



RAPPORT D'ACTIVITE 2025

CTR DV

www.ctrdv.fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION..... 4

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP..... 5

–	PRESENTATION DU CTRDV.....	7
	AGREMENT.....	7
	PRESENTATION DES LOCAUX.....	7
	PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS.....	8
–	LES PUBLICS ACCOMPAGNES.....	10
	PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES : LES JEUNES DU SARADV.....	10
–	L'ACTIVITE.....	12
	COMPENSATION DU HANDICAP AUTOUR DE SITUATIONS SINGULIERES.....	12
	DIFFUSION ET PARTAGE D'OUTILS - LES RESSOURCES PHYSIQUES.....	22
	DIFFUSION ET PARTAGE D'OUTILS - LES RESSOURCES NUMERIQUES.....	34
	DIFFUSION ET PARTAGE D'OUTILS - DIFFUSION DE L'INFORMATION.....	38
	TRANSMISSION DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE (ACTIONS DE FORMATION).....	42
	RECHERCHE ACTIONS DANS LE CHAMP DE LA DEFICIENCE VISUELLE.....	47
	ANIMATION DU RÉSEAU SARADV.....	53
–	TRAVAILLER EN PARTENARIAT.....	60
	TRAVAILLER AVEC LES FAMILLES.....	60
	ÉCHANGES PARENTS/PROFESSIONNELS.....	61
	RECUEIL DE LA SATISFACTION DES FAMILLES.....	61
	LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS.....	62
–	L'ORGANISATION DU SERVICE.....	68

LE PROJET DE SERVICE	68
L'ORGANISATION INTERNE	69
LA DEMARCHE QUALITE.....	70
LES EVENEMENTS INDESIRABLES.....	71
SUIVI DES FICHES ACTION CPOM.....	73
DEMARCHE QVCT	73
MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENTS.....	75
– RESSOURCES HUMAINES	76
ORGANIGRAMME	76
ARRIVEES, DEPARTS - MOBILITES, RECRUTEMENTS	78
AJUSTEMENTS DE POSTES	79
ACTIONS DE FORMATION	79
PERSPECTIVES POUR 2026.....	81
GLOSSAIRE	82
ANNEXES.....	84
ANNEXE 1 : PROCEDURE DE GESTION DES EVENEMENTS INDESIRABLES	85
LISTE DES REDACTEURS	86



INTRODUCTION

Le présent rapport détaille l'activité du CTRDV mission par mission et commence à dessiner les pistes d'évolution et les enjeux pour l'avenir. Dans un contexte de transformation en profondeur de l'offre médico-sociale, le CTRDV doit nécessairement repenser son offre de service en réaffirmant son rôle de centre ressource pour la déficience visuelle sur le territoire, en lien et en articulation avec les autres acteurs.

Pour ce faire, En 2025, le CTRDV a engagé la révision de son projet de service accompagné en cela par un organisme extérieur (Agora Dazibao) impliquant l'ensemble des parties-prenantes. Cette refonte du projet de service s'élabore dans un contexte où, 20 ans après sa création, le réseau SARADV engage également un bilan de son organisation et de sa gouvernance, accompagné en cela par le CREA Rhône-Alpes. La question de la place et des missions du CTRDV dans le réseau est au cœur de la réflexion pour alimenter la refonte de notre projet de service.

Dans ce contexte, le CTRDV commence également à préparer l'évaluation HAS, prévue en 2027. Le déploiement de nouveaux axes de travail pour des projets existants (Luciole, RECOP), et le développement de nouveaux projets (espace culturel partagé, co-porté avec le dispositif sensoriel des PEP69/ML) en partenariat avec des acteurs d'Auvergne Rhône-Alpes, confirment la volonté du CTRDV de renforcer les coopérations entre acteurs du territoire.

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP

Créée en 1915, l'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices:
solidarité, laïcité et égalité

Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décroisement des politiques publiques au cœur des territoires. Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 24.000 salariés, disposent de plus de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent près de 1 milliard d'euros d'activité.

Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924. En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost. Au 1er janvier 2023, elle absorbe l'association du Centre Bossuet, intégrant ainsi 2 nouvelles structures : le CMPP Bossuet et le Sessad Bossuet.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 2000 usagers et familles, accompagnés et 430 salariés.

En 2024, l'association a célébré son centenaire, à travers plusieurs évènements qui ont mis en lumière son engagement, en particulier auprès des publics déficients visuels à travers une exposition et une conférence, dans le domaine de la protection de l'enfance et dans le secteur médico-social, avec la production de plusieurs capsules vidéo, et l'organisation d'une journée associative autour du pouvoir d'agir des associations dans l'évolution des politiques publiques.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA), et un service d'accueil familial (MNA SAS),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) et un SESSAD spécialisé Troubles Sévères du langage
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTR DV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- Un dispositif d'appui à la mobilité internationale et un dispositif de mentorat.
- La Cellule de Facilitateurs de Parcours de Vie
- Un dispositif Régional temporaire Communication Alternative et Améliorée.
- Un projet Habitat Partagé

PRESENTATION DU CTRDV

AGREMENT

L'agrément du CTRDV, par arrêté du 23 Mars 2005, prévoit l'intervention pour des jeunes de 6 à 20 ans présentant une déficience visuelle avec ou sans troubles associés, correspondant à une acuité visuelle du meilleur œil après correction, chiffrée, inférieure ou égale à 3/10ème. La date d'ouverture est enregistrée au 1er septembre 2005. Par arrêté du 21 Avril 2011, l'ARS régularise l'autorisation du Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle en tant que Centre Ressources.

L'autorisation de fonctionnement a été renouvelée pour une durée de 15 ans à compter du 23 Mars 2020. Les caractéristiques sont complétées pour mieux identifier les différents publics bénéficiant des services du CTRDV, par deux triplets concernant, l'un les personnes atteintes de déficience visuelle grave, l'autre tous les types de handicap.

- Catégorie de l'établissement : [461] Centres de ressources S.A.I. (Sans Aucune Indication)
- Numéro de SIRET : 77990467100269
- Numéro de FINESS : 690012778 - Numéro APE : 8710 B
- Accessibilité : ERP 5ème catégorie, type J. Les locaux du CTRDV sont intégralement accessibles.

L'amplitude annuelle d'ouverture prévue pour l'activité 2025-2026 (année scolaire) est de 210 jours, dont 1 samedi travaillé pour la journée portes ouvertes.

L'ouverture du service a été maintenue durant les congés scolaires d'hiver et de printemps 2025, pour assurer une continuité de service.

PRESENTATION DES LOCAUX

Le CTRDV est domicilié au 150, rue du 4 Août 1789 à Villeurbanne depuis le 21 septembre 2011. Les locaux se situent à proximité immédiate du CAMSP DS, du S3AS69 et de la CSRP. Ils sont facilement accessibles par les transports en commun (bus et métro).

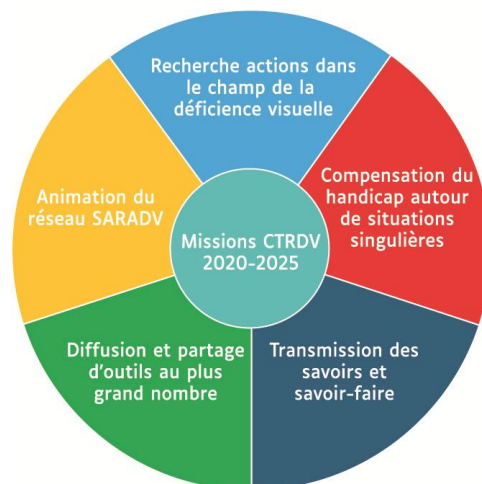


Plan du CTRDV

PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS

Le CTRDV, centre de ressources, structure son offre de prestations selon 5 orientations :

- Compensation du handicap autour de situations singulières
- Diffusion et partage d'outils au plus grand nombre
- Transmission des savoirs et savoir-faire
- Recherche actions dans le champ de la déficience visuelle
- Animation du réseau SARADV



Le tableau ci-dessous décline les prestations délivrées par le CTRDV, avec leur correspondance au regard de la nomenclature SERAFIN.

Missions	Missions	Activités	Professionnels concernés	Nomenclature des besoins	Nomenclature des prestations
Compensations du handicap autour de situation singulières	Proposer des interventions de professionnels	Evaluation/bilan Accompagnement	Professionnels du bilan conseil, de l'équipe mobile, informaticien	1.2 et 1.2.1 Besoins en matière d'autonomie	2.1.2.1 Prestation des instructeurs de locomotion et avéjistes 2.2.1.1 Accompagnement pour les actes de la vie quotidienne 2.2.1.2 Accompagnement pour la communication et les relations à autrui 2.3.2.2 Accompagnement pour accomplir les activités domestiques 2.3.3.1 Accompagnement pour mener sa vie d'élève, d'étudiant ou d'apprenti 2.3.4.3 Accompagnement pour le développement de l'autonomie pour les déplacements
	Fournir des documents adaptés et mettre à disposition du matériel	Transcription/ adaptation de documents reprographie prêt de matériel RECATT RECOP	Transcripteurs Bibliothécaire Informaticien Ergothérapeutes		2.2.1.2 Accompagnement pour la communication et les relations à autrui 3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels
Diffusion et partage d'outils au plus grand nombre	Mettre à disposition du matériel adapté	Création et prêt de livres, de jeux adaptés, d'outils pédagogiques	Transcripteurs Bibliothécaire Equipe mobile Familles		3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels
	Mettre à disposition des ressources numériques	Elaboration de fichiers pour la Mallette ressource/Padlets/fiches techniques et pratiques/police de caractère Luciole	Transcripteurs Bibliothécaire Equipe mobile Informaticien		3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels
Transmission des savoirs et savoirs-faire	Communiquer les savoir-faire de façon générique	Formations collectives/formations individuelles	Equipe des formateurs du CTRDV		3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels
	Communiquer les savoirs et savoir-faire autour d'une situation singulière	Rencontres/entretiens Observations/mises en situation Evaluations/sensibilisation	Equipe bilan conseil et équipe mobile		3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels
Recherche action dans le champ de la DV					
Animation du réseau SARADV					3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels

LES PUBLICS ACCOMPAGNES

Un accès aux ressources pour tous

Le CTRDV a vocation à répondre aux besoins de différents publics concernés par la déficience visuelle :

- Jeunes déficients visuels de 6 à 20 ans,
- Familles des jeunes concernés,
- Professionnels des services membres du réseau SARADV,
- Professionnels des autres établissements et services médicaux sociaux du territoire Rhône Alpes,
- Enseignants, AESH, dont les personnels de la CSRP
- Professionnels de santé
- Professionnels dispositifs de droit commun (enfance, culture, ...)
- Grand public.

L'accès au bilan conseil est libre, sans recours à une notification des MDPH. Cette prestation s'adresse prioritairement à des jeunes domiciliés en Rhône-Alpes.

La mission de diffusion et partage d'outils au plus grand nombre, s'adresse à toute personne concernée par la déficience visuelle, même hors réseau SARADV : accès aux ressources existantes déjà produites, via la mallette ressource ou le fonds documentaire adapté.

La mission de transmission des savoirs et savoir-faire, et les actions de formation notamment, sont accessibles gratuitement aux familles, et aux professionnels hors réseau SARADV, moyennant une contribution financière définie par le Centre de formation des PEP69/ML.

PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES : LES JEUNES DU SARADV

L'agrément du CTRDV nous autorise à intervenir pour les jeunes de 6 à 20 ans notifiés par la MDPH et inscrits dans les S3AS de la région, ainsi que pour les élèves de la Cité Scolaire René Pellet (CSRP) et ceux de l'ULIS du Lycée Brossolette à Villeurbanne.

Nous intervenons également pour les élèves sur listes d'attente des S3AS, les jeunes relevant du suivi à 3 ans, et les jeunes des dispositifs PCPE des S3AS 38, 42 et 73-74, notamment pour l'adaptation de leurs ouvrages scolaires et de lecture. L'équipe mobile peut intervenir de façon ponctuelle pour ces jeunes, mais il ne peut pas être proposé d'accompagnement régulier s'il n'y a pas de PIA.

Les chiffres des effectifs recueillis auprès des services du SARADV au dernier trimestre 2025 (année scolaire 2025-2026) font état de :

- 454 jeunes inscrits (453 en 2024). L'effectif est stable
- 70 en liste d'attente (61 en 2024). L'effectif est en augmentation de 14.7 %
- 100 en suivi à 3 ans (137 en 2024), soit un recul de 27 %

Les effectifs du CAMSP DV ne sont pas mentionnés car cette population ne correspond pas à l'agrément du CTRDV.

Le CAMSP accompagne 54 jeunes, soit 20 % d'augmentation de l'effectif.

Les chiffres recueillis ont été transmis par les services concernés au 31 décembre 2025.

624 jeunes sont potentiellement concernés par les services du CTRDV à la rentrée 2025 (651 en 2024 ; 595 en 2023 ; 650 en 2022) : nombre d'élèves inscrits (454) + nombre d'élèves en liste d'attente (70) + suivi à 3 ans (100).

Quelques jeunes accompagnés par les PCPE de l'Isère de la Loire et des Savoies, et 5 enfants suivis par le CAMSP, sont également concernés par une ou plusieurs actions du CTRDV en 2025.

L'ACTIVITE

L'activité présentée ici se décline selon les 5 missions du CTRDV. Chaque mission est décrite de façon synthétique définissant l'organisation mise en place et les objectifs.

L'activité est présentée de façon qualitative et chiffrée à des fins d'analyse et de perspectives.

Nous poursuivons la réflexion sur la mise en correspondance entre nos missions et activités et la nomenclature des prestations SERAFIN PH, avec la perspective de renseigner l'activité dans Mediateam selon la nomenclature SERAFIN, comme prévu dans les axes du CPOM.

COMPENSATION DU HANDICAP AUTOUR DE SITUATIONS SINGULIERES

Proposer des interventions de professionnels

NOMENCLATURES DES PRESTATIONS SERAFIN CORRESPONDANT

- 2.1.2.1 Prestation des instructeurs de locomotion et avéjistes
- 2.2.1.1 Accompagnement pour les actes de la vie quotidienne
- 2.2.1.2 Accompagnement pour la communication et les relations à autrui
- 2.3.2.2 Accompagnement pour accomplir les activités domestiques
- 2.3.3.1 Accompagnement pour mener sa vie d'élève, d'étudiant ou d'apprenti
- 2.3.4.3 Accompagnement pour le développement de l'autonomie pour les déplacements

BILAN CONSEIL

Présentation

Le bilan conseil est accessible sans formalité, sans engagement, sans notification de la MDPH. Il n'a aucun coût pour les familles.

Le profil des jeunes qui nous sont adressés :

- **Jeunes dont la déficience visuelle est avérée (reconnaissance MDPH) ou suspectée** (lorsque le jeune rencontre des gênes visuelles dans son quotidien mais qu'un diagnostic n'a pas encore été posé ou est en cours d'investigation).

Ces jeunes en principe ne sont pas suivis par des services du réseau SARADV ou sont sur liste d'attente des S3AS. Il s'agit d'un bilan de dépistage au cours duquel l'équipe établit un diagnostic fonctionnel de la vision et apporte conseils et préconisations pour :

- La mise en confort du jeune dans ses activités scolaires principalement,
- Des conseils pour ses déplacements autonomes et sécurisés,
- Des conseils pour sa vie personnelle.

Ce type de bilan se déroule dans les locaux du CTRDV.

Le bilan se déroule au CTRDV avec tout ou partie de l'équipe pluridisciplinaire.

- **Jeunes dont le handicap visuel n'est pas premier.**

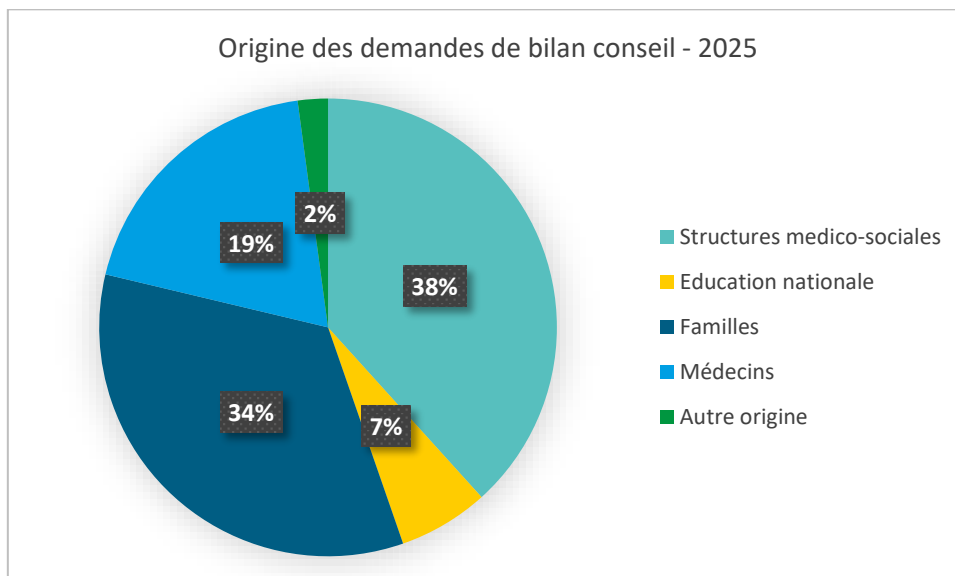
Il s'agit de jeunes souvent polyhandicapés, avec une déficience visuelle associée pour laquelle les équipes accompagnant ces jeunes n'ont pas de compétence spécifique. Le bilan est alors proposé *in situ*, sur le lieu de vie du jeune, et principalement dans les IME, IEM, IES. Il s'agit d'un bilan de vision fonctionnelle, afin d'identifier l'efficacité visuelle de ces jeunes, pour apporter des conseils aux professionnels qui les accompagnent afin de stimuler au mieux la vision.

De plus en plus d'équipes sollicitent un bilan conseil *in situ*.

- **Population des jeunes vus en bilan conseil depuis 2023**

Activité de la mission Bilan Conseil en 2025 (avec rappel depuis 2023)					
	Nombre de jeunes vus	Nombre de bilans réalisés	Dont bilans in situ	Dont bilans ophtalmo seuls	Dont bilans pluridisciplinaires
2023	59	59	9 (15.2%)	16 (27.1%)	35 (59.3%)
2024	64	64	13 (20.3%)	14 (21.8%)	37 (57.8%)
2025	47	47	7 (14.8%)	9 (19.1%)	31 (65.9%)

Répartition des jeunes vus en bilan conseil en 2025 par catégorie en fonction des déficiences								
Indiquer la déficience / le total correspond au nombre de personnes accompagnées dans l'année								
	Déficiences intellectuelles	Autisme - TED	Troubles du psychisme	Troubles du langage et des apprentissages	Déficiences auditives	Déficiences visuelles	Diagnostic en cours	Autres déficiences
A titre principal		1		5	2	32		7
A titre associé		4		3		15		9



47 jeunes ont été vus en 2025 (soit un recul de 26.5%) et 28 familles nous ont contactés pour lesquelles un bilan conseil n'a pas été jugé nécessaire.

Les chiffres statistiques sont assez stables.

Nous sommes toujours majoritairement connus par le biais des structures médico-sociales, en particulier les S3AS du réseau SARADV. Toutefois, nous avons vu les jeunes pour un bilan conseil en amont de leur accompagnement par ces S3AS (avant notification MDPH, et en raison de délai d'attente avant d'intégrer le service).

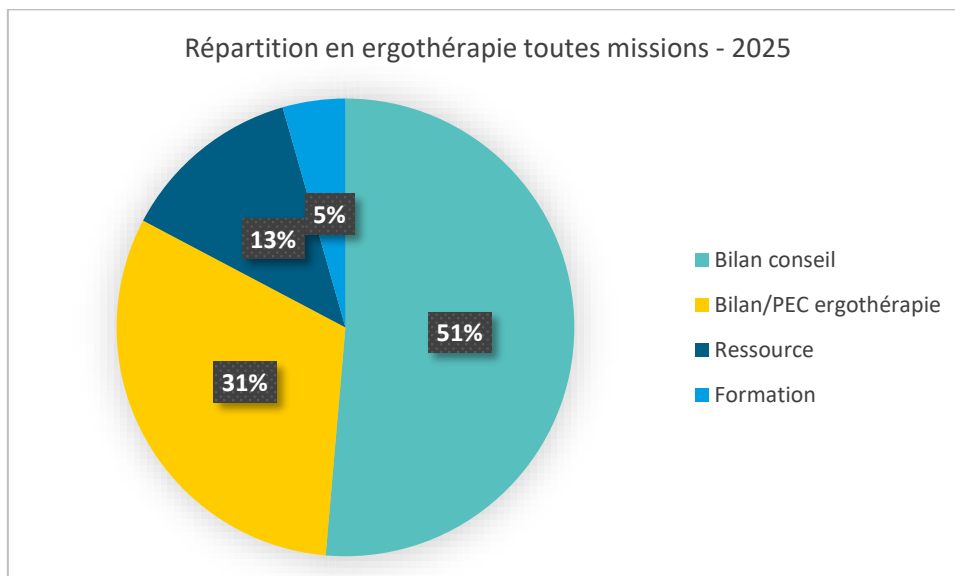
La diminution du temps de travail de l'ophtalmologiste depuis septembre 2025 (de 0.3 ETP à 0.2 ETP) a nécessité de prioriser ses missions. Elle ne reçoit plus les jeunes du S3AS 69 en bilan ophtalmologique pour un suivi de leur état visuel ou en vue d'un certificat MDPH. Le S3AS 69 renvoie systématiquement les familles des jeunes auprès d'un médecin ophtalmologiste libéral.

L'étude des dossiers en amont du bilan conseil par l'équipe de coordination (ergothérapeute/ophtalmologiste et depuis septembre 2025 avec l'orthoptiste récemment embauchée), nous permet de mieux orienter les familles et nous avons moins de bilans pour des jeunes qui n'entrent pas dans les critères de la basse-vision.

En effet, sur 47 bilans, 32 sont pour une déficience visuelle prédominante. Pour 15 d'entre eux la DV est au second plan derrière un handicap plus impactant et pour 8 sur ces 15, il serait plus juste de parler de « baisse visuelle » puisque leur acuité supérieure à 4/10 ne les font pas du tout s'intégrer dans la « déficience visuelle » telle que définie par les critères de l'OMS et les normes retenues dans le milieu médico-social.

EQUIPE MOBILE-ERGOTHERAPIE

Les ergothérapeutes travaillent sur l'autonomie dans la vie scolaire et quotidienne. Elles interviennent dans le bilan conseil et sur sollicitation d'un S3AS dans le cadre de la mise en œuvre d'un PIA.



Nombre de jeunes concernés :

139 jeunes sont concernés par l'ergothérapie en 2025 (104 en 2024, 112 en 2023), en hausse de 33.6 %.

Cette augmentation s'explique par :

- L'embauche d'une ergothérapeute à 0.5 ETP depuis septembre 2024. Elle a été en activité toute l'année 2025, contrairement à l'année 2024 où elle n'a été présente que 4 mois.
- Une importante partie du temps de travail d'une ergothérapeute consacrée à la coordination du bilan conseil, fait que cette professionnelle à elle seule est intervenue pour 47 jeunes, dans le cadre de cette mission.

Analyse de l'activité en ergothérapie en 2025

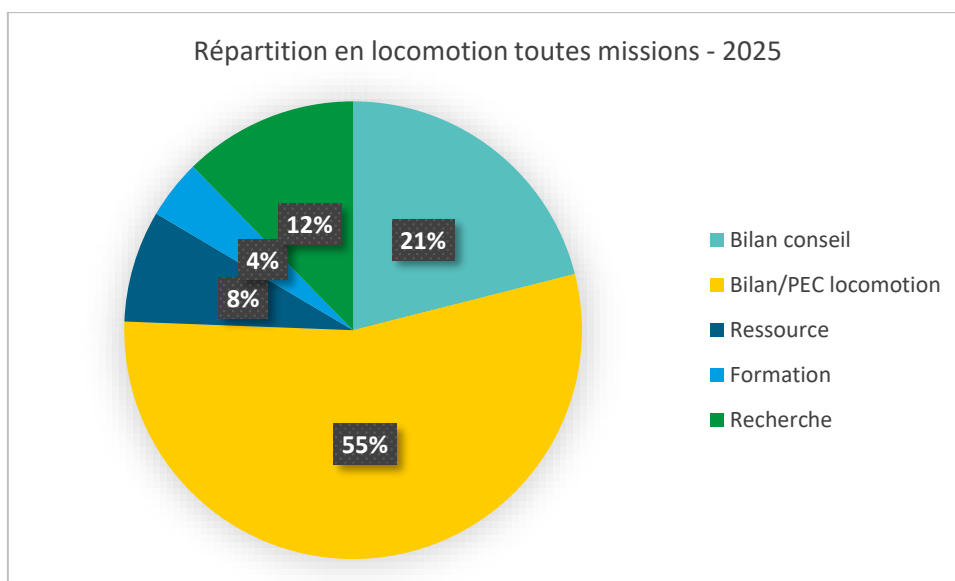
- La part consacrée au bilan conseil dans l'activité des ergothérapeutes est passée de 59% à 51% en 1 an. La moitié de l'activité des ergothérapeutes est en lien avec la mission de bilan conseil, ce qui s'explique par le fait que la coordination de la mission est assurée par l'une des ergothérapeutes, en lien avec le médecin, depuis le départ de l'orthoptiste au 1er septembre 2023 et avant un report progressif de la mission de coordination du bilan conseil sur l'orthoptiste nouvellement embauchée.
- La part d'activité de bilans et suivis en ergothérapie (sollicité par les S3AS) est passé de 27% à 31% en 1 an, elle représente un tiers de l'activité des ergothérapeutes. Les demandes de la part des S3AS du réseau SARADV, notamment concernant les besoins en Activité de Vie Journalière (AVJ) restent stables, bien qu'en baisse depuis plusieurs années de la part des S3AS dotés d'ergothérapeutes. Les demandes sont pour la grande majorité faites par le S3AS du Rhône qui n'a pas d'ergothérapeutes dans son équipe professionnelle.
- La part d'activité consacrée à la ressource est en augmentation de 6 points. Outre l'élaboration de fiches ressources autour des AVJ, en lien avec les ergothérapeutes du SARADV, des fiches à destination des familles, le travail autour des jeux adaptés, la recherche et test de matériel, les ergothérapeutes sont impliquées dans le développement du projet RECOP et la préparation d'une mobilité européenne en Irlande prévue en 2026, coordonnée avec des professionnels du SARADV.
- La mission de formation occupe 5% de l'activité des ergothérapeutes en lien avec le centre de formation. Activité en recul de 2 points. Les ergothérapeutes animent toujours les mêmes formations au catalogue du centre de formation des PEP69/ML. Ces formations sont bien rôdées et demandent moins de temps de préparation. En outre, elles n'ont pas proposé de nouvelles formations en 2025.

2552 kms parcourus en 2025, soit 3.6 % de hausse. On note néanmoins une baisse constante depuis plusieurs années du fait des demandes plutôt des services du Rhône, et donc moins de déplacement en Région.

EQUIPE MOBILE-LOCOMOTION

Les instructrices de locomotion travaillent sur l'autonomie dans les déplacements. Comme les ergothérapeutes, elles interviennent dans le bilan conseil et sur sollicitation d'un S3AS dans le cadre de la mise en œuvre d'un PIA.

La réduction des temps de travail d'une des instructrices de locomotion et les nouvelles compétences acquises par un éducateur spécialisé du SAAAS ayant suivi la formation IADV, nous a permis de réfléchir à une organisation plus collaborative dans l'accompagnement des jeunes du Rhône : l'Éducateur spécialisé IADV prend en charge des jeunes de la CSRP et du Rhône.



Nombre de jeunes concernés :

113 jeunes sont concernés par les interventions des instructrices de locomotion en 2025 (145 en 2024 ; 109 en 2023 ; 145 en 2022), soit un effectif en baisse de 22 %. On retrouve le niveau d'activité de 2023.

Analyse de l'activité en locomotion en 2025 :

- Les bilans et les suivis des jeunes (y compris bilan conseil) représentent 76% de l'activité des instructrices de locomotion, en baisse de 4 points. C'est l'activité première des instructrices de locomotion.
- La part d'activité de ressource est de 7%, en baisse d'1 point, globalement stable.
- La mission de formation occupe 4% de l'activité des instructrices de locomotion en lien avec le centre de formation. Cette activité a diminué de 3 points. Les instructrices de locomotion animent toujours les mêmes formations au catalogue du centre de formation des PEP69/ML. Ces formations sont bien rôdées et demandent moins de temps de préparation. En outre, elles n'ont pas proposé de nouvelles formations en 2025.
- La part de la mission de recherche est passée de 6% à 12%. Cette augmentation est due à l'implication des 3 instructrices de locomotion dans la recherche sur la Ouicanne.

8488 kms parcourus en 2025, soit une baisse de 19 %. Même si les instructrices de locomotion interviennent davantage en région que les ergothérapeutes, l'activité se recentre sur les jeunes du Rhône. La baisse s'explique par moins d'interventions en région.

Fournir des documents adaptés

NOMENCLATURES DES PRESTATIONS SERAFIN CORRESPONDANT

2.2.1.2 Accompagnement pour la communication et les relations à autrui

3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels

ADAPTATION DE DOCUMENTS

L'adaptation des documents s'effectue par 2 services complémentaires constituant le pôle de production de documents adaptés :

- Le service de transcription : adaptation des documents en braille, dessins en relief. Travail d'adaptation en caractères agrandis de documents courts, fichiers numériques lisibles avec synthèse vocale.
- Le service reprographie : agrandissement des manuels scolaires à la photocopieuse en format A3, réalisation de documents numériques en PDF permettant d'utiliser le zoom numérique des ordinateurs ou des tablettes.

Le service de bibliothèque quant à lui, assure le prêt des manuels scolaires faits par le service, ainsi que les romans en braille et en agrandi de notre fonds de bibliothèque.

SERVICE DE TRANSCRIPTION BRAILLE

L'équipe

La totalité de la production du service est assurée par les 10 professionnels transcrip-teurs adaptateurs de documents. Chaque transcrip-teur est référent de 4 à 6 élèves ayant des besoins réguliers. Il produit les documents adaptés des élèves dont il a la référence, en lien direct avec les équipes pédagogiques et avec l'appui des enseignants spécialisés.

A qui s'adresse le service transcription ?

• Périmètre

- Production de transcriptions/adaptations : pour les jeunes suivis ou sur liste d'attente des S3AS du réseau SARADV (dont les élèves scolarisés à l'ULIS DV du Lycée BROSSOLETTE à Villeurbanne et les élèves de l'UE situé dans la Loire et en lien avec le S3AS 42). Ponctuellement le service transcription intervient pour des classes de la Cité Scolaire René Pellet (CSRP).
- -Pas de production mais accès au fonds existant (cartes DER/DAO - livres de lecture adaptés, via la mallette ressources) : pour tous, y compris pour les élèves extérieurs au réseau SARADV

Le service s'adresse principalement aux élèves travaillant en braille.

Quelques documents en caractères agrandis sont produits par le service pour des jeunes en apprentissage du braille qui ont besoin du double support noir/braille.

Actuellement, la production de documents agrandis reste limitée, faute de moyens humains suffisants, malgré un besoin identifié pour certains jeunes.

- **Niveau scolaire**

Le service Transcription s'adresse à des élèves du CP à la Terminale. Exceptionnellement et ponctuellement des adaptations sont produites pour des élèves de Grande Section à la demande du CAMSP DV et pour des élèves post-bac qui ont été suivis par le service jusqu'au BAC. Ces productions restent à la marge, mais les demandes de ce type sont de plus en plus nombreuses. Malheureusement, nous n'avons pas les moyens humains suffisants pour répondre plus favorablement à ces demandes.

Quels documents sont adaptés par le service transcription ?

- Tout ou partie des manuels scolaires
- Cartes et schémas en DER (Dessin en relief)/DAO (caractère agrandi).
- Cours des enseignants
- Livres de littérature à visée scolaire ou de loisir

Missions transversales

L'équipe est également engagée dans les actions de formation et notamment la formation braille e-learning à destination des familles et des professionnels. Plusieurs transcrip-teurs participent à l'élaboration de contenus de formation (formation des transcrip-teurs braille adaptateurs de documents en lien avec la FISAF) et/ou interviennent sur cette même formation. L'impact du temps de préparation et d'intervention nécessaire à cette mission a une incidence importante sur la charge de travail de l'équipe.

Un transcrip-teur a dégagé 0,1 ETP pour le développement du projet du caractère Luciole et son suivi.

Une transcrip-trice est également en charge du développement du dispositif RECOP. En 2025, avec l'octroi d'une nouvelle subvention de la fondation Cérès pour 4 ans, cette transcrip-trice consacre 0.5 ETP au pilotage du développement du projet RECOP. Deux autres transcrip-trices du service sont impliquées dans ce projet avec une ergothérapeute.

Jeunes concernés

45 élèves braille-tes sont identifiés par les S3AS à la rentrée de septembre 2025 comme nécessitant un accompagnement par le service de transcription (versus 64 en 2024, 59 en 2023, 62 élèves en 2022, 59 en 2021, 62 en 2020). Nous notons une baisse de 29.6%.

Sur les 45 élèves braille-tes, 35 ont des besoins réguliers (soit 2 de moins que l'année précédente), et 10 des besoins ponctuels ou en cours de développement, en lien avec leur apprentissage du braille. Dans ce-dernier cas, les documents sont adaptés en double support braille/caractère agrandi, afin de faciliter la transition entre les deux modes de lecture par les élèves.

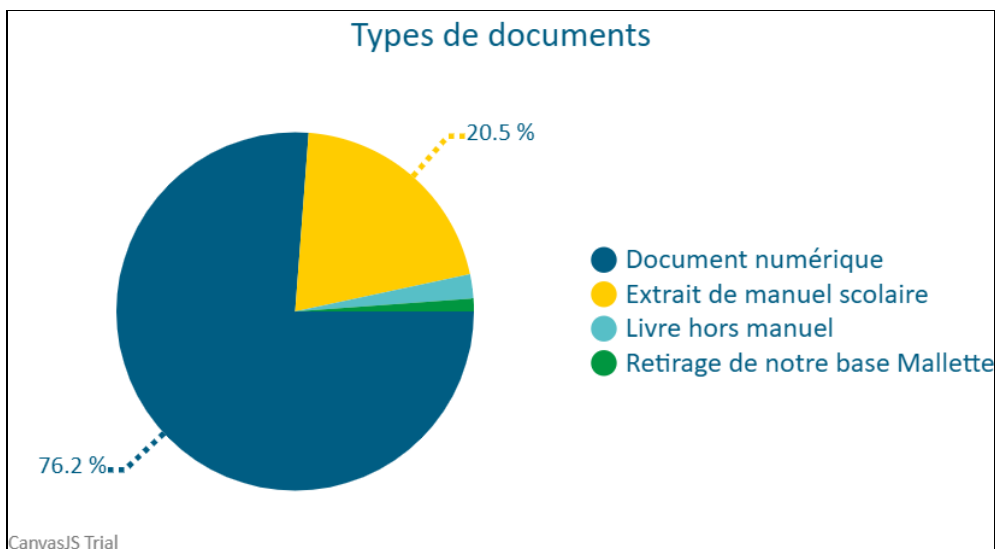
Le service intervient également ponctuellement pour des classes de la CSRP.

Tous les autres élèves, non identifiés dans ces chiffres, peuvent bénéficier de notre fonds de documents adaptés (dessins en relief ou en caractères agrandis), via un retraitage simple des documents mis en ligne. Les chiffres de l'activité du service transcription, traduisent à la fois la production faite en direction des braille-tes ayant des besoins réguliers, et celle transmise plus ponctuellement à des élèves ayant besoin de supports en relief ou en caractères agrandis.

En revanche, nous ne pouvons toujours pas produire spécifiquement de documents en caractères agrandis pour des jeunes identifiés et concernés, faute de moyens humains (ils sont estimés entre 25 et 30 jeunes chaque année).

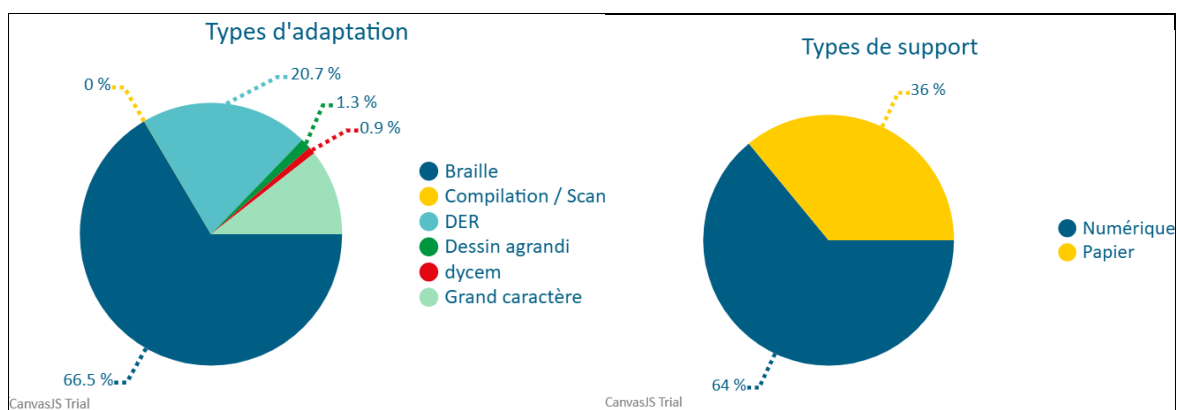
Au total, 85 élèves ont bénéficié du service de transcription du CTRDV sur 2025, soit 6 de moins qu'en 2024.

Activité chiffrée



6047 commandes ont été traitées en 2025, soit une baisse de 4.2% par rapport à l'année précédente. Cette activité a généré 42093 pages produites, soit une baisse de 11.9 %.

76.2 % des documents adaptés en 2025 sont des adaptations de documents numériques, en hausse de 6 points, notamment issus de la plateforme PLATON. 20.5 % des adaptations sont issues de manuels scolaires. Le format numérique est majoritaire.

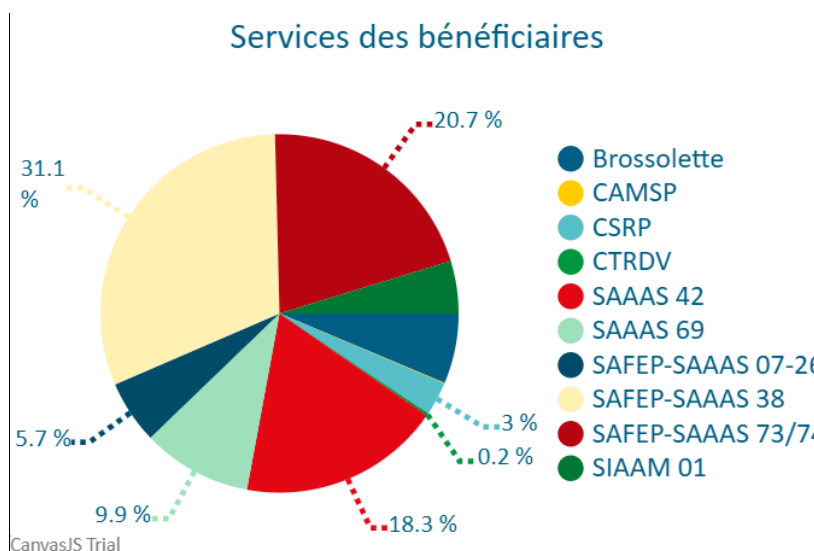


Les transcripteurs réalisent majoritairement des adaptations en braille. La part du braille représente 66.5 % des adaptations effectuées en légère baisse de 3.5 points.

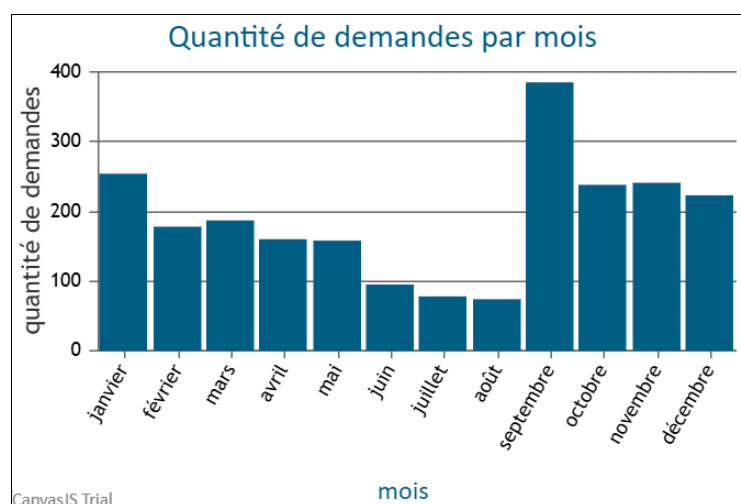
20.7 % des adaptations sont des Dessins en Relief, une part qui a diminué de 1.3 points entre 2024 et 2025, une diminution de 6 points s’observait déjà entre 2023 et 2024.

Les adaptations réalisées en 2025 sont pour les deux tiers des fichiers numériques (64%) et pour un tiers du support papier (36%). La part du numérique a augmenté de 8 points.

La tendance va donc dans le sens d’une augmentation des besoins en numérique et en DER malgré une petite baisse des demandes.



Comme l’année précédente, les élèves le plus demandeurs d’adaptations sont accompagnés par le S3AS 38 (31.1%), le 42 (18.3%), et le 69 (19,2% en cumulant le SAAAS 69, les élèves de l’ULIS Brossolette et de la Cité Scolaire René Pellet). Le S3AS 38 demeure le service où il y a le plus de brailleuses.



Il existe une variabilité des demandes d’adaptations au cours de l’année.

Les enseignants ont fait entre 200 et 250 demandes par mois de septembre à janvier, avec un pic à près de 400 demandes en septembre. L’activité s’est ensuite stabilisée entre 150 et 180 demandes par mois de février à mai. De juin à août, la période a été plus calme avec un peu moins de 100 commandes par mois.

Nous observons également que certains jeunes font beaucoup plus appel à l'activité de transcription que d'autres. Ainsi 54.2% de l'activité du service s'adresse aux 10 jeunes les plus demandeurs sur un total de 85 bénéficiaires en 2025.

SERVICE REPROGRAPHIE

Présentation

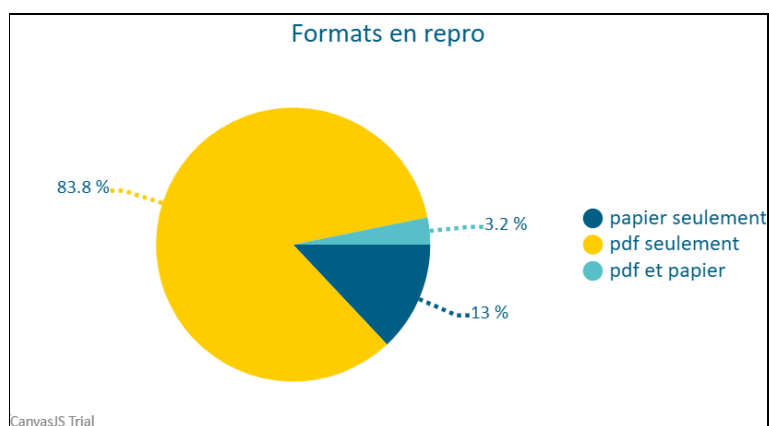
Le service de reprographie propose l'édition de fichiers numériques à partir des fichiers sources éditeurs demandés sur la plateforme Platon et assure l'adaptation au format A3 des manuels scolaires. Il adapte également des ouvrages de lecture dans un format agrandi. Ce service s'adresse à tous les jeunes du SARADV qui, faute de pouvoir bénéficier d'une adaptation individualisée par le service de transcription, ont un bénéfice à travailler à partir d'un fichier PDF texte ou avec un agrandi papier en A3.

Jeunes concernés

En 2025, 213 jeunes ont bénéficié d'adaptations de leurs manuels scolaires, soit 10 de moins qu'en 2024, ce qui représente une diminution de 4.48 %.

Activité chiffrée

	2023	2024	2025
Nombre de jeunes ayant bénéficié d'adaptations de leurs manuels scolaires	206	223	213
Nombre de manuels scolaires produits	1246	1321	1192
Agrandis papier	280	244	155
Agrandis numériques	966	1076	999
Agrandis papier %	22.47	18.47	13
Agrandis numériques %	77.53	81.45	83.8



Comme les années précédentes, et comme identifié également sur le service de transcription, la tendance est à l'exploitation de fichiers numériques (83.8%), que ce soit en braille ou en noir, les élèves étant familiarisés de plus en plus tôt à l'outil informatique. Les demandes papier demeurent néanmoins pour les élèves de classes Primaires.

256 ouvrages de littérature adaptée en caractères agrandis ont été produits en 2025, soit une baisse de 15.2%.

Dont 160 (-14.4%) livres ont été produits en caractères agrandis papiers :

- 114 livres en transcription (17288 pages)
- 46 ouvrages en reprographie (6210 pages)
- 96 en livre numérique (dont 67 livres Numérique Format PDF, 13 livres au format Braille numérique (odt, docx, txt), et 16 Epub.

Le format Epub, supposé devenir un format pivot permettant de multiplier les types d'adaptation, et ainsi de mieux répondre aux besoins des enfants, reste actuellement peu sollicité.

40 ouvrages de littérature en braille ont été produits en 2025, soit une diminution de 50.6 %. Dont 13 en braille numérique.

DIFFUSION ET PARTAGE D'OUTILS - LES RESSOURCES PHYSIQUES

NOMENCLATURES DES PRESTATIONS SERAFIN CORRESPONDANT

3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels

LA BIBLIOTHEQUE

Composition du fonds et nombre de prêts en 2024 (hors manuels scolaires)

Composition du fonds et nombre de prêts en 2025 (hors manuels scolaires)				
	Littérature adaptée	Livres tactiles	Multimédias	Jeux adaptés
Fonds	5807	340	90	114
Prêts 2024	536 (-8.3%)	130 (+41.3%)	6 (-25%)	103 (+17.4%)
Prêts 2025	562 (+4.8%)	106 (-18.4%)	18 (+200%)	151 (+46.6 %)

Livres tactiles

Mme Carrier-Panelatti poursuit la production en fonction des attentes des utilisateurs.

Les livres tactiles sont empruntés pour des activités de loisirs (lecture et découverte du tactile) et des activités pédagogiques.

L'intégration d'un QR code donnant l'accès à l'audio est systématisée pour chaque nouvel ouvrage ajouté dans le fonds et intégré aux anciens ouvrages.

Les prêts longs sont privilégiés en raison des difficultés rencontrées avec les bureaux de Poste (refus de colis affranchis en céogramme dans certaines communes).

Livres multimédias (Benjamin médias)

Ces livres, donnés par l'éditeur, sont peu demandés. Ils s'adressent à des enfants de moins de 6 ans et concernent de ce fait peu de jeunes suivis par le CTRDV. Poursuite des dons à des services partenaires (SIAAM – Crèche Pepilou – CAMSP – IJA Loos les Lille – ERHR...) qui ont un public adapté à ces ouvrages.

LA LUDOTHEQUE

Bénéficiaires

La ludothèque bénéficie d'un fonds de jeux adaptés qui est prêté tout au long de l'année à toute personne intéressée.

Plusieurs jeux ont été empruntés par des professionnels du CTRDV pour des actions de sensibilisation : JPO CTRDV en mars 2025, activités pour la semaine du handicap, sensibilisation à la bibliothèque de la Part-Dieu dans le cadre du bicentenaire du braille.

Le S3AS 38 a également emprunté des jeux pour une demi-journée de sensibilisation.

Des prêts réguliers de jeux sont consentis à la coordonnatrice de l'ULIS TFV, Val Fleuri à Sarcelles, ainsi qu'à une AED de la CSR.P.

Groupe de travail

Le groupe de travail « Ludothèque de jeux adaptés » a fonctionné avec des professionnelles du CTRDV (la responsable de la ludothèque, une transcriptrice braille, deux ergothérapeutes) et une maman jusqu'en septembre 2024 qui a ensuite quitté le groupe en raison de son déménagement. Au-delà de ce groupe, les familles et les professionnels du CTRDV peuvent alimenter la réflexion ponctuellement.

Les missions de ce groupe sont :

Réflexion autour du choix des acquisitions en mutualisant les expériences (familles) et compétences (pros)

Echanges autour des besoins des jeunes (loisir, rééducation, pédagogique...)

Réflexion sur les adaptations à réaliser pour chaque jeu acheté

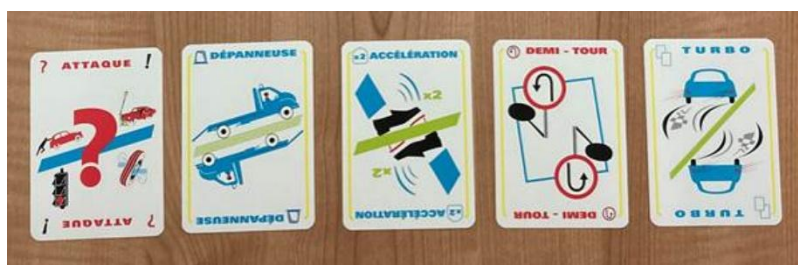
Réalisation des adaptations

Tests des jeux adaptés et modifications des adaptations si besoin

Communication autour de la ludothèque adaptée

Identification des partenaires (ludothèques, commerces, associations...)

Plusieurs jeux sont en cours d'adaptation à partir de l'achat de jeux du commerce, dont le Quadro et le milles bornes électronique. Il s'agit notamment de placer des repères tactiles sur les plateaux de jeux et les cartes à jouer.



Framagroupe

La chargée de mission de l'ANPEA a mis en place un groupe entreludosdv@framagroupes.org qui instaure un travail d'équipe entre les ludothécaires de centres DV en France, afin de créer une dynamique de groupe pour ces professionnels souvent « isolés » dans les services.

Ce groupe permet un travail collaboratif qui enrichit les pratiques.

Le groupe est actuellement composé de 12 ludothécaires mais peine à trouver une dynamique.

LE DISPOSITIF « DECOUVRIR AUTREMENT... LIVRES ET JEUX ADAPTES A LA DEFICIENCE VISUELLE »

En 2025, le service a poursuivi le développement du projet de malles pédagogiques dédiées à la déficience visuelle, financé par le Centre national du livre, en collaboration avec l'ANPEA (Association nationale des parents d'enfants aveugles et malvoyants) et l'Equipe relais handicaps rares Auvergne Rhône-Alpes.

Ce dispositif permet aux enfants déficients visuels, à leurs familles et aux professionnels d'emprunter des sacs thématiques contenant des ressources adaptées (ouvrages en grands caractères, braille, tactile, audio et numérique, jeux adaptés, liseuses, guides et outils de sensibilisation). Il vise à :

- favoriser la découverte et développer le plaisir de lire et de jouer chez les enfants déficients visuels ;
- sensibiliser les élèves, les familles et les professionnels à la diversité des besoins et aux possibilités d'adaptation ;
- faciliter l'accès à des ressources spécialisées.

Les sacs ont été constitués par tranches d'âge (petite enfance, 6-10 ans, préadolescents, adolescents) ainsi que pour les familles et les professionnels. Le prêt est gratuit, pour une durée de deux à trois mois.

Les actions menées en 2025 ont porté sur : la finalisation de l'inventaire des acquisitions, l'achat complémentaire de livres tactiles et en grands caractères (avec une diversification des éditeurs afin de proposer une pluralité de types d'adaptation), la constitution des sacs selon des critères d'âge et de thématiques, la création des supports de communication (flyer, affiche, sac personnalisé), la définition des modalités de prêt, le catalogage dans le logiciel PMB et l'ouverture du service en fin d'année.

Prêts gérés par le CTRDV

Le CTRDV gère le prêt des sacs Découvrir autrement.

16 sacs sont enregistrés dans le catalogue au 10/11/2025.

18 prêts ont été consentis en 2025, principalement auprès de professionnels du SARADV, à destination de jeunes accompagnés.

Prêts gérés par l'ERHR

L'ERHR a assuré le prêt individuel de 37 documents (26 livres et 11 jeux), principalement auprès de professionnels (25), mais également de familles (10) et d'étudiants (2).

73 documents ont été enregistrés en 2025 contre 42 en 2024, soit 31 documents supplémentaires.



**Découvrir autrement...
livres et jeux adaptés
à la déficience visuelle**



**Vous êtes parent, enfant, enseignant, professionnel,
curieux de découvrir nos ressources.**

**Empruntez une sélection de livres, jeux et outils
adaptés à la déficience visuelle,
de la petite enfance au lycée !**

Pourquoi emprunter nos sacs ?

- **Encourager** la découverte et développer le plaisir de lire et jouer chez les enfants déficients visuels.
- **Sensibiliser** les élèves, les familles et les professionnels à la diversité des besoins et aux adaptations possibles.
- **Accéder** à des ressources spécialisées.

Que contiennent nos sacs ?

- Albums, romans, BD, documentaires : en grands caractères, braille, tactile, audio, numérique.
- Jeux de société adaptés.
- Liseuses avec livres numériques et lecteurs de livres audio.
- Guides pratiques, ouvrages sur la déficience visuelle.
- Outils de sensibilisation à la déficience visuelle.

Comment ça marche ?

1. **Consultez** le contenu des sacs sur notre site.
2. **Empruntez** gratuitement un ou plusieurs sacs pour une durée de deux à trois mois.
3. **Explorez** puis **profitez** des ressources pour lire, jouer, sensibiliser...



Infos pratiques :
CTR DV – Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle
150 rue du 4 août 1789 - 69100 Villeurbanne
☎ 04 37 43 38 28
🌐 www.ctrdv.fr
✉ Contact : bibliotheque-ctrdv@lespep69.org

Flasher-moi pour + d'infos






LE DISPOSITIF RECOP (RÉSEAU COLLABORATIF EN OUTILS PEDAGOGIQUES ADAPTES)

Ce dispositif est né du constat que les fichiers DER en 2D élaborés dans le cadre de la mallette ressource sont parfois insuffisants pour faire comprendre certaines notions aux élèves déficients visuels.

Le RECOP est donc la mise en place d'une plateforme collaborative de création et de prêts d'outils pédagogiques physiques à destination des jeunes DV de l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Recherche de financement

En 2025, l'équipe a travaillé essentiellement à la recherche de nouveaux fonds pour continuer l'activité, avec notamment le dépôt de 3 dossiers de demandes de financement : Education Nationale, Fédération des Aveugles de France (FAF) et la Fondation Cérés.

La FAF et la Fondation Cérés nous ont octroyé des financements.

Grâce au financement sur 4 années de la Fondation Cérés, à hauteur de 202.000 euros, RECOP va enrichir les ressources existantes, développer de nouveaux outils, élargir le réseau à l'ensemble de la Région Auvergne-Rhône Alpes, et favoriser le développement de l'offre d'outils pédagogiques adaptés à l'échelle nationale voire internationale.

Pour favoriser l'utilisation des ressources pour les élèves, les services S3AS de chaque département de la région seront impliqués dans la gestion des prêts et disposeront des maquettes localement dans leurs locaux. Certaines maquettes seront dupliquées afin de répondre à la demande.

Une communication renforcée permettra de valoriser les outils pédagogiques adaptés : réseaux sociaux, tutoriels, capsules vidéo avec l'ANPEA, et webinaires thématiques favoriseront leur appropriation par un plus grand nombre d'acteurs, en France comme à l'étranger.

Des démarches seront effectuées auprès de territoires où l'offre d'outils pédagogiques adaptés est inexistante, afin de favoriser le développement d'offres similaires au plus près des besoins des jeunes déficients visuels.

À travers ce développement global - pédagogique, territorial et technologique - le projet RECOP s'inscrit pleinement dans une dynamique d'éducation inclusive et équitable pour les enfants déficients visuels.

Déploiement du projet

- Mi-temps de coordination sur le projet, piloté par une transcriptrice du CTRDV
- Mise en place d'un service civique (d'octobre à décembre 2025) pour travailler sur la construction de maquettes et la communication.
- Déploiement des maquettes sur la partie Auvergne avec signature d'une convention de partenariat avec le CRDV de Clermont-Ferrand (association ITINOVA) en décembre.
- Achats de nouvelles maquettes et duplication de certaines maquettes pour les mettre en prêts directement au CRDV de Clermont-Ferrand en décembre.
- Mise en place d'un nouveau partenaire : IDV Les Primevères à Lyon (association IRSAM) pour collaborer sur la proposition de maquettes qui répondent à des enfants déficients visuels avec handicap associé en janvier 2026.
- Mise en place de 7 groupes de travail en partenariat avec des professionnels du réseau SARADV, du CRDV de Clermont-Ferrand et de l'IDV Les primevères en janvier 2026.
- Déploiement de maquettes directement sur le territoire de la Haute Savoie (74) en février 2026.

Activité chiffrée RECOP 2025

- Quelques chiffres
 - 106 prêts (100 en 2024)
 - 56 bénéficiaires (jeunes et professionnels) (45 en 2024)
 - 5 usages internes type sensibilisation
 - 64 maquettes concernées
 - Plus de 130 maquettes tactiles en fonds (120 en 2024)
 - 5 mallettes mathématiques en prêts et duplication de 3 nouvelles pour les CP/CE1 en septembre 2025 suite à une forte demande de la part des enseignants et grâce à la subvention obtenue de la FAF.
- Thèmes des maquettes les plus sorties
 - Histoire-Géo : 38 prêts dont les globes sensoriels (sortis 6 fois)
 - SVT : 28 prêts dont les globes sensoriels (sortis 6 fois)
 - Mathématiques : 20 prêts dont le théorème de Pythagore (sorti 7 fois)



- Les 3 départements qui ont le plus utilisés les maquettes

Ce sont les S3AS 42 ; S3AS 69 ; S3AS 26/07

Les maquettes sortent en priorité pour un travail pédagogique sur une notion.

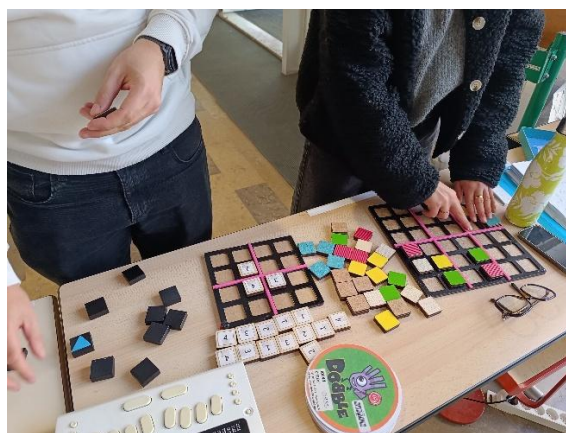
Les maquettes sortent également pour des sensibilisations, des formations professionnelles des démonstrations aux familles, etc.

- **Emprunteurs**

Ce sont en majorité des professeurs et des enseignants spécialisés mais aussi des parents et des professionnels de la déficience visuelle.

- **Sensibilisation**

3 sensibilisations conséquentes : une sensibilisation à la MLIS de Villeurbanne, une autre à l'Université Claude Bernard Lyon 1 Bâtiment Laennec en partenariat avec l'IFMKDV et l'ANPEA et une autre à la Médiathèque de la Part-Dieu.



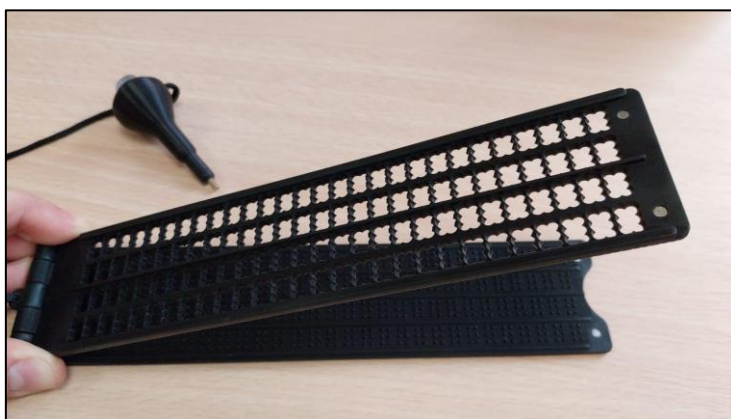
PROJET DE CREATION ET DE DIFFUSION D'UNE « TABLETTE INVERSEE »

Le projet évoqué dans le rapport d'activité 2024 s'inspire d'une tablette braille « à picots » développée par l'association espagnole ONCE, qui permet d'écrire en braille de gauche à droite et facilite la prise de notes rapide pour les personnes déficientes visuelles. Ne pouvant être commercialisée hors d'Espagne, une transcriptrice du CTRDV et un technicien 3D ont collaboré pour créer une version améliorée appelée « tablette inversée ».

En Juin 2025, Le CTRDV a accueilli Aline PICCOLI OTALARA. Il s'agit d'une chercheuse Brésilienne, titulaire d'un doctorat en éducation scolaire, qui a fondé une entreprise, TECE - Technologie et Sciences de l'Éducation, qui travaille dans le secteur des technologies d'assistance et de l'accessibilité. (<https://www.tece.com.br/>) Cette rencontre avait pour objectif d'échanger sur la possibilité d'établir un partenariat de recherche autour de la tablette inversée que commercialise son entreprise TECE. Cette tablette est diffusée par ONCE en Espagne et Aline a vu dans nos échanges la possibilité de la diffuser en France.

Ce n'est pas la mission du CTRDV que d'être revendeur, mais nous avons transmis les liens à Aline pour qu'elle communique avec de potentiels revendeurs.

Au niveau du CTRDV, nous souhaitons néanmoins réfléchir à une recherche action sur l'opportunité pédagogique d'utiliser un tel outil dans l'apprentissage du braille (voir développement dans la partie « Recherche » de ce rapport d'activité.).



LE DISPOSITIF RECATT (RESEAU COLLABORATIF D'AIDES TECHNIQUES TECHNOLOGIQUES POUR LA DEFICIENCE VISUELLE)

Quelques définitions pour bien comprendre les chiffres :

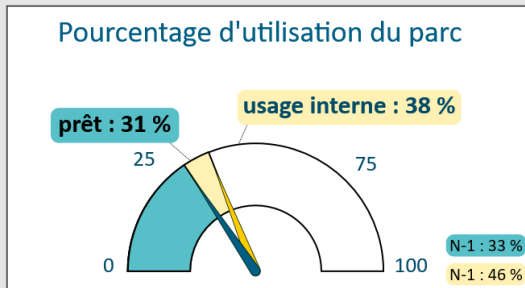
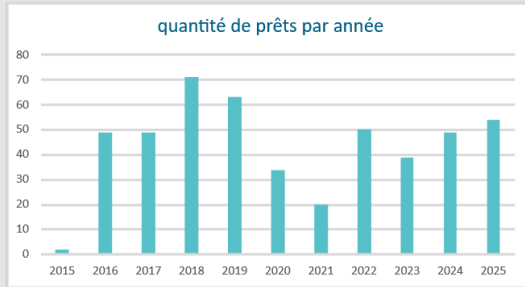
Un **prêt** consiste à laisser un ou plusieurs outils à disposition de professionnels ou de familles dans le but de l'essayer ou de remplacer ponctuellement un outil en panne. La durée est variable en fonction des cas et peut aller de quelques jours à plusieurs semaines.

Lors d'un **usage interne**, le ou les outils restent en possession du personnel du CTRDV à des fins de démonstration, de formation ou tout type d'évènement durant lesquels il est pertinent de les montrer. La durée s'étale sur quelques heures à une journée.

Une personne **bénéficiaire** peut être un professionnel faisant partie du réseau SARADV ou une famille. Pour un prêt dans une famille c'est l'enfant qui est destinataire mais dans le cadre d'un usage interne il peut s'agir des parents (exemple : formation).

Les représentations graphiques des chiffres clefs sont visibles sur la page suivante. À la suite se trouve une analyse des différents chiffres qui nécessitent une explication approfondie, des éléments permettant une lecture rapide sont identifiés **en gras**.

Général



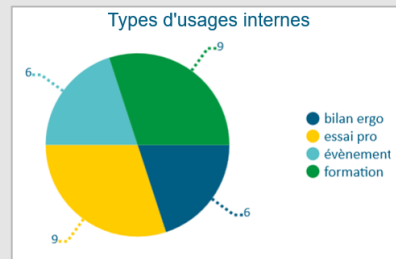
Usages internes

Quantité usages internes
30
(N-1 : 26)

Outils concernés
36
(N-1 : 39)

Total bénéficiaires
77
(N-1 : 119)

Bénéficiaires pro
42
(N-1 : 31)



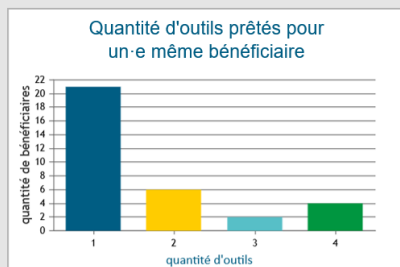
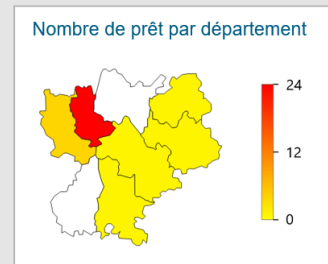
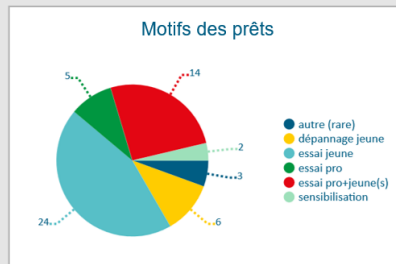
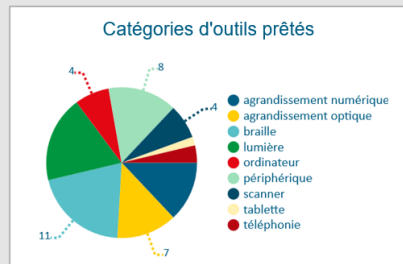
Prêts

Quantité de prêts
54
(N-1 : 49)

Bénéficiaires différents
33
(N-1 : 33)

Outils concernés
30
(N-1 : 28)

Durée médiane de prêt
27 jours
(N-1 : 27)



Durant l'année 2025 l'augmentation du nombre de prêts d'outils se poursuit. C'est partiellement dû à l'achat de nouveaux outils qui répondaient à un besoin. La quantité d'outils prêtés est similaire, mais les catégories diffèrent légèrement, notamment bien moins de scanners prêtés mais davantage de lampes.

Le scanner qui avait été acheté l'année précédente avait bien circulé. Cela peut être expliqué par deux hypothèses : soit nous prêtons davantage les outils récents car ils surpassent les anciens, soit ils répondent à un besoin exprimé par le terrain auquel nous avons répondu dans l'année.

Plusieurs achats ont été effectués sur le crédit non reconductible accordé en janvier 2024 :

- Une plage braille bnote20
- Un ordinateur portable avec microsoft office
- Une caméra adaptée CoastDuo
- Trois lampes
- Une tablette graphique
- Un casque conduction osseuse
- Un kit d'autocollants braille pour clavier azerty

Ces achats répondaient soit à des demandes formulées par différentes personnes bénéficiaires (tablette graphique, autocollant braille) soit à des outils identifiés comme des valeurs ajoutées à proposer à l'essai. C'est le cas de la caméra CoastDuo qui vient prendre une place vide et qui faisait cruellement défaut sur le besoin d'un outil à la fois léger et accessible. La plage braille vient doubler un modèle similaire mais avec un format plus petit, ce qui permet de doubler l'offre de prêt sur cet outil très demandé et essayer en passant un modèle de plus petite taille.

Concernant les usages internes, on note une diminution massive du nombre de personnes concernées, c'est lié au fait que l'année précédente avait accueilli davantage d'événements comme des visites de classes (médecine, école d'optique). Aussi le choix a été fait de ne plus investir de temps dans des événements qui ne concernent pas directement le public ciblé par les missions.

Une lettre d'information à destination des professionnels partenaires a été initiée, « la minute RECATT » a pour but de contenir deux ou trois informations succinctes qui peuvent intéresser les destinataires. Le projet était de faire un envoi mensuel mais finalement il est plus fonctionnel de collecter des informations et de déclencher un envoi quand il y en a assez pour faire un contenu qui se lit en une minute.

L'application de gestion de prêts développée spécifiquement pour l'activité du CTRDV commence à être utilisée par un service partenaire (le SAAAS du Rhône). C'est encore un usage timide mais la dynamique s'installe. L'intérêt est double, cela apporte du confort de gestion pour ce service et permet de centraliser les informations de prêt pour mieux identifier les outils qui sont prêtés ou non, et donc les besoins à satisfaire.

Il y a eu sept séances de démonstration d'outils à des publics variés qui visitent le service comme des parents ou des professionnels nouvellement arrivant dans le réseau ou qui souhaitent se mettre à niveau sur la culture général des outils de compensation de la déficience visuelle. Il y a notamment eu une intervention à la médiathèque de la commune de Bron par l'intermédiaire d'un parent d'un jeune suivi qui y travaille. La bibliothèque souhaitait investir dans des outils pour proposer de l'accessibilité à la lecture à un public déficient visuel.

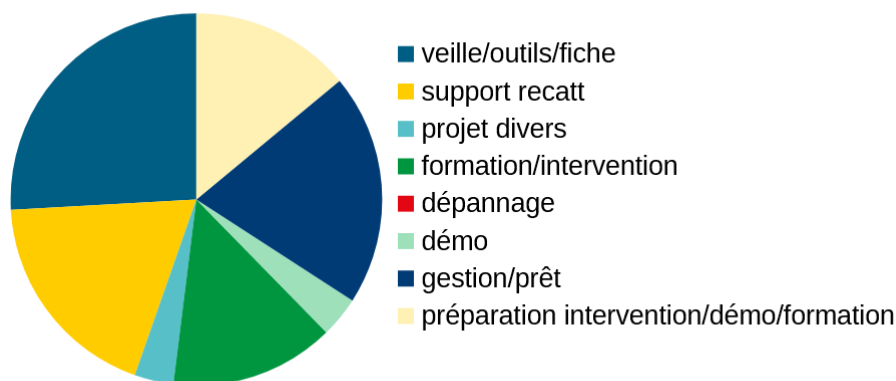
L'informaticien a participé à neuf séances en présence de jeunes bénéficiaires en tant que support technique aux ergothérapeutes sur l'utilisation d'outils ou de logiciels principalement pour des brailleuses. C'est là où la compétence technique est la plus demandée par rapport aux outils de compensation de la malvoyance. Il y a eu plusieurs séances suite à la sortie remarquable d'un programme développé par un enseignant spécialisé « calto », une calculatrice niveau lycée qui vient remplir un besoin qui n'avait pas de solution satisfaisante ce public. Les autres séances portaient notamment sur les plages braille et l'utilisation de mail ou de smartphone. L'utilisation d'un client de messagerie et la navigation internet sont des sources d'autonomisation importantes qui font l'objet de nombreuses demandes et qui ne sont pas forcément ciblées par les enseignements scolaires.

Cette année il y a eu sept formations données et qui ont accueilli au total 34 professionnels et 5 bénéficiaires (parent ou jeune). Ce ne sont généralement des formations pas très remplies mais ce sont des sujets assez spécifiques. Le technicien en informatique adaptée a bénéficié de deux séances de formations sur les

techniques de facilitation : la facilitation de réunion en intelligence collective et la facilitation graphique. Ce sont de nouvelles compétences qui permettent d'amender les formations proposées avec de nouvelles approches.

L'informaticien a pu participer à une journée d'étude de la Fédération des Aveugles de France à Paris. C'était une occasion de développer davantage le réseau et partager des ressources en plus de participer aux conférences. Ce type d'évènement permet notamment d'avoir de la visibilité sur les sorties d'outils à venir et donc de pouvoir anticiper des accompagnements avec des jeunes pour des besoins associés.

La répartition du temps de travail du technicien en informatique adaptée sur les différentes tâches est visible sur la figure ci-dessous. Le travail de veille a pris une part plus importante que l'année précédente. C'est un changement positif car ça démontre un quotidien moins piloté par des tâches de gestion et qui permet de travailler sur des sujets choisis. Le support a aussi occupé une part plus importante tout en ayant moins de sollicitations pour du dépannage. Il a par exemple été davantage question d'être contacté pour des conseils que pour des problèmes.



Parmi les sujets choisis, il a été possible d'approfondir l'exploration de l'accessibilité des matières scientifiques et notamment les mathématiques et l'informatique. Après discussion avec les enseignants spécialisés, il a été validé que le technicien en informatique adaptée puisse concevoir une nouvelle formation à destination des jeunes et des enseignants spécialisés sur l'utilisation d'un tableur avec un lecteur d'écran. Elle sera proposée en 2026. Le premier objectif est de compenser rapidement les cas où les jeunes auraient été dispensés de ce genre d'activité par méconnaissance des possibilités en matière d'accessibilité. Le second objectif est d'accompagner les professionnels en parallèle pour qu'ils puissent s'approprier le sujet. L'objectif à long terme est d'éviter de réduire les voies d'orientations possibles pour les jeunes et de leur permettre d'envisager des carrières dans des domaines technologiques et scientifiques. Le technicien en informatique adaptée a été en contact avec des professionnels de l'informatique non-voyants qui sont des ressources pour produire cette formation.

Les mathématiques restent un sujet d'actualité avec à la fois des nouveaux outils logiciels qui pourront bousculer les verrous actuels mais aussi sur la question de l'apprentissage du braille mathématique par rapport au LaTeX à partir du secondaire, c'est un format qui permet d'écrire les maths et qui est utilisé par les voyants dans tous les domaines des sciences et techniques. Ce type de réflexion fait un usage extensif du réseau, à la fois pour collecter des avis et pratique mais aussi pour déployer des propositions.

En matière de réseau, la lettre d'information par mail a été utilisée pour collecter des avis via un questionnaire sur l'utilisation des tablettes tactiles en inclusion scolaire. Il n'y a pas de consensus et beaucoup de questions et de demandes et pas vraiment de réponse systématique. Il s'agit de réfléchir au compromis entre le coût du matériel et donc les possibilités de financement par l'Académie, la compétence sur ces outils des

professionnels qui accompagnent les jeunes, l'évolutivité et la compatibilité des outils avec les capacités présentes et supposées à venir des jeunes concernés.

Le réseau des professionnels du numérique de la Fédération des Aveugles de France dont fait partie l'informaticien est une ressource importante sur tous ces sujets. Ce réseau se réunit en visio plusieurs fois par an pour partager des informations et des questionnements sur des sujets en lien direct avec l'activité du RECATT au CTRDV même si nous avons la spécificité de travailler avec des jeunes par rapport à la plupart des autres associations membres de ce réseau qui travaillent avec un public adulte. Le technicien en informatique adaptée a reçu la visite de deux professionnels pour échanger longuement sur des pratiques de gestion de prêt de matériel ou de choix d'outil pour répondre à des besoins donnés.

LE PROJET D'ESPACE CULTUREL PARTAGE SUR LA DEFICIENCE SENSORIELLE

Contexte

Dans une logique de développement de lieux de ressource et d'expertise au service du droit commun, le CPOM des PEP69ML et le projet du dispositif sensoriel (CAMSP DS-S3AS69-Réseau Sens), proposent par un rapprochement des services experts (dont le CTRDV), la création d'un espace culturel partagé.

Enjeux du projet

- Rendre lisible un fond de ressources 0-20 ans par la mutualisation des ressources des différentes entités.
- Elargir les actions et la mise à disposition des ressources au secteur adulte.
- Contribuer à une continuité dans les parcours pour toutes les personnes concernées de 0 à l'âge adulte.
- Rendre ce fond plus exploitable par la mise à disposition dans un lieu unique.
- Faciliter le transfert de compétences et connaissances sur la déficience sensorielle par la rencontre des acteurs dans un lieu unique.
- Sensibiliser et former le droit commun à la déficience sensorielle grâce à cet espace ressource clairement identifiable.
- Inscire fortement les actions autour de la déficience sensorielle sur le territoire villeurbannais.
- Faciliter les réponses aux besoins du droit commun.
- Créer un espace de rencontre convivial.
- Renforcer l'accès aux ressources pour les personnes concernées.

Portage du projet

L'espace culturel serait un lieu partagé, géré par le dispositif sensoriel (CAMSP-S3AS) et le CTRDV regroupant l'ensemble des ressources documentaires concernant la déficience sensorielle à destination des jeunes, des familles, des professionnels de l'association et des partenaires.

Ressources du lieu

- Bibliothèque adaptée : ouvrages de lecture adaptés en agrandi et braille
- Maquettes pédagogiques (RECOP)
- Outils techniques et technologiques (RECATT)
- Bibliothèque de supports visuels pour les Déficiences auditives

Les ouvrages scolaires ne seraient pas concernés par cet espace et continueraient à être produits et prêtés directement par le CTRDV.

Aménagement

Les services du CAMSP, du S3AS et du CTRDV se situent dans un périmètre géographique très proche. Cependant, l'espace réduit, les locaux peu accueillants, ne permettent pas d'envisager un espace supplémentaire dédié aux outils culturels communs.

Les anciens locaux de l'ERHR, 160 rue du 4 août 1789, sont à la fois proches des 3 services, facilitant ainsi l'investissement des professionnels, et également très accessibles avec la proximité des transports en communs.

Ce local de 120 m² en rez-de-chaussée, offre la possibilité d'aménager trois espaces distincts dont une grande salle pouvant accueillir davantage de personnes pour des ateliers ou des sensibilisations.

Il sera aménagé de manière modulable pour pouvoir proposer des espaces chaleureux (pour la lecture par exemple) et des espaces de type conférence.

Prestations

Il pourrait également être un lieu de formation autour de la déficience sensorielle en lien avec les formations portées par ADPEP formation, ou pour des actions de sensibilisation menées par les professionnels du CAMSP, du S3AS et du CTRDV.

La proximité des ressources diverses apporterait une plus-value à ce qui se fait actuellement par chaque entité.

Ce lieu pourrait accueillir des conférences, des soirées à thème organisées par le dispositif sensoriel et le CTRDV, en partenariat avec d'autres dispositifs des PEP69/ML comme l'IFMKDV ou la crèche PEPILOU par exemple, ainsi qu'avec des associations partenaires.

Sur les aspects éducatifs et pédagogiques, il permettrait l'accueil de groupes de jeunes des S3AS ou d'enfants suivis au CAMSP sur des projets particuliers.

L'espace culturel partagé pourrait aussi être mis à disposition pour des partenaires et pour les personnes concernées, facilitant ainsi l'accès à la culture pour les familles qui en sont éloignées, comme un tremplin ensuite vers des acteurs de droit commun (MLIS, RIZE, médiathèques, crèches, écoles,...). Des partenariats avec les bibliothèques et médiathèques de Villeurbanne seraient en ce sens à renforcer.

Les accueils de groupes scolaires pour des animations ou sensibilisations pourraient être proposés en particulier avec la Cité Scolaire René Pellet et son CDI.

Enfin, il pourrait constituer un lieu de pair-aidance pour les familles et pour les jeunes que nous accompagnons.

Des liens avec le secteur adulte sont également à construire dans ce cadre (CLB notamment)

Parties prenantes

• animateurs du lieu

Le dispositif sensoriel et le CTRDV sont les porteurs du projet.

L'espace culturel partagé serait géré par le dispositif sensoriel (sur un périmètre de dispositif sensoriel élargi au CTRDV), avec l'appui de l'ERHR.

Le documentaliste du CTRDV pourrait animer ce lieu, sa fiche de poste le prévoit.

Nous étudions la participation du SEFFS, géré par l'OVE, si l'on veut à terme enrichir les ressources pour la DA.

- **Bénéficiaires du lieu**

Il est important que les associations de parents et notamment l'ANPEA, puissent être associées également, sur la base de permanences par exemple.

Parmi les partenaires bénéficiaires du lieu, citons : Crèches, Ecoles- collèges, CSRP, Bibliothèque et Médiathèque, IDV Les Primevères, Association Ludicité, ANEA, APES, Comité Louis Braille, OVE, ...

Financement

Nous envisageons le dépôt d'une demande de financement à la fondation CERES au printemps 2026 sur la base d'une montée en charge progressive et une demande de financement sur 3 ans.

Le financement dans le cadre des projets innovants de la FGPEP a été évoqué mais peut-être dans une prise de relais à l'issue du financement CERES.

Le budget prendrait en charge les coûts de fonctionnement du local (38 000 euros) et son réaménagement (30 000), ainsi que des ressources humaines à chiffrer.

DIFFUSION ET PARTAGE D'OUTILS - LES RESSOURCES NUMERIQUES

NOMENCLATURES DES PRESTATIONS SERAFIN CORRESPONDANT

3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels

LA MALLETTE RESSOURCE – PMB MALLETTE

Partage et mutualisation sont les moteurs de ce dispositif qui vise à rassembler des outils, méthodes, ressources, élaborés et diffusés au sein des professionnels du réseau SARADV, et au-delà.

Nous proposons sur le site du CTRDV, une mallette contenant des fichiers adaptés téléchargeables directement en ligne par les utilisateurs. Il s'agit essentiellement de schémas en Histoire/Géographie, SVT, Physique/Chimie en caractères agrandis et/ou en relief.

Ces fichiers sont consultables et téléchargeables sur la page suivante :

http://www.ctrdv.fr/pmb_mallette/opac_css/

Nombre de fichiers en lignes : Plus de 3000 fichiers téléchargeables

Seuls 65 fichiers ont été ajoutés dans Mallette Ressources en 2025, en lien avec des problèmes techniques rencontrés avec le logiciel PMB. 11 de ces fichiers sont en caractères agrandis (une majorité en Luciole), le reste en braille intégral ou numérique.

Projet 2026

La plateforme de gestion du prêt va être modernisée : nouveau portail de recherche, base de données enrichie, système de traçabilité. L'objectif est de rendre la consultation et l'emprunt des ressources numériques et physiques plus simples, pour les enseignants comme pour les familles.

LES PADLETS

Présentation

Un Padlet est un « mur virtuel » sur lequel on peut afficher du texte et des images mais aussi des extraits sonores, vidéo ou une page Internet.

Les ressources ainsi mises à disposition sur le site internet du CTRDV sont non exhaustives, actualisées, fiables <https://www.ctrdv.fr/2022/04/20/padlets/>

Les informations qui se trouvent dans les Padlets concernent aussi bien les personnes en situation de déficience visuelle que toute personne intéressée par la thématique proposée.

L'accessibilité est étudiée au sein du CTRDV avec le groupe « Accessibilité ». Un lien est fait avec les développeurs de Padlet.

Nouveauté 2025

En novembre 2025, mise en ligne d'un Padlet RECOP : la structuration temporelle par thématique

Pour développer la visibilité

- Optimisation des Réseaux Sociaux et de la diffusion de l'information
- Faire régulièrement une information sur FB, Instagram, la newsletter
- Veiller à l'information mise sur le site : article, carroussel...

Amélioration du Contenu

- Recueillir les avis des utilisateurs pour comprendre ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, et ajuster le contenu en conséquence.
- Diversifier le contenu pour attirer un public plus large.

Expérience Utilisateur

- Continuer à travailler avec le groupe Accessibilité du CTRDV et les développeurs de padlet notamment pour l'affichage sur les appareils mobiles.

LA POLICE DE CARACTERES LUCIOLE

Créée en 2019, la police de caractères Luciole s'est affirmée ces dernières années comme un nouveau standard typographique dans le domaine de la déficience visuelle en France.

Elle est à présent utilisée par **une vingtaine d'éditeurs spécialisés**, des institutions de référence et **des centaines de professionnels** du champ de la déficience visuelle : transcripteurs, enseignants, développeurs, orthoptistes, etc.

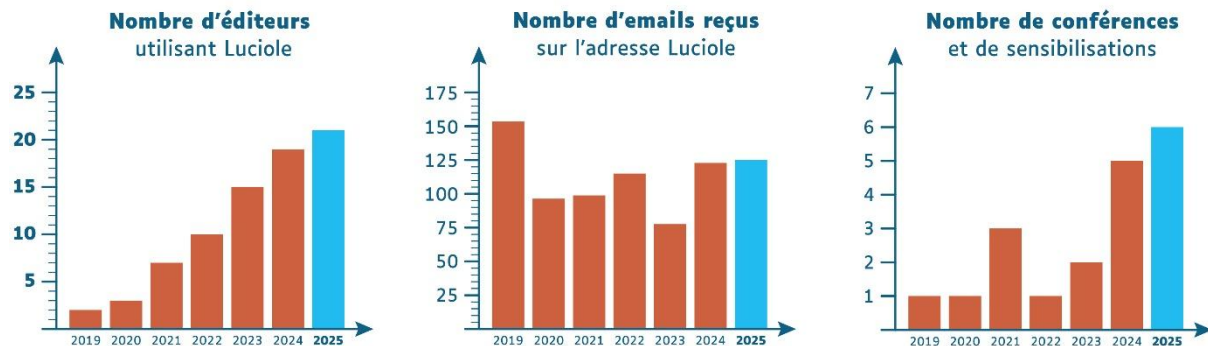
Le projet a bénéficié d'une large couverture médiatique, de publications régulières, et a été présenté dans le cadre de journées d'étude reconnues. Ce sont aujourd'hui **des dizaines de milliers de livres imprimés en Luciole** qui améliorent le quotidien des lecteurs malvoyants.

Nous estimons que d'ici quelques années, **95% des bibliothèques municipales et médiathèques** en France proposeront des ouvrages en Luciole.

Plus de 700 emails ont été reçus et traités sur l'adresse de contact du site du projet, permettant un accompagnement à grande échelle des familles et professionnels sur les enjeux liés à la lecture mais également une analyse fine des besoins exprimés.

L'équipe du projet Luciole forme aujourd'hui les futurs enseignants spécialisés (Insei) et les futurs transcrip-teurs (Fisaf) aux enjeux de la lecture pour les personnes déficientes visuelles.

Quelques chiffres



Les temps forts du projet en 2025

- **Le projet Luciole bénéficie d'un nouveau site internet, à la pointe de l'accessibilité.**

La date du 28 juin 2025 marque l'entrée en vigueur de la directive européenne sur l'accessibilité des produits et services. Pour autant, l'accessibilité numérique est encore à la traîne. Sur près de 7000 sites internet contrôlés par la FAF, seuls 0,36 % se déclarent en conformité avec les critères d'accessibilité du RGAA. Le site internet Luciole, développé avec un spécialiste de l'accessibilité, est aujourd'hui l'un des rares en France à être totalement conforme aux normes internationales du RGAA.

- **Une nouvelle extension du projet pour les sciences : Luciole Math.**

L'objectif de Luciole Math était de créer une nouvelle police de référence en matière de sciences, à la fois plus accessible et capable de répondre aux différentes applications des mathématiques, depuis l'ingénierie jusqu'à l'enseignement. Le projet a été développé avec le mathématicien Daniel Flipo et le soutien de l'Association GUTenberg, fondée en 1988 pour promouvoir l'usage de LaTeX pour les mathématiques. Luciole Maths contient plus de 3000 signes, et est conçue pour permettre la production de documents scientifiques avec les éditeurs d'équation sous LaTeX, pour l'enseignement supérieur et la recherche.



- **Présentation de Luciole Math à la 10e Conférence européenne de l'ICEVI à Padova, Italie.**

La conférence européenne ICEVI sur la déficience visuelle (*International Council for Education of People with Visual Impairment*) rassemble tous les 4 ans des professionnels d'Europe et du monde entier pour 3 journées d'étude. Les objectifs de l'équipe pour cette Conférence : développer Luciole à l'international et annoncer le lancement du projet Luciole Math. En France, le projet a été annoncé par M. Kauffmann (fondateur de Framasoft, Direction du Numérique pour l'Éducation au Ministère de l'Éducation Nationale).



- **Luciole Math est inclus en juin 2025 dans deux grandes distributions LaTeX.**

Deux des plus grandes distributions LaTeX à l'international incluent nativement Luciole et Luciole Math dans leur installation : TeX Live et MiKTeX (versions de juin 2025). Luciole et Luciole Math sont ainsi disponibles auprès de millions d'utilisateurs dans le monde, sans même qu'il soit nécessaire de les installer, permettant une meilleure diffusion du projet à l'échelle internationale.

- **Luciole est récompensé à un concours international en octobre 2025.**

Le projet Luciole a été primé au "Global Business Awards 2025", un concours international basé au Royaume-Uni visant à récompenser des projets innovants. L'ensemble du projet a reçu un "Access to Culture Excellence Award". C'est la deuxième distinction pour Luciole, après la labellisation en France par le Secrétariat d'État chargé des personnes handicapées.

- **La Librairie des Grands Caractères lance le premier "Prix des lecteurs de livres en grands caractères".**

En partenariat avec le média ActualLitté, l'INJA, l'UNADEV et typographies.fr, ce prix littéraire cherche à valoriser la qualité éditoriale des ouvrages et à faire entendre la voix des lecteurs en montrant, notamment aux bibliothèques, l'importance et la richesse de ce domaine éditorial qui concerne plus d'1 million de personnes en France. Les 18 ouvrages sélectionnés par les différents éditeurs cette année sont en Luciole.

Perspectives

Le projet Luciole a bénéficié en juillet 2024 d'un financement de 28 000 euros sur 3 ans, ce qui nous permet de continuer à développer le projet jusqu'en juillet 2027, avec un 0,3 ETP réparti dans l'équipe du projet.

Le projet Luciole est en lien avec 4 des 5 missions du CTRDV :

- Compensation du handicap autour de situations particulières
- Diffusion et partage d'outils au plus grand nombre
- Transmission des savoirs et savoir-faire
- Recherche actions dans le champ de la déficience visuelle

Ceci nous permet d'envisager le développement dans plusieurs champs simultanés. Les domaines prioritaires pour l'année 2026 :

- Communication (au national et à l'international)
- Formation des professionnels (formations et publications)
- Suivi technique du projet et réponses aux demandes
- Suivi des indicateurs d'impact et de diffusion

DIFFUSION ET PARTAGE D'OUTILS - DIFFUSION DE L'INFORMATION

STRATEGIE DE COMMUNICATION

Le groupe communication du CTRDV gère la communication interne et externe du service. Les différents supports de communication du service sont :

- Les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn)
- Le site internet
- Les newsletters
- L'affichage dans le service
- Divers flyers distribués dans le cadre d'événements (journées portes ouvertes, journées interprofessionnelles etc.).

Le groupe se réunit environ une fois par mois pour identifier les actions à mettre en place, les informations à relayer, mais aussi pour faire un bilan des actions menées, analyser les retours (accessibilité, taux de réponses, etc).

ACTIONS REALISEES EN 2025

Parmi les objectifs que nous avons prévus pour 2025 il y avait :

- Installer « l'accueil 2 » sur le site internet
- Relancer les publications via LinkedIn pour nos formations, nos évènements et nos réalisations
- Faire en sorte qu'il y ait toujours au moins une publication par semaine sur Facebook et Instagram, et une fois toutes les deux semaines sur LinkedIn
- Faire une Newsletter au moins tous les deux mois (l'idéal serait de maintenir 8 par an).
- Faire davantage de flyers à distribuer et de posters pour diffuser notre offre de formation et nos réalisations notamment.
- Rendre les publications plus accessibles notamment avec l'usage du FALC

Le 13 mai 2025, une première présentation de l'interface "Accueil 2" du site internet a été présentée à l'équipe complète. Plusieurs retours ont émergé et l'interface n'a pas fait l'unanimité pour plusieurs raisons :

- Manque de clarté concernant la différenciation "suivi par un SAAAS" et "non suivi par un SAAAS" : besoin d'une entrée accessible et suffisamment claire pour être comprise par tous.
- Proposition d'envoyer le site à des testeurs pour avoir des retours de personnes externes qui ne connaissent pas la première version.

Le 20 juin 2025, lors d'une réunion institutionnelle, il a été proposé de faire appel à deux facilitrices pour animer une réunion en présence de l'équipe complète. Cette réunion a donné lieu à diverses propositions et travaux.

Il a ensuite été décidé lors de la rentrée de septembre 2025 de choisir des objectifs moins ambitieux : le site internet étant un chantier très long et en constante évolution.

Moins de publications régulières sur les réseaux sociaux au cours de l'année par manque de temps pour s'y consacrer pleinement. De même, les articles et informations sur le site internet ne sont pas toujours actualisés en temps et en heure.

Parmi les nouveautés de cette année :

- Plusieurs documents ont été produits en FALC, dont le formulaire de consentement pour les familles (avec l'aide d'Alexandre GISLARD, chargé de mission qualité pour les PEP69/ML, ainsi que du groupe accessibilité).
- Changement de la trame de compte rendu de bilan pour la rendre plus agréable à lire, avec ajout d'un sommaire notamment.

ACTIVITE CHIFFREE

Newsletter

La newsletter est régulièrement envoyée aux familles et professionnels du réseau SARADV ainsi qu'aux personnes s'inscrivant sur notre site internet.

La dernière Newsletter de 2025 a été envoyée à 1 682 personnes avec un taux d'ouverture traçable de 47.44 % (soit 789 ouvertures estimées).

10 Newsletters ont été envoyées sur 2025 soit 2 de plus qu'en 2024.

Les destinataires peuvent se désinscrire en un clic, il n'y a pas de risque de réintégrer leur adresse mail par mégarde : la plateforme garde en mémoire les désinscriptions.

Via le site internet : 459 inscrits au total.

Sur Facebook

- Nombre de vues : 17,7 K
- Interactions avec le contenu : 398 (hausse de 21%)
- Followers : 678 contre 665 en 2024
- Publication avec le meilleur nombre de vues : Mercredi 29 janvier 2025, 946 vues pour likes et 5 partages pour l'annonce de notre journée portes ouvertes.

Sur Instagram

Couverture : hausse de 4.2 %

- Vues : 3.2 K
- Interactions avec le contenu : 101
- Followers : 137 contre 113 en 2024
- Publication avec le meilleur nombre de vues : Journée portes ouvertes, le 29 janvier 2025 avec 192 vues et 6 interactions.

Sur LinkedIn

- Vues de la page : 216 contre 304 en 2024
- Visiteurs uniques : 123 contre 140 en 2024
- Nombre d'abonnés : 266 contre 185 en 2024
- Couverture la plus élevée : Présentation de la vidéo "Préparer la rentrée scolaire de son enfant déficient visuel" avec l'ANPEA, avec un taux d'engagement de 6.24%.

PROCHAINS OBJECTIFS DE COMMUNICATION POUR 2026

- Renforcer la communication à visée professionnelle sur LinkedIn car c'est le réseau sur lequel nous sommes le moins présents et donc moins visibles.
- Faire tester le site internet aux familles pour obtenir leurs retours.
- Uniformiser les affichages en interne pour garder une cohérence visuelle.
- Présenter davantage les métiers du CTRDV pour faire connaître le service au grand public (davantage flyers, de visuels sur le site).

JOURNEE PORTES OUVERTES 2025

Comme tous les ans au mois de mars, nous avons organisé une journée portes ouvertes, co-portée avec l'ANPEA. Cette journée a eu lieu le 15 mars 2025. Nous avons accueilli 40 visiteurs sur la matinée : 15 familles et 4 professionnels. Les enfants étaient bien représentés, ils étaient 21, avec une moyenne d'âge entre 7 et 8 ans. Le plus grand est âgé de 18 ans, le plus jeune de 3 ans.

Le taux de satisfaction de la journée, recueilli grâce à un questionnaire à chaud, fait état d'une note de 4.81/5.

Les PEP 69 La solidarité en action

ctrdv Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle

ANPEA ASSOCIATION NATIONALE DES PARENTS D'ENFANTS AVEUGLES

Journée portes ouvertes

SAMEDI 15 MARS 2025 DE 9H A 13H

Parents, enfants, jeunes et professionnels concernés par la déficience visuelle, vous êtes invités à découvrir le CTRDV et l'ANPEA, mais aussi partager et expérimenter autour de nos ateliers et espaces

BRILLE ET BIBLIOTHÈQUE
Livres en caractères agrandis, en braille, multi-adaptations, adaptations numériques, manuels scolaires : à tester et emprunter!

PÉDAGOGIE ADAPTÉE
Venez découvrir et manipuler nos maquettes pédagogiques adaptées!

LUDOTHÈQUE
Testez et découvrez en famille nos jeux adaptés aux déficients visuels

AIDES TECHNIQUES ET TECHNOLOGIQUES
Découvrez les outils et testez le matériel pour faciliter le quotidien des déficients visuels

LOCOMOTION
Présentation des outils classiques de locomotion et outils testés actuellement

Et bien d'autres encore, venez nous voir!

Localisation : CTRDV
150 rue du 4 août 1789
69100 Villeurbanne

Coordonnées :
☎ 04 37 43 38 28
✉ ctrdv@lespep69.org

Deux temps forts prévus sur la matinée :

- Un Café des Parents
- Un atelier cuisine adapté aux enfants déficients visuels

BUFFET OFFERT ET HORAIRE D'ARRIVÉE LIBRE
Possibilité de garderie sur place à partir de 4 ans

Programme complet de la journée : au verso et en ligne sur notre site web

Les PEP 69 La solidarité en action

ctrdv Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle

ANPEA ASSOCIATION NATIONALE DES PARENTS D'ENFANTS AVEUGLES

Journée portes ouvertes

SAMEDI 15 MARS 2025

DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

9h : début de la journée
9h – 11h30 : exploration libre des espaces de découverte
11h30 – 13h : buffet offert

Note : l'horaire d'arrivée est libre, un accueil sera présent tout au long de la matinée.

TEMPS FORTS

- **10h - 11h = Atelier Cuisine**
A destination prioritairement des enfants déficients visuels. Pour les adultes et la fratrie, vous pourrez vous mettre en situation de cécité ou malvoyance (dans la limite des places disponibles).
- **10h30 - 11h30 = Café des Parents**
Venez échanger et partager avec d'autres parents d'enfants déficients visuels d'Auvergne Rhône Alpes. Les sujets abordés sont totalement libres et apportés par vous en fonction de vos besoins.

NOS ESPACES DE DÉCOUVERTE

- **Aides technologiques**
Présentation et test d'outils numériques à destination des déficients visuels.
- **Vie quotidienne**
Venez découvrir et tester le matériel qui peut aider à faciliter le quotidien des personnes malvoyantes et aveugles.
- **Orientation et mobilité**
Découvertes d'outils et techniques pour se déplacer. Présentation d'outils en test tel que la Oui Canne ou la Canne électronique.
- **Ludothèque**
Vous êtes déficient visuel et aimez jouer et partager des moments conviviaux avec votre famille, vos amis... Jeux adaptés au grand public, venez découvrir toutes les possibilités qui s'offrent à vous.
- **Bibliothèque adaptée**
Découvrez la bibliothèque d'ouvrages adaptés du CTRDV. Livres en caractères agrandis, en braille, multi-adaptations, adaptations numériques, manuels scolaires ... Vous saurez tout et pourrez repartir avec des ouvrages adaptés à vos besoins.
- **Outils et objets pédagogiques**
Venez découvrir et manipuler nos maquettes pédagogiques. Vous pourrez les tester et les emprunter si vous le souhaitez.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Possibilité de garderie sur place à partir de 4 ans
- Accessible en transports en commun (métro A - Flachat ou ligne C26 arrêt - La Perralière)
- Places de parking à proximité de La Perralière

ANPEA
L'Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles ou malvoyants, avec ou sans handicaps associés (ANPEA) sera présente avec :

De 9 à 13 heures :

- Un lieu d'échanges entre familles
- Un espace lecture pour les enfants
- Un troc de livres adaptés occasion

CTR DV - 150 rue du 4 août 1789 - 69100 Villeurbanne ☎ 04 37 43 38 28 ✉ ctrdv@lespep69.org

PARTICIPATION AU BICENTENAIRE DU BRAILLE

Le mercredi 15 octobre 2025, l'Université Claude Bernard Lyon 1 a accueilli, dans le cadre du bicentenaire du braille, une riche animation dédiée à la découverte de la déficience visuelle et à la sensibilisation du grand public aux enjeux de l'accessibilité. L'événement, organisé conjointement par le Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTR DV), l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie pour Déficients Visuels (IFMKDV), et l'Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles et malvoyants (ANPEA) a offert aux étudiants une expérience à la fois pédagogique, sensorielle et profondément humaine.



Une exposition pour retracer deux siècles d'histoire

En parallèle de cette matinée d'échanges, une exposition retraçant l'histoire de la déficience visuelle à Lyon se tenait sur le campus du 13 au 17 octobre. Celle-ci proposait une immersion historique et culturelle dans les grandes étapes de la reconnaissance, de l'éducation et de l'intégration des personnes malvoyantes et non-voyantes, depuis l'invention du système Braille jusqu'aux dispositifs technologiques contemporains.

Ateliers sensoriels et pédagogiques

Au cœur de l'événement, plusieurs ateliers participatifs ont permis aux étudiants, mais aussi aux professeurs et personnels de l'établissement de mieux appréhender la diversité des adaptations nécessaires à la vie quotidienne, aux loisirs et à l'apprentissage. Les participants ont ainsi pu s'initier à l'écriture en braille à l'aide de la machine Perkins, découvrir les maquettes scientifiques en trois dimensions et expérimenter les supports pédagogiques en relief, conçus pour favoriser la compréhension des notions scientifiques par le toucher. Ces dispositifs, à la croisée de la science et de la pédagogie inclusive, témoignent de l'ingéniosité et de la rigueur qui président à la transmission du savoir aux étudiants déficients visuels.

Des jeux pour voir autrement

Les temps de jeux et de découvertes sensorielles ont également suscité un vif intérêt. Dobble en gros caractères, memory tactile, jeux de cartes adaptés ou exploration de textures les yeux bandés : autant d'activités ludiques qui ont permis aux participants de percevoir, ne serait-ce qu'un instant, la richesse et la complexité de la perception non visuelle. Un quiz en ligne sur l'histoire du braille complétait ce parcours de sensibilisation, conjuguant rigueur historique et dimension interactive.

Une journée de partage et de réflexion

Près d'une cinquantaine d'étudiants ont pris part à cette journée, manifestant un réel enthousiasme et une curiosité sincère. Tous sont repartis avec un alphabet en braille, souvenir symbolique de cette rencontre, ainsi que quelques bonbons, clin d'œil convivial à une matinée placée sous le signe du partage et de la découverte. Par-delà sa portée informative, cette initiative a rappelé combien la connaissance du handicap, loin d'être un simple savoir technique, engage une réflexion éthique et sociale sur la place de chacun dans l'espace universitaire. Sensibiliser, c'est apprendre à voir autrement, non plus avec les yeux, mais avec l'intelligence et la bienveillance.

PARTICIPATION A LA SEMAINE DU HANDICAP DE VILLEURBANNE

Dans le cadre de la semaine du handicap à Villeurbanne, le CTRDV a été sollicité par la MLIS pour organiser des ateliers le mercredi 21 mai de 14h30 à 17h30 : un atelier de sensibilisation à la déficience visuelle et un atelier autour du jeu adapté. Par ailleurs, un atelier conjoint avec le TactiLab de Villeurbanne s'est également organisé le vendredi 23 mai de 9h30 à 12h.

Ces trois ateliers ont pu se faire avec la participation de la FAF APRIDEV.

Les ateliers du mercredi se sont faits conjointement sur le même créneau. Des bénévoles de la FAF APRIDEV sont venus en renfort pour tenir des tables de jeux et/ou expliquer le braille au public.

Le public de la MLIS a pu apprendre à écrire et lire en braille, découvrir les outils pour les élèves déficients visuels comme le dessin adapté, le dessin en relief, des maquettes tactiles mais également construire une fresque en braille.

L'atelier du vendredi s'est déroulé à la MIETE avec une classe de CE2. Le président de la FAF APRIDEV était présent pour montrer comment fonctionne une plage braille et pour expliquer l'histoire du braille. Les élèves ont tourné sur 5 ateliers : comprendre la cellule braille; lecture en braille; découverte de maquettes; témoignage et histoire; démonstration de machines au TactiLab.



TRANSMISSION DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE (ACTIONS DE FORMATION)

NOMENCLATURES DES PRESTATIONS SERAFIN CORRESPONDANT

- 3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels

DONNEES ADMINISTRATIVES DU CENTRE DE FORMATION

Les actions de formation portées par le CTRDV s'inscrivent dans le cadre du centre de formation des PEP 69/ML, sous la responsabilité de la directrice du développement, Bérengère Dutilleul.

C'est la secrétaire du CTRDV qui assure le secrétariat du Centre de formation.

Une chargée de mission est embauchée sur un temps partiel pour piloter le Centre de formation : gestion du catalogue, animation des réunions du COPIL, lien avec la secrétaire pour les aspects budgétaires et comptable, suivi du cahier des charges Qualiopi, soutien aux formateurs avec apport d'outils et ingénierie pédagogique.

Le centre de formation est enregistré sous le n° 82 69 08767 69 auprès du Préfet de la Région Rhône-Alpes. Le numéro SIRET de rattachement est le : 779 904 671 00319 (siège de l'association). Le compte bancaire associé au centre de formation est le compte n°08004502442 au Crédit Coopératif.

Une réflexion est en cours concernant l'externalisation ou non du centre de formation.

LA CERTIFICATION QUALIOPi

La certification a été obtenue le 7 décembre 2021 avec aucune non-conformité.

L'audit de surveillance a été mis en œuvre en mars 2023.

L'audit de renouvellement a eu lieu en octobre 2024 avec zéro non-conformité et un renouvellement pour 3 ans avec un audit de surveillance à mi-parcours.

L'ACTIVITE ACTUELLE / LES THEMATIQUES

Le catalogue de formation des PEP69/ML en ligne évolue au fil de l'eau et s'enrichit en cours d'année de nouvelles offres de formation, soit 26 formations différentes.

L'offre de formation est organisée en 4 thématiques :

- Accompagnement précoce – déficiences sensorielles
- Déficiences visuelles
- Handicaps rares – handicaps complexes
- Évolutions des pratiques

L'offre de formation est disponible sur le site : [http://www.lespep69.org/centre-de-formation/nos-
formations/](http://www.lespep69.org/centre-de-formation/nos-formations/)

En 2024, intégration au catalogue de 2 formations autour de la VIAS et d'une formation sur la lecture et la malvoyance portée par le CTRDV.

LA TARIFICATION

Le centre ADPEP formation cherche, depuis ces dernières années, à améliorer la qualité de gestion, de communication et pédagogique des sessions de formation qu'il programme. Depuis décembre 2021, l'obtention de la certification Qualiopi atteste et valide ces démarches d'évolution.

Pour pérenniser ces évolutions en conservant une ligne éthique et qualitative nous faisons appel à des fonctions support, d'étayage et de développement qui induisent un coût de fonctionnement qui impacte le coût des sessions de formation.

Aujourd'hui la politique tarifaire du centre de formation ADPEP 69, se construit depuis la rentrée 2022 autour de deux tarifs :

La gratuité pour les familles concernées par une situation de handicap pour un de leurs proches.

Un tarif journalier unique pour les professionnels de 80€ par participant et par jour sauf pour certaines formations dont le prix est supérieur en raison du nombre de formateurs, de la durée de la formation ou dans le cas d'intervention extérieure.

CONTROLE QUALITE

Le Centre de formation a été notifié pour bénéficier d'un **contrôle qualité par le GIE D2OF**. Cet organisme est un regroupement d'OPCO et de financeurs qui ont la possibilité de faire un contrôle qualité à partir d'un référentiel établi. Le contrôle s'effectue en 2 temps :

- dépôt d'éléments sur une plateforme

- contrôle sur site

A l'issu du contrôle, nous recevons une note de synthèse pour identifier des axes d'améliorations et des points peut être à corriger.

ACTIONS DE FORMATION PORTÉES PAR LE CTRDV EN 2025 – CATALOGUE LES PEP69/ML

ACTIONS DE FORMATION PORTÉES PAR LE CTRDV EN 2025 – Catalogue les PEP69/ML					
Formation	Nombre de participants	Famille	Professionnel	Dates	Satisfaction
F14-2025 Accessibilité de l'ordinateur avec un lecteur d'écran	1		1	19.02.2025	
F10-2025 - Braille intégral en e-learning	13	10	3	17.03.2025	
F12-2025-Accessibilité des téléphones et tablettes en cas de déficience visuelle	6	4	2	19.03.2025	4.7/5
F04-2025-Situations favorables et prérequis au déplacement du jeune enfant déficient visuel	7	2	5	21.05.2025	4.9/5
F11-2025 - Lecture et malvoyance - Penser le livre pour les lecteurs déficients visuels	2		2	24.06.2025	5/5
F12-2025-Accessibilité des téléphones et tablettes en cas de déficience visuelle	5		5	27.08.2025	5/5
F08-2025-PACK Initiation à la Déficience Visuelle approche théorique et pratique	14	3	11	7.10.2025 8.10.2025	4.9/5
F06-2025-Déplacements et vie quotidienne : accompagnement et moyens de compensation du jeune déficient visuel	1		1	8.10.2025	5/5
F32-2025 Découverte du bloc-notes braille « Esytime & Bbook » d'Eurobraille	1		1	15.10.2025	5/5
F09.1-2025 - Découverte de l'accessibilité des outils informatiques pour jeunes non-voyants	3	1	2	5.11.2025	4.9/5
TOTAL	53	20	33		

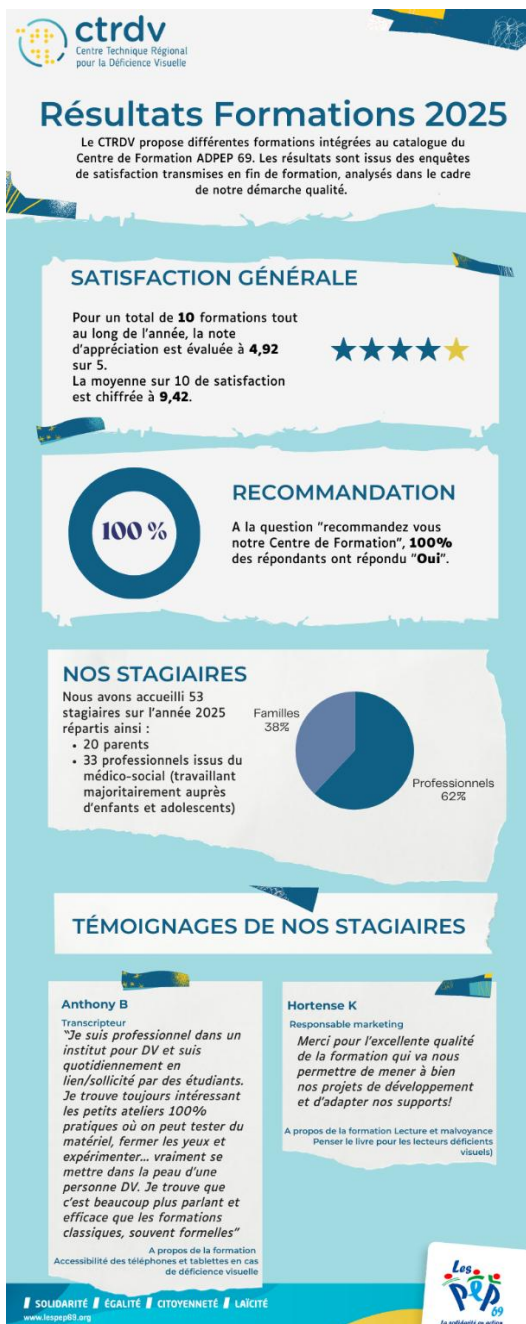
Au total, 53 personnes ont été formées en 2025, soit une diminution de 32.9 % par rapport à 2024.

ACTIONS DE FORMATION PORTÉES PAR LE CTRDV EN 2025 – Hors catalogue les PEP69/ML				
Formation	Bénéficiaire	Nombre de participants	Dates	Tarif
F11-2025-Lecture et malvoyance – Penser le livre pour les lecteurs déficients visuels	INSEI	13	7.01.2025	174 euros

F11-2025-Lecture et malvoyance – Penser le livre pour les lecteurs déficients visuels	FISAF	9	17.03.2025	600 euros
F11-2025-Lecture et malvoyance – Penser le livre pour les lecteurs déficients visuels	Editions à vue d'œil	5	8.04.2025	320 euros
Luciole – a typeface for readers with low vision	ICEVI	45	16.05.2025	
F11-2025-Lecture et malvoyance – Penser le livre pour les lecteurs déficients visuels	Famileo	2	24.06.2025	
Formation Adaptation graphiques avec la suite Adobe	FISAF transcripteurs 2025	9	2.06.2025 au 6.06.2025	2000 euros
Formation Bbook	CSRP enseignants et AESH	19	22.01.25	
Démonstration matériels/logiciels	SARADV - enseignants spécialisés	15	06.02.25	
Démonstration matériels	Bibliothèque Bron	3	03.06.25	
Démonstration Bnote	S3AS 42	2	23.09.25	

Au total, 122 personnes ont bénéficié d'actions de formation hors catalogue, contre 16 en 2024. Les actions hors catalogues sont pour l'essentiel en lien avec le projet Luciole et la formation aux outils techniques et technologiques.

Au total, les formations du CTRDV au catalogue et hors catalogue ont permis de former 175 personnes, soit une augmentation de 84.2 %, 20 parents et 155 professionnels.



ACTIONS DE SENSIBILISATION

Le pôle documentaire notamment a initié à partir de Juillet 2025 un ensemble d'actions autour de la sensibilisation, l'animation, les ateliers dans le but de promouvoir et valoriser les fonds du CTRDV.

On peut noter plusieurs évènements entre juillet et décembre 2025 :

- 2 juillet 2025: Sensibilisation Enseignants spécialisés – AESH
- 6 octobre 2025: Sensibilisation documentaliste – AESH
- 8 octobre 2025: Sensibilisation "nouveaux arrivants " de la CSRP (15 personnes)
- 9 octobre 2025 : Contact lien CDI CSRP. BCDi (version démo + temps de découverte)
- 15 Octobre 2025 – Sensibilisation bibliothèque municipale de Lyon en lien avec l'ANPEA sur les questions d'accessibilité numérique
- 16 Octobre 2025 – AccessTour autour de l'accessibilité numérique– FAF – MLIS
- 17 Octobre 2025 – Participation journée FAF – ALL Inclusive – ENSSIB –
- 29 novembre 2025 – Sensibilisation Médiathèque Villars-les-Dombes (Sensibilisation sur le Braille – Groupe d'enfants et présentation des ressources adaptées)
- 10 décembre 2025 – Atelier Jeux accessibles – BM Lyon :Après-midi de jeux avec Jeux adaptés en partenariat avec les professionnels de la BM Lyon – Espace de découverte du Braille avec découverte du système braille – déchiffrement - lecture – écriture

PARTENARIAT

Le Faculté de Psychologie et Sciences de l'Éducation (FAPSE) de l'Université de Genève a lancé un tout nouveau cours en ligne : **Handicap visuel : comprendre et agir pour l'inclusion**

Quels sont les principaux effets du handicap visuel tout au long de la vie ? Quelles solutions concrètes pour agir en faveur de l'inclusion ? Ce MOOC (Massive Open Online Course), est un apport de connaissances à la fois théoriques et pratiques pour mieux comprendre les caractéristiques du handicap visuel et agir pour l'inclusion.

Lien pour s'inscrire : <https://www.coursera.org/learn/handicap-visuel>

De nouveaux contenus pédagogiques sont accompagnés d'exemples concrets, tout en mettant en lumière les expertes et experts de Suisse et de France. Le contenu pédagogique s'appuie également sur de nombreuses ressources et témoignages vidéo de personnes aveugles ou malvoyantes ainsi que de leurs proches. Ce cours en ligne est totalement gratuit, d'une durée et d'une temporalité limitée avec une alternance de vidéos, quiz, exercices et travaux dans un format court (5 à 15 min par séquence).

L'intégralité du contenu est librement accessible grâce à une simple inscription sur Coursera, seule la certification, elle-même facultative, est payante.

Toutes les vidéos de cours sont également disponibles librement sur la chaîne youtube, pour permettre un accès à tous : https://www.youtube.com/playlist?list=PLnZcy8OmLJ2w46NqmKnCRf_ekcWbyY0g3

Le CTRDV est partenaire de cette initiative.

RECHERCHE ACTIONS DANS LE CHAMP DE LA DEFICIENCE VISUELLE

PRINCIPE ET OBJECTIF DE LA RECHERCHE AU CTRDV

La mission de recherche est une possibilité de mieux connaître notre population cible, mais surtout d'améliorer le service à rendre aux usagers (enfants et famille). Les résultats des recherches doivent permettre des applications immédiates en faveur des enfants et un enrichissement des missions formation et ressource du CTRDV.

La recherche fondamentale n'est pas l'objet de recherche du CTRDV. Nous inscrivons notre démarche dans une volonté de mener des recherches actions.

Au cours de l'année 2025, nous avons réalisé des actions de recherche scientifique qui avaient pour but aussi bien de diffuser les informations scientifiques que de communiquer sur l'implication du CTRDV dans la recherche scientifique dans le domaine de la déficience visuelle.

PARTICIPATION DU CTRDV A DES CONGRES SCIENTIFIQUES

Hind Drissi, ingénieure de recherche au CTRDV jusqu'en décembre 2024, continue à communiquer autour de ses recherches portées par le CTRDV.

On peut compter parmi ses communications :

- Communication orale intitulée « un déficit visuel peut-il cacher un trouble neurovisuel ? » lors de la 2ème journée scientifique du Move'R à Paris en Novembre 2025 qui abordait la thématique de « Regards croisée sur le neurovisuel et la plasticité cérébrale ».
- Présentation au cours d'un staff de la fondation Rothschild, en février 2025, des travaux réalisés avec le CTRDV sur les problématiques de troubles visuo-spatiaux associés à la déficience visuelle. Lors de cette intervention, l'équipe neurovision était présente au complet (chef de service, neurologue, neuropsychologue, ...) ce qui a permis d'insister sur la comorbidité des troubles neurovisuels en cas de déficience visuelle pour améliorer la prise en charge des enfants.

PUBLICATION

Hind Drissi continue de publier :

- Rédaction et soumission d'un article de recherche à une revue scientifique en anglais « Plos One » qui est en cours de relecture par des experts. Le titre de l'article « Visuo-spatial perception deficit in ophthalmological disorders: Visual field extent matters » les co-auteurs de cet article sont des salariés (anciens et actuels) des PEP, des anciens stagiaires et une chercheuse au Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon CRNL (DRISSI Hind, JAUZE Marie, PERRIER Eloise, TAKANI Kenza, BLANC Anne Céline, LAURENS Amélie, PLAZA Amandine, JOURDAN Jacqueline, FERROTIN Julie, MICLO Elise, LORIA Lucie, de SAINT-ETIENNE Florence, MALET Carole, PISELLA Laure.). Cet article rapporte les résultats d'une étude réalisée en partenariat entre le CTRDV et le CRNL sur la corrélation entre l'étendu du champ visuel et la perception visuo-spatiale.
- Publication d'un reportage dans la revue Inserm Magazine (Numéro de décembre 2025) qui parle de notre étude Spatio-Cog exploration qui parle de l'étude qui est toujours en cours et qui s'intéresse à la cognition spatiale dans la déficience visuelle.
- Rédaction d'un article en anglais sous forme d'une carte postale clinique à propos d'un patient vu au CTRDV et sa sœur jumelle, en cours de soumission à la revue CORTEX.

ÉTUDE SCIENTIFIQUE EN COURS DE FINALISATION

L'étude spatioCog exploration est réalisée en partenariat avec le CTRDV et l'équipe Trajectoire du CRNL et s'intéresse à la cognition spatiale dans la déficience visuelle.

Cette étude a pour but de comprendre et d'identifier les profils visuo-spatiaux dans les différentes atteintes visuelles (baisse d'acuité visuelle, rétrécissement du champ visuel et cécité) en comparaison avec les personnes normo-voyantes et quelles sont les modalités de compensation de cognition spatiale utilisées par les personnes déficientes visuelles en fonction du type de déficit et le lien avec leurs compétences en mathématiques.

Nous avons recruté 88 personnes âgés entre 6 et 60 ans que nous avons classés en 4 groupes (Baisse d'acuité visuelle, Atteinte du champ visuel, cécité et Normo-voyants) et nous leur avons fait passer des épreuves pour évaluer leur cognition spatiale selon différentes modalités (tactiles, auditive et proprioceptive) puis des tâches de cognition mathématique sans utiliser la fonction visuelle. Le but de cette étude est de mieux comprendre les profils de cognition spatiale pour mieux orienter les suivis et les adaptations scolaires des enfants déficients visuels.

RECHERCHE OUICANNE : ANALYSE COMPARATIVE DE L'UTILISATION DE LA OUICANNE EN SUBSTITUTION A LA CANNE BLANCHE CHEZ DES JEUNES DEFICIENTS VISUELS

Contexte et objectifs du projet

Ce projet de recherche, en partenariat avec l'université Paris-Saclay, vise à analyser, de manière comparative, l'utilisation de la OuiCanne par rapport à la canne blanche chez des jeunes déficients visuels. Il s'inscrit dans une démarche d'amélioration des outils de locomotion et d'orientation, en prenant en compte la diversité des profils accompagnés, notamment la présence éventuelle de troubles associés.

L'outil développé en collaboration avec la chaire Handicap et Technologie et l'Association Innovation pour la Mobilité des Déficiants Visuels est décrit sur la page web <https://www.imdv.org/ouicanne>. Cette recherche est financée par la fondation Cérés à hauteur de 85000 euros sur trois ans.

L'année 2025 correspond à la deuxième année de mise en œuvre du protocole expérimental, conduit en partenariat avec l'Université Paris-Saclay. À ce stade, le projet se situe dans une phase intermédiaire d'analyse, ne permettant pas encore de formuler des conclusions définitives, mais offrant des éléments d'observation utiles à la poursuite du travail de recherche.

Méthodologie

• Population étudiée

Deux groupes de testeurs ont été constitués, représentant un total de 14 jeunes déficients visuels.

- Premier groupe 2024 (n = 7)

Jeunes déficients visuels déjà engagés dans un suivi en orientation et mobilité, utilisant la OuiCanne sur leurs trajets quotidiens dans le cadre de l'expérimentation.

- Deuxième groupe 2025 (n = 7)

4 jeunes précédemment utilisateurs de la canne blanche

3 jeunes pour lesquels la OuiCanne Évolution constitue le premier outil de déplacement

Pour l'ensemble des participants, l'accord parental a été recueilli préalablement à l'entrée dans le protocole.

• Déroulement de l'expérimentation

- Janvier à mars 2025

Un accompagnement individualisé en orientation et mobilité a été proposé aux jeunes du premier groupe. La OuiCanne a été utilisée sur les trajets du quotidien, avec un suivi régulier des usages. Des échanges ont été maintenus avec les parents, notamment concernant l'entretien du matériel et les conditions de sécurité.

Le service après-vente et les éventuelles réparations ont été assurés par le CTRDV sur cette période.

- Janvier à juin 2025

La constitution et l'équipement du deuxième groupe de testeurs ont été réalisés progressivement. Après présentation de l'outil, l'ensemble des jeunes concernés a exprimé le souhait de s'équiper de la OuiCanne, avec validation parentale.

Un accompagnement spécifique en locomotion a permis une première appropriation de l'outil et son évaluation pour un usage régulier, sous réserve de validation par l'instructeur en orientation et mobilité.

- **Recueil des données**

- Juin – juillet 2025

Une première phase de passation de questionnaires a été menée auprès des jeunes et de l'un des parents. Les questionnaires portaient notamment sur la comparaison d'usage entre la OuiCanne et la canne blanche et les évolutions perçues en matière de locomotion, de sécurité et d'autonomie.

- Décembre 2025

Une seconde phase de passation est prévue auprès du deuxième groupe afin d'évaluer les usages et les perceptions après une période d'utilisation plus longue.

- **Formation des professionnels**

Entre septembre et novembre 2025, deux journées de formation ont été dispensées à 4 instructeurs en orientation et mobilité du réseau SARADV, et 1 instructrice en orientation et mobilité de l'IRSAM (secteur déficience sensorielle).

Chaque professionnel a bénéficié de la mise à disposition d'un kit OuiCanne, et d'un kit OuiCanne Évolution.

Ces outils doivent être utilisés par les professionnels dans le cadre des suivis des jeunes déficients visuels accompagnés au sein de leurs services respectifs, avec pour objectif de favoriser un transfert progressif de compétences depuis la canne blanche vers la OuiCanne, tout en respectant le rythme et les capacités de chaque jeune.

Par ailleurs, deux kits OuiCanne Évolution ont été confiés à deux psychomotriciens du réseau SARADV (services de l'Ain et de la Loire), territoires ne disposant pas de secteur locomotion. Ces professionnels se sont engagés à expérimenter l'outil auprès de leur public et à partager leurs observations avec les instructrices de locomotion du CTRDV.

Résultats intermédiaires et observations

- **Retours des jeunes et des familles**

Les retours recueillis à ce stade auprès des jeunes participants et de leurs parents font apparaître des tendances globalement favorables à l'utilisation de la OuiCanne et OuiCanne Évolution. Ces éléments demeurent toutefois des observations intermédiaires, appelées à être consolidées dans la durée.

Il est notamment observé que l'utilisation de la OuiCanne tend à être plus régulière que celle de la canne blanche, en particulier chez certains jeunes présentant des troubles associés.

Les parents évoquent notamment :

- un sentiment de sécurité accru,
 - une perception d'autonomie renforcée dans les déplacements,
 - une acceptation plus progressive de la marche autonome à proximité de l'adulte.

Apports observés de la OuiCanne Évolution

À ce stade de l'expérimentation, la OuiCanne Évolution semble présenter des intérêts spécifiques pour certains profils, notamment :

- les très jeunes enfants en cours d'acquisition de la marche autonome,
- les jeunes déficients visuels présentant des troubles moteurs ou comportementaux.

Comparativement à la canne blanche, dont la manipulation peut s'avérer complexe, la OuiCanne Évolution apparaît faciliter :

- la protection corporelle,
- l'exploration de l'espace proche,
- la disponibilité attentionnelle nécessaire au contrôle de l'axe de déplacement et à l'interaction avec l'environnement.

Ces éléments constituent des pistes d'analyse qui nécessiteront d'être confirmées dans la poursuite du protocole.

Ajustements et limites identifiés

Plusieurs ajustements ont été nécessaires au regard du calendrier initial :

- un décalage dans la mise en œuvre des tests du deuxième groupe,
- des difficultés de planification de certaines séances complémentaires,
- une passation des questionnaires chronophage, y compris à distance, liée à la disponibilité variable des familles.

Par ailleurs, la question de l'accès au matériel technique constitue un enjeu identifié. La prise en charge financière des aides techniques repose actuellement sur des démarches administratives auprès des MDPH, avec des délais pouvant atteindre six à huit mois. Le montage des dossiers nécessite un accompagnement social, généralement assuré par les services spécialisés.

Dans ce contexte, les instructeurs en orientation et mobilité disposent à ce jour d'un nombre limité de kits de démonstration, ne permettant pas de proposer des phases d'essai prolongées. Cette contrainte peut limiter les possibilités d'appropriation de l'outil avant une décision d'équipement pérenne.

Perspectives 2026

L'année 2026 constituera une phase importante de poursuite et de consolidation de la recherche. Elle permettra :

- de compléter le recueil de données,
- d'analyser les usages dans la durée,
- de poursuivre le travail collaboratif au sein des réseaux professionnels.

Une rencontre avec des instructeurs en orientation et mobilité en Suisse est envisagée. Cette journée d'échanges et de formation permettra de présenter l'état d'avancement du projet, de partager des pratiques professionnelles et de recueillir des retours issus de contextes institutionnels différents.

Il pourrait également être envisagé que cette rencontre associe un représentant de la Fondation Cérès, afin de favoriser un échange direct autour des enjeux identifiés à ce stade de la recherche, appuyé sur des démonstrations de l'outil et des retours de terrain.

Sans anticiper les conclusions finales du projet, l'année 2026 pourrait également ouvrir un temps de réflexion exploratoire sur les conditions de transfert des résultats de la recherche vers les pratiques professionnelles, notamment en ce qui concerne l'accessibilité et la diffusion de l'outil auprès des jeunes déficients visuels.



PROJET DE RECHERCHE APPRENDRE LE BRAILLE : COMPARAISON DES METHODES ET DES OUTILS POUR ENFANTS AVEUGLES EN PREMIERS APPRENTISSAGES ET ADULTES DEVENUS AVEUGLES TARDIVEMENT

Contexte et justification

L'objet de cette recherche action porte sur les méthodes d'apprentissage du braille, l'analyse des besoins des élèves, et l'intérêt pédagogique d'une tablette braille positive ou tablette inversée.

Pour mener cette recherche, nous allons nous appuyer sur le laboratoire DIPHE dirigé par Anna Rita Galiano (Université Lyon 2).

Une demande de subvention sera déposée auprès de la Fondation Cérés en Avril 2026.

Le braille reste la modalité centrale de littératie pour les personnes non-voyantes. Les besoins et les trajectoires d'apprentissage diffèrent fortement entre enfants nés aveugles (apprentissage précoces, intégration scolaire) et adultes ayant perdu la vue tardivement (réapprentissage, adaptation cognitive et motivationnelle).

Les technologies (afficheurs braille, « tablettes braille », Perkins braille) se multiplient ; leur efficacité pédagogique et leur adaptation selon la population restent insuffisamment documentées.

Comprendre les pratiques d'enseignement et les freins opérationnels (ressources humaines, matériel, formation des formateurs) est indispensable pour proposer des protocoles d'enseignement adaptés et transférables.

Objectifs

- **Objectif principal** : comparer l'efficacité et l'acceptabilité de différentes méthodes et outils d'apprentissage du braille chez deux populations : (A) enfants aveugles en apprentissage initial ; (B) adultes devenus aveugles tardivement.
- **Objectifs secondaires** :
 - Cartographier les pratiques courantes et les besoins des enseignants/formateurs.
 - Évaluer l'impact des outils (Perkins, afficheurs braille, tablettes braille tactiles) sur les acquis (vitesse, précision, compréhension) et la motivation.
 - Élaborer des recommandations pédagogiques différenciées et des modules de formation pour formateurs.
 - Proposer un guide matériel minimal et des scénarios d'intégration en milieu scolaire, en centre de réadaptation et pour l'auto-formation.

Population ciblée et critères d'inclusion

- Enfants : 4–10 ans, déficience visuelle sévère/aveugles, en cours d'apprentissage du braille (débutants). Accord parental requis.
- Adultes : ≥18 ans, perte visuelle acquise (perte significative de vision) intéressés par apprentissage/réapprentissage du braille.

Critères d'exclusion : troubles neurologiques majeurs empêchant la manipulation tactile, déficience cognitive sévère non compatible avec les tâches de lecture.

Première phase du projet de recherche

La première phase de la recherche consiste à construire et diffuser un questionnaire portant sur les méthodes d'apprentissage du braille, l'analyse des besoins des élèves, et l'intérêt pédagogique d'une tablette braille positive. Le questionnaire sera diffusé aux enseignants spécialisés du réseau SARADV et de la CSRP.

Le questionnaire s'articulera autour de trois axes principaux :

- Méthodes d'apprentissage du braille : Apprentissage du braille après une scolarisation initiale en noir (baisse de l'acuité visuelle) ou apprentissage direct du braille dès le début de la scolarité.
- Analyse des besoins et des difficultés rencontrées : Besoins spécifiques des élèves et difficultés pédagogiques et matérielles rencontrées par les enseignants
- Présentation et usage de la tablette braille positive : Utilité perçue par les enseignants, conditions d'utilisation éventuelle, identification des besoins spécifiques auxquels l'outil pourrait répondre

Une prise de contact avec l'INSEI est envisagée afin d'identifier d'éventuelles articulations avec un projet de recherche en cours.

Le questionnaire a été diffusé en février 2026 et l'analyse des résultats devrait intervenir en Mars 2026, permettant d'enrichir l'argumentaire en faveur de l'intérêt de mener cette recherche pour une demande de subvention à la fondation Cérés en Avril 2026.

ANIMATION DU RÉSEAU SARADV

NOMENCLATURES DES PRESTATIONS SERAFIN CORRESPONDANT

3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels

HISTORIQUE DU SARADV

Les premiers travaux autour de la construction du réseau ont débuté en 2003 / 2004 avec une réflexion sur l'évolution souhaitée sur le plan régional du Centre d'adaptation pour déficients visuels (CADV). Cette réflexion prend appui sur une demande de la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (DRASS) et des Directions Départementales des affaires sanitaires et sociales (DDASS), et un fort investissement de l'Association Nationale des parents d'enfants aveugles (ANPEA). Avec un accompagnement initial mis en œuvre par le CREA Rhône-Alpes, et un passage en Comité régional d'organisation sociale et médico-sociale (CROSMS), le réseau est créé en 2005 dans tous les départements sauf dans le département de la Loire (où un Services d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation (S3AS) était déjà présent depuis 2003).

Le rôle de directeur technique du réseau a été assuré par Jean-Marc Dumont lors de l'installation du projet sur les différents territoires. La DDASS de l'Isère de l'époque était réticente à valider la création d'un service DV en Isère (difficultés liées à la capacité de gestion des PEP 38). L'accord a toutefois été donné si PEP SRA portait les services sur Drôme Ardèche et sur l'Isère. Le CTRDV a été créé en mars 2005.

La montée en puissance du réseau s'est accompagnée de quelques tensions entre les différents acteurs (en particulier autour des métiers rares au sein des équipes, et des rôles, fonctions et articulations entre les professionnels), nécessitant de mettre en place des outils et instances de régulation. Le rapport "Dilatons les pupilles", rédigé par Francis Feuvrier à la demande de la présidente de l'URPEP RA, a été présenté lors du CA du 13 janvier 2010. Proposant différentes évolutions générales possibles de l'URPEP et des coopérations entre ses membres, il comprend des recommandations portant sur la mise en œuvre d'une charte de fonctionnement du réseau SARADV.

Après plusieurs mois de travaux, la convention SARADV est signée le 8 juillet 2011 par l'ensemble des associations concernées. Elle repose sur une comitologie qui mobilise à la fois des représentants de l'URPEP, et des partenaires (Agence Régionale de Santé (ARS) et Éducation nationale (EN)) sur le plan politique et stratégique, et l'ensemble des directions des S3AS, Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) et Centre technique régional pour la déficience visuelle (CTRDV) sur le plan opérationnel. Elle précise les règles de fonctionnement du réseau, et a été progressivement mise en œuvre dans un contexte globalement apaisé.

Progressivement, les S3AS ont élargi leurs agréments avec une extension d'accompagnement des jeunes enfants de 0 à 3 ans en se transformant en SAFEP-S3AS (SAFEP : Service d'accompagnement familial et d'éducation précoce).

A partir de 2012, le comptage de l'activité des différents S3AS était négocié dans les CPOM de chaque association départementale et territoriale.

Au fil des années, l'investissement de l'instance politique se réduit pour différentes raisons :

- Des tensions vécues en parallèle au sein de l'URPEP sur d'autres questions,
- Un désinvestissement conjoncturel de l'ANPEA lié à des évolutions internes et à un repositionnement de cette association parentale,
- Une vision plus distanciée des partenaires ARS et Éducation nationale estimant que l'accompagnement à la scolarisation des élèves déficients visuels ne soulève pas de difficulté spécifique.
- Un réseau qui trouve ses modalités de fonctionnement, qui propose des accompagnements ajustés sur le terrain, et qui ne ressent pas le besoin de solliciter l'instance politique.

Plusieurs chantiers sont engagés et participent à la structuration du réseau. L'outil Médiatteam par exemple, mis en œuvre par l'URPEP pour la gestion des dossiers informatisés des usagers, a participé à la structuration de la réflexion inter S3AS. Les équipes gagnent en expérience, en expertise, les pratiques évoluent progressivement.

En février 2018, sous l'impulsion du GTRR, des évolutions et ajustements du fonctionnement sont proposées et une nouvelle version de la convention est mise en place. C'est la version actuellement en vigueur.

ACTION DU RESEAU EN 2025

Depuis plusieurs mois, une équipe de 7 professionnels du SARADV s'investit dans un projet de mobilité présenté lors de la journée SARADV en novembre 2024.

Au cœur de cette démarche : l'orientation scolaire et l'insertion professionnelle des jeunes de plus de 15 ans présentant une déficience visuelle.

Au fil des recherches et des échanges avec différents partenaires européens, des pistes concrètes ont émergé. Les contacts établis en Irlande ont particulièrement retenu l'attention et ont permis d'envisager une mobilité dans ce pays.

Le projet se déroulera du 23 au 28 mars 2026, en lien avec le partenaire identifié.

Une dizaine de professionnels est mobilisé dans cette dynamique, favorisant le partage de pratiques, le croisement des regards et l'enrichissement collectif dans le cadre du programme Erasmus+.

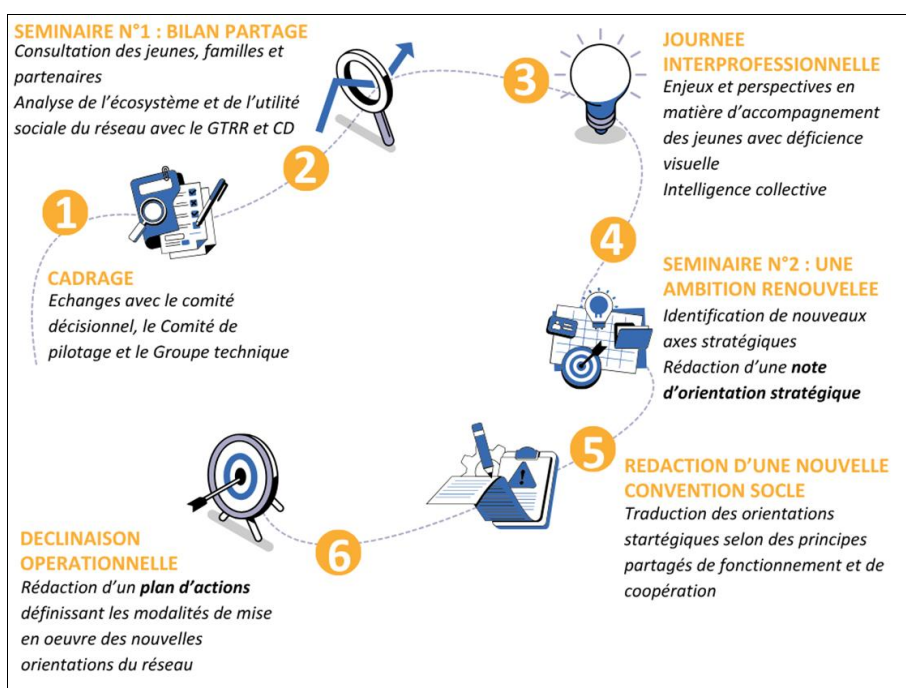
BILAN DU RESEAU SARADV

Contexte

20 ans après la création du réseau, les attentes des familles changent. Les pratiques des professionnels évoluent. Les articulations avec l'Éducation Nationale prennent de nouvelles formes. Alors que le réseau accompagnait en 2007 près de 390 jeunes, sans gestion de liste d'attente, il en accompagne, en 2025, 651, - 454 inscrits + 70 en liste d'attente + 100 en suivi à 3 ans -
L'animation du réseau nécessite peut-être une nouvelle dynamique.

A la demande du GTRR, le CA de l'ARPEP du 29 janvier 2025 propose d'engager une réflexion générale pour faire le bilan du 20 ans de fonctionnement et dessiner les nouvelles perspectives du réseau.

Ce bilan, prévu sur 6 mois, est accompagné par le CREAI Auvergne Rhône-Alpes (dans la continuité de l'accompagnement mis en œuvre à la création du réseau).



Note de cadrage

Une première note de cadrage est rédigée par un groupe de travail mandaté par le CA de l'ARPEP, définissant des axes possibles d'intérêt et de développement pour le SARADV :

- La couverture des besoins des jeunes adultes sur le territoire,
- L'articulation avec les actions de la FIDEV,
- L'articulation avec les services hospitaliers,
- Les réponses à apporter aux jeunes concernés par des Troubles Neuro-visuels,
- La dimension régionale incluant l'Auvergne ou pas dans l'évolution du réseau,
- La couverture des besoins liés à la scolarisation (le nombre d'enseignants nécessaire sur les territoires et leurs modalités d'intervention),
- Le partenariat avec la CSRFP confortant son rôle d'établissement démonstrateur inclusif pouvant accueillir des accueils de stages intensifs braille,
- La consolidation des fonctions ressources du CTRDV et du CAMSP DS

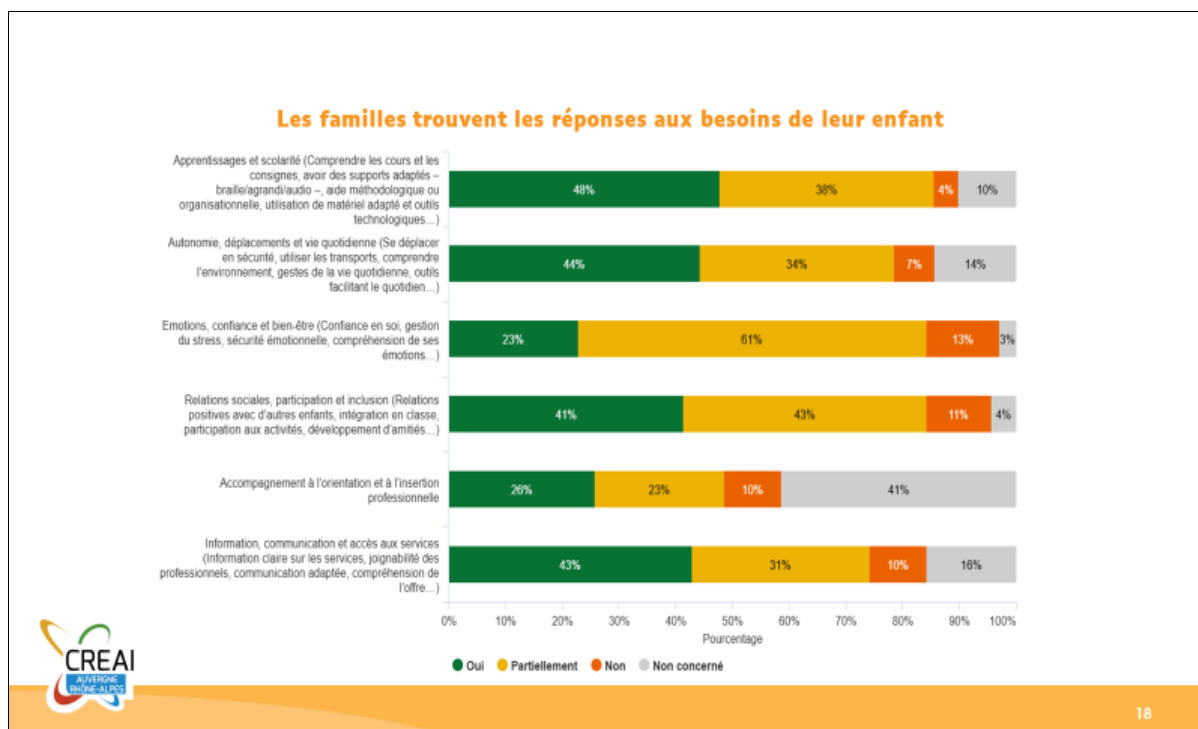
- L'organisation et l'optimisation de la fonction « transcription adaptation de documents » pour tous les publics,
- Les besoins en métiers rares, la répartition sur le territoire et les fonctions ressources spécifiques,
- L'impact des évolutions technologiques.

Consultation des instances de gouvernance du SARADV et des parties-prenantes

- Le comité de pilotage, instance historique de gouvernance du SARADV, s'est réuni en septembre 2025 de manière à entendre ce qu'en disent les différents membres partenaires : l'ARS, l'EN et l'ANPEA.
- Le GTRR s'est réuni en octobre 2025 pour affiner les objectifs et les enjeux d'un bilan du SARADV.

A l'issue de ces 2 temps de travail, le CREAI Rhône-Alpes a élaboré une nouvelle version actualisée de la note de cadrage.

- Un questionnaire a été adressé à 549 familles suivies par le SARADV en décembre. 70 réponses ont été recueillies, soit 13%.
- Des entretiens ont été menés par le CREAI auprès du CRDV de Clermont Ferrand, de l'ANPEA et de l'ancienne directrice générale de la FAF (Fédération des Aveugles de France), devenue membre du CA des PEP69/ML.



- Développer une mission d'observation et d'analyse des besoins territoriaux en matière de déficience visuelle ;
- Renforcer la visibilité institutionnelle du réseau et son intégration dans l'écosystème médico-social, afin de favoriser l'interconnaissance et les coopérations.

Concernant la fonction ressource, les S3AS sont d'ores et déjà identifiés comme experts de proximité, assurant l'interface avec les ESMS de leur territoire (notamment lorsque certains établissements, tels que des IME, se trouvent en difficulté face à des situations de basse vision).

Par ailleurs, des problématiques spécifiques ont été abordées :

- l'accompagnement des personnes présentant des troubles neurodéveloppementaux (TND), notamment un TSA, associés à la déficience visuelle ;
- l'accompagnement vers la vie adulte et l'insertion professionnelle ;
- une réflexion sur le bilan-conseil qui doit être réinterrogé dans sa forme et son articulation avec le réseau.

Dans cette configuration, le réseau pourrait assumer un rôle de niveau 2, en appui structurant : production et mutualisation d'outils spécialisés, mise à disposition de supports techniques, appui méthodologique autour de situations complexes... Cette clarification contribuerait à sécuriser les parcours et à renforcer la cohérence territoriale de l'offre.

Bénéficiaires du réseau

Il ressort que les bénéficiaires directs du réseau sont principalement les professionnels, les familles étant plutôt considérées comme les bénéficiaires indirects du réseau. L'avenir du réseau est ainsi perçu comme un **espace de coopération entre professionnels**. L'un des membres du SARADV souligne en ce sens le fait que les missions du réseau ne doivent pas être les mêmes que celles des S3AS mais s'inscrire en complémentarité de celles-ci.

Gouvernance et identité du réseau

La nécessité de **mieux structurer le réseau** à travers sa gouvernance, éventuellement via un groupe de travail restreint et efficient est mis en avant. L'enjeu est de clarifier et de simplifier l'organisation pour favoriser la participation tout en définissant des objectifs clairs.

Enfin, les directeurs généraux présents indiquent qu'au niveau de l'**ARPEP ARA**, le réseau SARADV pourrait s'inscrire dans **nouvelle dynamique plus engagée**. Celle-ci doit être permise par l'appui d'un comité décisionnel qui doit continuer de se structurer afin d'assurer une continuité de positionnement et de réflexion concernant le réseau SARADV. Le soutien des administrateurs, très intéressés et impliqués à ce sujet, est également identifié comme un levier.

Maintien du modèle en réseau et renforcement de sa structuration

Les membres ont été invités à expliciter la plus-value d'une organisation en réseau, en comparaison avec d'autres modalités de coopération (ex. conventions).

Les échanges font apparaître une orientation en faveur du maintien du modèle en réseau, perçu comme plus adapté aux spécificités du champ de la déficience visuelle. Cette organisation permet en effet :

- une meilleure visibilité collective auprès des acteurs du territoire ;
- une plus grande souplesse et réactivité dans les coopérations ;
- un renforcement de l'interconnaissance entre professionnels ;
- un partage et une diffusion plus dynamique des expertises.

Le modèle en réseau apparaît ainsi comme un levier de cohérence territoriale et de montée en compétence collective, au-delà d'une simple juxtaposition de partenariats.

Toutefois, les membres soulignent que ce modèle ne peut produire pleinement ses effets qu'à certaines conditions. Un fonctionnement efficient suppose notamment :

- une animation identifiée et continue ;
- une coordination structurée des fonctions d'appui ;
- une capacité à produire et partager des outils communs ;
- un pilotage structuré permettant d'éclairer et de formaliser des prises de décisions collectives.

Dans ce contexte, la question de l'organisation et du dimensionnement des moyens dédiés au réseau devient stratégique. Si le maintien d'une organisation en réseau est privilégié pour sa souplesse et sa valeur ajoutée collaborative, celui-ci fait le constat qu'il ne peut reposer uniquement sur son organisation actuelle et l'engagement informel des membres. La création d'un ETP dédié est un levier identifié. Enfin, l'appellation du réseau SARADV est questionnée, avec la possibilité que son nom soit modifié.

L'élargissement du réseau

La question de l'élargissement du réseau est posée :

- à d'autres acteurs médico-sociaux ?
- sur de nouveaux territoires ?
- au secteur adulte ?

Le diagnostic actuel montre que si l'idée d'un élargissement du périmètre est posée, elle suscite de nombreuses réserves chez les professionnels qui **privilégient une consolidation de l'existant** avant toute extension majeure.

En effet, bien que l'alignement sur le découpage administratif de la région Auvergne-Rhône-Alpes soit cohérent pour peser auprès de l'ARS, plusieurs freins sont identifiés :

- Absence de logique de parcours : les professionnels constatent qu'il n'y a pas de flux de familles venant de l'ex-Auvergne vers les structures représentées actuellement dans le réseau (le bassin de vie ne correspond pas au découpage administratif).
- Risque de dilution : un périmètre territorial trop étendu pourrait complexifier l'animation du réseau, avec un risque d'affaiblissement de la dynamique
- Complexité de gouvernance : l'intégration d'autres organismes gestionnaires aux orientations politiques différentes compliquerait le pilotage.

L'idée d'élargir le réseau n'est pas définitivement écartée, mais elle pourrait prendre des formes plus souples :

- Niveaux d'implication variables : plutôt que d'intégrer de nouveaux membres à part entière, le réseau pourrait imaginer des partenariats ponctuels ou des "niveaux de coopération" différents selon les besoins (ex : avec l'Éducation Nationale ou le secteur adulte).
- Focus sur le secteur adulte : une ouverture vers le secteur adulte (via la FIDEV par exemple) est envisagée avec intérêt, non dans la perspective d'une intégration au réseau, mais pour améliorer la fluidité des parcours et l'insertion professionnelle des jeunes de plus de 20 ans.
- Passerelles thématiques : le réseau pourrait s'ouvrir à des experts extérieurs sur des sujets très précis sans pour autant modifier sa structure globale.

POURSUITE DE LA DEMARCHE

En Avril 2028, la journée interprofessionnelle du SARADV sera entièrement consacrée à travailler avec l'ensemble des équipes professionnelles à affiner les premières orientations. Le CREA Rhône-Alpes viendra en appui de la construction de la journée.

TRAVAILLER EN PARTENARIAT

Le CTRDV dans les réseaux

Le CTRDV est présent dans plusieurs réseaux de partenaires : du SARADV dont il est l'animateur, aux réseaux nationaux spécialisés dans le domaine de la déficience visuelle, impliqués dans la défense des droits des personnes déficientes visuelles et dans la formation aux métiers rares pour les professionnels de l'accompagnement des personnes DV comme la Fédération des Aveugles de France, ou la FISAF, en passant par des acteurs régionaux ou locaux concernés par la déficience visuelle ou le handicap de façon plus globale, sans oublier les familles, partenaires essentiels, que nous impliquons encore insuffisamment dans les prises de décision concernant les orientations du service et l'amélioration continue de la qualité.

Nous renforçons nos actions visant à davantage d'implication des familles et de collaboration entre les équipes et les familles.

Depuis 2022, nous avons élargi nos collaborations avec plusieurs laboratoires de recherche.

Une nouvelle collaboration avec le centre de référence des apprentissages (ESCALE) au bénéfice des jeunes accueillis dans le cadre du bilan conseil a abouti en 2024 à la signature d'une convention.

Une rencontre avec le laboratoire Trajectoires a eu lieu en avril 2025. Si nous n'avons pas encore établi de convention avec ce partenaire, nous continuons les échanges.

Nous avons également intégré la communauté mixte de recherche Vision Participative en 2024.

TRAVAILLER AVEC LES FAMILLES

L'équipe du CTRDV s'attache tout particulièrement à reconnaître et respecter la place des familles dans l'ensemble de ses activités.

Les formations proposées dans le catalogue de formation notamment sont toutes ouvertes aux familles, favorisant ainsi les échanges, la connaissance et la compréhension mutuelle entre familles et professionnels, ces-derniers ayant beaucoup à prendre appui sur l'expertise des parents.

20 parents ont ainsi été formés en 2025 (24 en 2024).

Le partenariat avec l'Association Nationale de Parents d'Enfants Aveugles ou gravement malvoyants avec ou sans troubles associés (ANPEA) renforce également les liens avec les familles. Le projet de création de capsules vidéo, « DVIDéos » diffusées sur YouTube à destination des familles, implique le CTRDV par la mise à disposition des compétences spécifiques des professionnels du CTRDV. Ce projet qui a reçu l'appui financier de la Fondation CERES sur 4 ans est arrivé à son terme.



Les journées portes ouvertes du CTRDV se co-construisent depuis 3 ans avec l'ANPEA, ce qui renforce encore nos liens avec les familles.

Que ce soit dans les bilans ou les accompagnements proposés par l'équipe mobile, il est toujours proposé aux parents d'assister à la séance avec le professionnel.

Il reste néanmoins un chemin encore important à parcourir pour une participation pleine et entière des familles et des jeunes eux-mêmes, à la réflexion et au développement des réponses aux besoins proposées par le CTRDV. Cet axe de développement est au cœur du projet de service en cours de refonte.

ÉCHANGES PARENTS/PROFESSIONNELS

JOURNEE D'ETUDE SARADV – UN MODELE A REPENSER

Le SARADV, animé par le CTRDV, organise tous les 2 ans une journée spécifique à destination de l'ensemble des familles bénéficiaires de l'accompagnement par le réseau SARADV, ainsi que les familles des jeunes accueillis par l'IES Les Primevères selon les thématiques. Du fait de sa mission ressource au sein du réseau, le CTRDV est animateur du groupe de travail de préparation de ces journées. Les familles du SARADV sont invitées à participer au COPIL d'organisation, pour permettre de construire des contenus qui répondent au mieux aux attentes et préoccupations des familles.

La dernière journée a eu lieu **le 14 mai 2022 sur le thème sports, loisirs, culture et déficience visuelle**. Elle a été co-organisée avec l'ANPEA.

Malgré la réussite de cet événement : 36 familles, soit 99 personnes, parents et enfants, force est de constater que les journées familles ne mobilisent que très peu. 36 familles sur 650 accompagnées, représentent à peine un peu plus de 5.5% des familles accompagnées par le réseau SARADV.

Le peu de participation des familles aux événements organisés par le SARADV est au cœur des réflexions d'évolution menées dans le cadre du bilan du SARADV décrit plus haut. Si les familles ne se déplacent pas pour ces événements, elles sont plus réceptives aux propositions locales organisées par chaque S3AS. Par conséquent, le GTRR a décidé de suspendre les journées familles SARADV et de renforcer l'offre d'événements en direction des familles sur chaque territoire. Le CTRDV peut venir en appui de ces événements, notamment lorsqu'il s'agira de proposer des présentations et sensibilisations autour des ressources de matériel technique et technologique (RECAT) et de matériel pédagogique (RECOP).

RECUEIL DE LA SATISFACTION DES FAMILLES

Une enquête de satisfaction en ligne (<https://forms.gle/ntB9n9v4LD5tqgyc6>) est soumise aux familles bénéficiaires d'un ou plusieurs services du CTRDV. Cette enquête est transmise avec les comptes-rendus d'intervention en ergothérapie, locomotion et bilan conseil. Elle est également envoyée une fois par an aux familles des jeunes ayant bénéficié de documents adaptés ou d'un prêt d'ouvrage.

L'analyse des retours d'enquête s'effectue par le groupe démarche qualité qui intègre dans la mesure du possible les remarques et suggestions dans les procédures ou fiche action.

A terme nous souhaiterions la participation d'un parent à notre groupe démarche qualité.

La mise en place d'un CVS n'est pas pertinente au sein du CTRDV et a fait l'objet d'une réflexion en interne et avec les S3AS du SARADV. Les CVS existent dans le fonctionnement des S3AS et il paraît difficile de mobiliser les

familles impliquées sur plusieurs mêmes types d'instances. C'est pourquoi le CTRDV a préféré opté pour la mise en œuvre d'un groupe d'expression des familles qu'il est nécessaire de remettre en œuvre et de systématiser.

LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS

Les réseaux départementaux (Rhône et Métropole de Lyon)

COMITE LOUIS BRAILLE (CLB)

Les PEP69/ML ont une voix au conseil d'administration, et participent au CA et à l'assemblée générale. Les directrices de dispositif des structures pour DV (CAMSP, CTRDV et IFMKDV) participent à tour de rôle aux instances.

Être membre actif du comité Louis braille permet de maintenir et renforcer les liens avec d'autres acteurs de la déficience visuelle dans le Rhône, dans un souci de complémentarité dans le champ sanitaire, médico-social ou associatif et notamment avec le secteur adulte. Ces liens visent à faciliter les passerelles pour les jeunes déficients visuels sortant des services enfants.

MIETE

Dans le cadre de la convention de partenariat avec la MIETE pour la mise en place du TactiLab, Les PEP 69/ML sont entrés au Conseil d'Administration. L'association les PEP69/ML est représentée par le directeur général des PEP qui siège au conseil d'administration de la MIETE. Le CTRDV a été représenté par la directrice au CA jusqu'en Avril 2024.

Le départ de la directrice de la MIETE et le renouvellement du CA dans un contexte de crise interne a abouti à la mise en œuvre d'un mandat de gestion temporaire assuré par les PEP69/ML jusqu'en décembre 2025. Ce mandat n'a pas été reconduit et le devenir de la MIETE reste fragile.

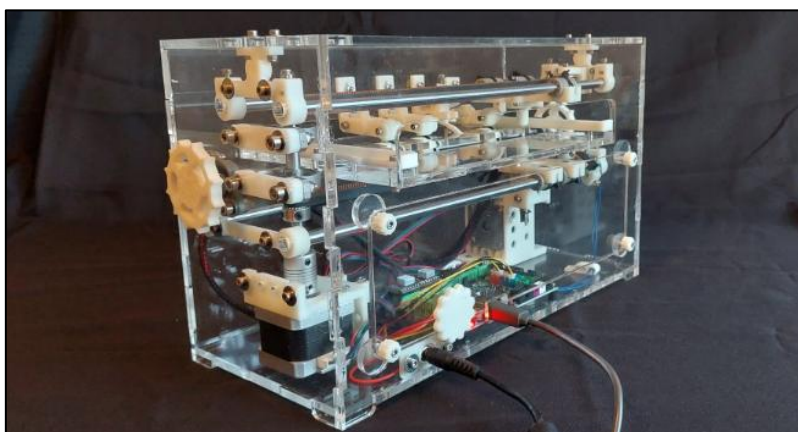
Néanmoins, un partenariat fonctionnel est établi avec le TACTILAB de la MIETE qui est sollicité pour l'élaboration de maquettes pour le dispositif RECOP, et est partie-prenante du projet Braillerap, financé par la Fondation Cérès.

Les PEP69/ML sont également en partenariat avec la MIETE pour offrir un dispositif de Répit durant l'été.

LE TACTILAB DE LA MIETE

Dans le cadre du partenariat que le CTRDV développe avec le Tactilab, nous co-portons le projet de déploiement de l'outil BraillerAP auprès d'un public déficient visuel.

La BraillerAP est une embosseuse Braille Open Source. Issue de nombreux essais et travaux réalisés au fil des années dans les FabLabs et le milieu Maker. BraillerAP est aussi une machine à commande numérique à monter soi-même au cours d'un atelier.



La BrailleRAP est une parfaite illustration des machines numériques utilisées au sein d'un fablab, avec un sens particulier autour de l'inclusion des personnes aveugles.

En mars 2024, le TactiLab a accueilli Stéphane Godin, un des inventeurs de la BrailleRAP pour la réalisation d'une « MasterClass » à destination de 10 personnes, membres ou responsables de FabLabs ou de laboratoire de recherche pour le montage en simultané de 5 BrailleRAP sur 3 jours.

Ainsi, l'équipe du TactiLab est aujourd'hui formée à l'accompagnement à la fabrication et l'assemblage de la BrailleRAP, ainsi qu'à la maintenance de la machine.

[La BrailleRAP a été présentée](#) par l'équipe du TactiLab lors de différents temps : Salon régional Handica du 5 et 6 juin 2024, inauguration de l'exposition sur la déficience visuelle à la Maison du Livre de l'Image et du Son [dans le cadre du centenaire des PEP69 le 15 mai 2024](#), temps dédié en mars 2024 à l'issue de l'atelier de montage avec la présence de plusieurs associations de personnes malvoyantes et aveugles.

Les personnes concernées sont enthousiastes à l'utilisation de la machine et nombreuses sont celles qui ont demandé comment elles pouvaient se la procurer.

Nous avons donc imaginé un programme de présentation et de déploiement de la BrailleRAP sur le territoire. Nous visons un projet de déploiement sur 3 ans, à partir de 2025 avec la tenue de 30 ateliers, permettant d'équiper 60 utilisateurs.

- Sur l'année 2025, 5 ateliers seront proposés sur Lyon et sa métropole.
- Sur l'année 2026, 10 ateliers seront proposés en région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Sur l'année 2027, 15 ateliers seront proposés en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce projet fait l'objet d'un financement de la fondation Cérès.

Malheureusement la Fabmanager à l'origine du projet a démissionné en Juin 2025 et n'a pas été remplacée. Des pourparlers sont en cours entre la direction du CTRDV et la représentante légale de la MIETE pour s'assurer de la fiabilité de l'engagement de la MIETE dans le déploiement du projet par le biais d'un conventionnement. Dans l'attente, le projet est suspendu. Le CTRDV a les compétences internes pour pouvoir déployer le projet, si la MIETE ne peut pas s'engager.

CSRP

Une nouvelle dynamique est engagée depuis septembre 2023 avec la CSRP. Un travail tripartite CSRP/S3AS/CTRDV précise les articulations entre les acteurs autour de la réponse aux besoins des jeunes dans le cadre du MPA.

Une réunion d'harmonisation entre les 3 partenaires se déroule régulièrement.

Une rencontre entre les directions de la CSRP, du SAAAS et du CTRDV avec Mme Montangerand en octobre 2023 a confirmé la volonté et l'utilité de coconstruire une réponse formative aux besoins des nouveaux enseignants de la CSRP.

Une commission « outils adaptés » précise les modalités de saisine et de prise de décision de l'outil de travail adapté pour un jeune donné. Le fonctionnement de cette commission a été réfléchi de manière tripartite.

LE CENTRE DE RÉFÉRENCE DES TROUBLES DES APPRENTISSAGES HFME-HOSPICES CIVILS DE LYON

La convention de partenariat a pour objet de formaliser la volonté commune du CTRDV et du service de l'Escale à Bron de mettre en commun leurs compétences, au bénéfice des enfants adolescents, jeunes adultes, adressés au CTRDV ou à l'Escale et présentant une déficience visuelle ou une acuité visuelle limite, mais ayant des difficultés fonctionnelles importantes et/des troubles des apprentissages.

Les réseaux régionaux

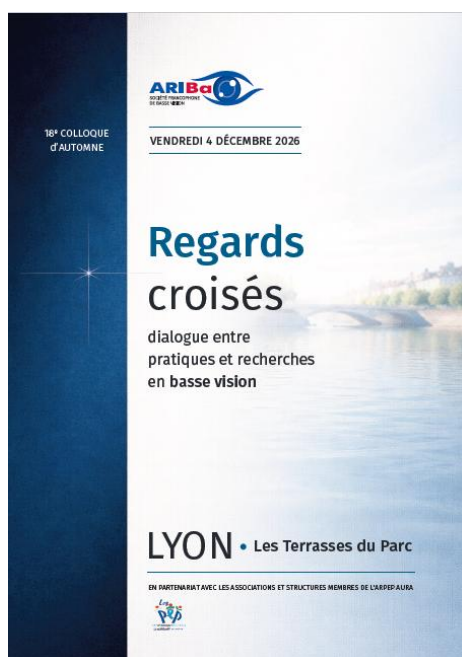
L'ARIBA (ASSOCIATION REPRESENTATIVE DES INITIATIVES EN BASSE VISION)

En 2025, le réseau SARADV s'est vu confié par l'ARIBA l'organisation de son colloque d'automne 2026 qui se tiendra à Lyon. Le président de l'ARPEP a signé la charte de ce partenariat. C'est la directrice du CTRDV, de par son rôle d'animation du SARADV, qui pilote et coordonne cette action avec le SARADV et les membres du comité d'organisation.

Le comité d'organisation qui s'est réuni 4 fois en 2025, est composé de plusieurs membres du SARADV (2 médecins ophtalmologistes dont le médecin du CTRDV ; directrice du CTRDV, directrice du SIAAM 01) ; de chercheurs dans le champ de la basse vision (Laboratoire DIPHE de Lyon 2, laboratoire SMAS de Genève, Vision Participative -Université Gustave Eiffel, Laboratoire Trajectoires Lyon), de la directrice de l'IFMKDV (PEP69/ML), d'une professionnelle de l'IRSAM, d'un membre du CA de l'ARIBA.

Le colloque se tiendra le 4 décembre 2026, sous le patronage de Lyon 1, Lyon 2 et l'Université Gustave Eiffel. La thématique retenue pour le colloque est « **Regards croisés : dialogue entre les pratiques et les recherches en Basse Vision** » avec 3 axes, le premier reprend l'intitulé du thème du colloque, le second met en avant les spécificités médicales des médecins ophtalmologistes locaux, et le troisième valorise les ressources et dynamiques territoriales.

300 personnes sont attendues pour cet événement, dont une centaine de professionnels du SARADV. Cet événement, remplacera la journée interprofessionnelle annuelle.



FAF APRIDEV

L'association FAF APRIDEV Rhône-Alpes est une association créée et dirigée par et pour les personnes déficientes visuelles.

Une convention a été signée entre l'association et le CTRDV avec pour objectif de mettre en commun les compétences de chacun dans le domaine des techniques et technologies accessibles au public déficient visuel (mise à disposition de matériel technique et technologique du CTRDV pour les usagers de l'APRIDEV et intervention d'un professionnel de l'APRIDEV pour la prise en main des téléphones portables auprès des jeunes DV).

FIDEV (FORMATION ET INSERTION POUR DÉFICIENTS VISUELS)

Des collaborations sont à l'étude avec la FIDEV pour faciliter l'accompagnement des jeunes de plus de 20 ans sortant des S3AS, en particulier dans les démarches d'insertion professionnelle. Le renforcement des coopérations qui est au cœur des enjeux de la refonte du réseau SARADV devrait permettre de nouvelles synergies.

Des professionnels du CTRDV, notamment instructrices de locomotion et transcriptrice interviennent en complément des acteurs de la FIDEV dans la formation IADV organisée par la FAF et portée localement par le FIDEV.

MEDIATHEQUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Le CTRDV poursuit sa collaboration avec la Médiathèque Jean-Jacques Rousseau - service Médiavue et Handicaps de Chambéry pour le prêt tous les 3 mois d'un panier de livres adaptés (environ 50 ouvrages adaptés en caractères agrandis). La médiathèque gère ensuite les prêts faits à ses lecteurs.

Les réseaux nationaux

ASSOCIATION NATIONALE DES PARENTS D'ENFANTS AVEUGLES OU GRAVEMENT MALVOYANTS AVEC OU SANS TROUBLES ASSOCIÉS (ANPEA)

L'ANPEA propose des services spécifiques aux familles et permet de mettre en place des actions de pair-émulation pour les parents concernés par la Déficience Visuelle de leurs enfants. Depuis juin 2016, le CTRDV propose un appui logistique à cette association nationale avec l'hébergement dans ses locaux de la secrétaire générale et d'une chargée de mission.

Une convention de partenariat a été mise en place. Des actions communes en direction des familles sont organisées conjointement lors des journées portes ouvertes par exemple.

Le projet « D'vidéos » qui s'est développé sur 4 ans a été porté conjointement par l'ANPEA et le CTRDV.

FÉDÉRATION DES AVEUGLES DE FRANCE

Le CTRDV participe à différents groupes de travail (projet Homère, réunion des directeurs et présidents, élaboration d'un guide à destination des MDPH en lien avec la CNSA, formation de formateurs en informatique adaptée, formation IADV...). La directrice est membre du comité scientifique pour l'attribution de bourses de recherche. La directrice, les ergothérapeutes et l'informaticien en informatique adaptée sont également en appui ressources de la FAF pour un groupe de travail autour de la classification des outils techniques en lien avec la CNSA.

Une intervention conjointe entre le CTRDV et des structures partenaires lyonnaises, membres de la FAF sera proposé au prochain colloque d'automne de l'ARIBA le 4 décembre 2026, organisé en partenariat avec le SARADV, avec la volonté de renforcer les synergies entre les acteurs locaux de la déficience visuelle dans un souci de fluidifier les parcours des personnes DV.

La participation au réseau FAF permet de valoriser le savoir-faire du CTRDV et de créer du lien avec des partenaires au niveau local et national.

FISAF

Les transcrip-teurs du CTRDV sont formés par la FISAF au métier de transcrip-teur adaptateur de documents. Les compétences de l'équipe de transcription du CTRDV sont valorisées par l'animation des modules spécifiques autour de l'utilisation de certains logiciels (Illustrator, Indesign, Photoshop, ...). Plusieurs directeurs des PEP 69/ML, dont la directrice du CTRDV, participent régulièrement aux réunions de l'inter-région Centre AuRA.

PNEAA

Portail National de l'Édition adaptée et Accessible

Le CTRDV est membre du COPIL sur le projet porté par l'INJA et le ministère de la Culture de Portail national sur l'Édition adaptée et Accessible.

Les séances de travail qui se sont tenues en 2025 ont permis de faire émerger différentes problématiques communes aux différents services de transcription, ainsi que pour les bibliothèques et services documentaires adaptés.

L'objectif de ce portail est de pouvoir offrir aux professionnels et aux usagers un accès facilité à l'ensemble des adaptations existantes, une vision globale des acteurs du secteur de l'adaptation pour les Défici-ents visuels, ainsi que de troubles DYS.

Ce portail doit pouvoir rassembler l'ensemble des adaptations existantes sur le plan national, des ressources issues du commerce, ou des ressources diffusées par des structures d'aide et de compensation aux handicaps visuels.

Il aura également pour objectif de permettre des demandes d'adaptations qui seront prises en charge par les différents centres de transcriptions en France.

Il doit aussi permettre d'harmoniser les pratiques en adaptations de documents, une homogénéisation des connaissances des outils et de leurs usages au sein des différents centres de transcription, le recensement le plus exhaustif des adaptations existantes.

RESEAU DE DOCUMENTALISTES

Le CTRDV collabore avec les documentalistes de centres DV en France.

Poursuite des échanges via le groupe framalist qui instaure un travail d'équipe entre les documentalistes de services pour déficients visuels qui n'ont généralement pas de pairs dans leurs services.

Ce groupe permet d'échanger et de répondre aux questions sur les pratiques, d'échanger des documents...

Deux visio-conférences annuelles complètent les échanges. Le groupe est actuellement composé de 18 documentalistes.

Les laboratoires de recherche

- Laboratoire DIPHE – Université Lumière Lyon 2 de Anna Rita Galiano
- Laboratoire SMAS - Université de Genève d'Edouard Gentaz avec Danyelle Valente
- Laboratoire Trajectoires (laboratoire sur le handicap et sur la recherche médicale situé à l'Université Lyon 1 de Bron).
- Laboratoire Impact (CNRL Lyon 1) qui travaille déjà avec l'IFMKDV et qui pourrait être intéressé pour travailler avec nous autour de thématiques en lien avec la déficience visuelle.
- Laboratoire de l'Université Eiffel de Lyon sur les questions de mobilité en autonomie, avec Caroline Pigeon pourraient collaborer sur des recherches en lien avec la locomotion chez les jeunes DV.
- Université de Paris-Saclay, René Farcy pour la recherche sur la Ouïcane.

LE LABORATOIRE SMAS DE GENEVE

En 2023, la directrice du CTRDV a été sollicitée pour intégrer le Comité éditorial de la « Revue interdisciplinaire sur le handicap visuel – RIHV » de l'Université de Genève. <https://www.unige.ch/fapse/sensori-moteur/axes-de-recherche/situations-de-handicap/deficience-visuelle-et-aveugles>

RIHV est une revue en accès libre sur le handicap visuel. Elle publie des manuscrits qui contribuent à élargir et enrichir les connaissances dans le domaine du handicap visuel et à favoriser le développement des pratiques inclusives et d'accessibilité dans tous les domaines (cadre culturel, social, éducatif, professionnel, santé). Les manuscrits, en français ou en anglais, sont publiés en ligne sur une plateforme de lecture accessible aux personnes en situation de handicap visuel.

Le CTRDV est partenaire du développement d'un MOOC sur le handicap visuel élaboré par Edouard Gentaz : <https://www.coursera.org/learn/handicap-visuel>

COMMUNAUTE MIXTE DE RECHERCHE SUR LES DEFICIENCES VISUELLES (VISION PARTICIPATIVE)

Présentation de Vision participative

L'année 2024 a été marquée par la mise en place de la Communauté mixte de recherche (CMR) [Vision Participative](#). Ce projet met en lien le monde de la recherche et les acteurs de terrain (professionnels, personnes concernées, etc.) autour de la thématique des déficiences visuelles.

Les CMR répondent à la nécessité de structurer les collaborations entre chercheurs et parties prenantes non-académiques en permettant des temps et des espaces partagés en amont des recherches, ce qui est une des conditions majeures de leur réussite.

La structuration de la recherche participative menée par les CMR repose sur différentes actions dont :

- L'animation scientifique, permettant la rencontre et la mise en réseau,
- La veille scientifique et sa vulgarisation pour construire une culture scientifique partagée,
- L'identification des personnes qualifiées inscrites dans le champ thématique,
- La mise en visibilité des activités au-delà de la communauté afin de pouvoir inspirer plus largement.

Les CMR favorisent une recherche tournée vers les besoins réels et portée par des réseaux solides et ouvrent la voie à une science véritablement inclusive, où chaque savoir trouve sa place.

La participation du CTRDV à Vision Participative ouvrira la possibilité de poursuivre les recherches actions du CTRDV avec l'appui d'un réseau compétent et structuré.

Vision participative : conception d'une identité multi sensorielle

En 2025, la directrice du CTRDV a participé à l'organisation et à l'animation d'un atelier participatif de réflexion visant à explorer les besoins, les idées, les envies sur la conception d'une identité graphique, ou plutôt multi sensorielle, qui puisse être accessible à tous.

11 personnes étaient présentes lors de ce temps d'échange, 6 sont concernées par les déficiences visuelles (incluant notamment des personnes malvoyantes et aveugles), 2 personnes sont bénévoles dans le champ des déficiences visuelles et 9 travaillent dans ce domaine. Enfin, 4 personnes indiquent avoir une activité dans un domaine artistique ou visuel (exemple : graphisme, art, design, multimédia, etc.).

Un manifeste sera rédigé suite à cet atelier, basé sur les échanges, et publié dans la **RIHV**.

Le CTRDV sera co-auteur de ce manifeste.

Les réflexions issues de l'atelier serviront de base à l'élaboration d'un cahier des charges pour la création du logo de la CMR-DV.

L'ORGANISATION DU SERVICE

Projet de service et organisation de l'activité

La qualité du service rendu prend appui sur une dynamique d'équipe en cohérence et en mouvement, animée par la mise en œuvre du projet de service 2020-2025. Cette dynamique passe par des espaces de discussion, de rencontres, qui permettent à la fois un partage d'informations et une réflexion sur les pratiques professionnelles.

Ces espaces visent également à organiser et prioriser les activités entre pairs ou entre professionnels travaillant sur le même projet. Des groupes de travail transversaux, restreints, permettant une représentation de tous les secteurs d'activités du CTRDV assurent également le déploiement du projet de service. Ces réunions ou groupes de travail concourent à la bonne marche du service, dans un esprit de construction avec un mode d'animation collaboratif.

On distingue :

- Les groupes **transversaux** (qui portent sur des notions **généralistes** de type "démarche qualité", "Environnement", "Formation", "Recherche", "accessibilité" qui impliquent le CTRDV
- Les groupes de projets (RECATT, RECOP, Luciole, D'vidéos, Tacti'Jeux...) qui sont spécifiques au CTRDV.

LE PROJET DE SERVICE

Lancement de la réécriture du projet de service

En 2025, le CTRDV a engagé la réécriture de son projet de service, qui définira les orientations stratégiques pour la période 2025-2030. Cette démarche s'inscrit dans la continuité d'un travail mené en 2024 et début 2025 par l'équipe, consacré au bilan du précédent projet et à la réappropriation collective des actions conduites.

Afin d'accompagner cette dynamique, le CTRDV a fait appel à l'organisme Agora Dazibao, spécialisé dans la facilitation de démarches d'intelligence collective.

L'objectif est d'actualiser les orientations du service au regard de l'évolution des besoins des jeunes accompagnés, des attentes des familles et des partenaires, ainsi que des transformations du secteur médico-social, tout en structurant un pilotage partagé et en renforçant la cohérence des pratiques professionnelles. La démarche repose sur une méthodologie participative associant l'ensemble des salariés et intégrant la place des jeunes et des familles. Elle s'organise en plusieurs phases : diagnostic partagé, co-construction des orientations, rédaction collaborative du projet et finalisation.

Un temps collectif organisé à l'automne 2025 a permis de dresser un bilan d'étape et d'identifier les principaux enjeux pour les années à venir. À l'issue de ce temps de travail, huit groupes thématiques ont été constitués afin d'approfondir les réflexions et d'élaborer des propositions d'actions :

- Mieux connaître et relier les besoins des jeunes, des familles et des partenaires

- Développer, structurer et prioriser les projets du CTRDV
- Faire évoluer les métiers et les compétences face aux mutations technologiques et pédagogiques
- Renforcer la qualité de vie au travail, la communication interne et la coopération au sein du CTRDV
- Consolider l’ancrage du CTRDV dans son écosystème, notamment à travers les coopérations, la recherche et le rayonnement régional
- Faire évoluer les modalités de pilotage vers une organisation plus transversale, apprenante et coopérative
- Développer le travail avec les familles, l’autodétermination et la pair-aidance
- Intégrer les enjeux de développement durable et de responsabilité sociale

Chaque groupe de travail s’est réuni à plusieurs reprises entre novembre 2025 et février 2026 afin de produire des contributions et de formaliser des fiches-actions. Une plateforme numérique collaborative (Padlet) a également été mise en place afin de faciliter le partage des documents et la co-construction des productions.

L’ensemble de ces travaux alimentera la rédaction du futur projet de service, qui constituera un cadre stratégique partagé pour le développement du CTRDV dans les années à venir.

L’ORGANISATION INTERNE

Tableaux récapitulatifs des réunions institutionnelles et groupes de travail			
Réunions institutionnelles	Durée/Fréquence	Contenu	Commentaires
Equipe complète	1H30 Mensuelle	Partage d’informations Actualité des secteurs Travail collaboratif	Réunion de lancement du projet de service octobre 2025
Equipe mobile	1H30 hebdo ergo 1H30 loco 1H30 3 fois/an	Evocation des situations Organisation du travail Harmonisation des pratiques	Projet de service : clarification des missions de l’EM
Transcription	1H00 Bimensuelle. Présence de l’adjointe de direction	Partage d’informations Organisation du travail	Projet de service : clarification des missions de la transcription
Reprographie/bibliothèque	1H00 Quand nécessaire	Organisation du travail Evolution de ce pôle d’activité	Travail 2025 sur le projet espace culture partagé
Bilan conseil	1H30 équipe BC Mensuelle	Organisation du travail Retour sur les situations cliniques	Travail 2025 : évolutions possibles du BC sans médecin + transfert coordination ergo/orthoptiste
Administratif	1H00 Quand nécessaire	Organisation du travail	Articulation directrice/adjointe/secrétaire
Direction de dispositif	2 fois par mois et autant que nécessaire	Stratégie/projets/actualités du service	Travail 2025 projet de service
Groupes transversaux	Durée/Fréquence	Contenu	Commentaires
Groupe démarche qualité	2H00 Tous les mois	Démarche qualité Enquêtes de satisfaction DUERP	Travail depuis 2024 avec l’appui du chargé de mission qualité en vue de l’évaluation HAS

COPIL Formation	2H00 3 fois par an	Stratégie /catalogue Qualiopi	Copil élargi suite à refonte du projet du centre de formation
Groupe communication	1H00 par mois	Stratégie de communication et programmation éditoriale	Moins de rencontres en 2025
Groupe recherche	1H00 par mois	Définition/Analyse des possibles	Mis entre parenthèse depuis 2024/ démission de l'ingénieure de recherche
Groupe environnement	1H00 par mois	Ligne éditoriale	Reprise du groupe en lien avec le projet de service
Groupe accessibilité	1H00 par mois	Stratégie et mise en œuvre d'action visant l'accessibilité	Travail sur projet de service
Groupes projets	Durée/Fréquence	Contenu	Commentaires
RECOP	En fonction du besoin	Organisation du travail/développement de projets	2025 ouverture du COPIL RECOP aux acteurs partenaires
RECATT	En fonction du besoin	Organisation du travail/développement de projets	
JEUX ADAPTES	En fonction du besoin	Organisation du travail/développement de projets	Groupe non actif en 2025
LUCIOLE	En fonction du besoin	Organisation du travail/développement de projets	2025 Luciole Math

LA DEMARCHE QUALITE

UNE DEMARCHE ASSOCIATIVE

Lors du premier trimestre 2024, les PEP 69/ML se sont engagées à relancer une démarche qualité des accompagnements qui soit ambitieuse et éthique.

Cela s'est concrétisé par le recrutement d'un chargé de mission qualité commun à l'association pour accompagner les établissements et services dans l'animation de leur démarche qualité ainsi que la préparation des évaluations externes selon le référentiel HAS.

Aussi, les PEP 69/ML se sont équipés d'un outil de pilotage et gestion des risques « AGEVAL ». En cours de déploiement dans les établissements et services, il doit, entre autres, faciliter la centralisation des données et le pilotage des plans d'actions.

Sur le plan organisationnel, 3 COPIL Qualité ont été organisées afin de structurer la démarche qualité associative et harmoniser les pratiques transverses, et plus particulièrement celles en lien avec les critères impératifs du référentiel HAS.

Un blog qualité, centralisant les diverses ressources documentaires telles que les RBPP, les procédures et autres ressources, est mis à disposition de l'ensemble des salariés de l'association.

Sur le plan opérationnel, en 2024 une attention particulière a été apportée à l'actualisation des outils de la loi 2002.2 et à la démarche de prévention des risques de maltraitance et violence en institution et l'actualisation des plans de gestion de crise et de continuité d'activité. Tout en poursuivant l'accompagnement de ces

thématiques, la question de l'expression et la participation des personnes accompagnées et leurs familles est au cœur de la démarche qualité PEP 69/ML pour cette année 2025.

MODALITE DE MISE EN ŒUVRE AU CTRDV

Le CTRDV traite de tout ce qui est relatif à la démarche continue d'amélioration du service rendu au sein d'un groupe de travail dédié : le groupe démarche qualité. Ce groupe se réunit une fois par mois pour travailler sur le plan d'action établi et rédige les procédures à mettre en œuvre. Il est également en charge du recueil et de l'analyse des réponses à l'enquête de satisfaction, afin d'apporter des mesures correctives.

PROCHAINES ÉCHÉANCES ÉVALUATIONS

L'échéance de la prochaine évaluation externe est fixée au 2ème semestre 2027 pour le CTRDV.

Le groupe démarche qualité s'est réuni plusieurs fois depuis 2024 avec l'appui du chargé de mission qualité de l'association. Le groupe de travail s'est notamment familiarisé avec l'outil AGEVAL. Après avoir établi en 2024 une évaluation interne sur la thématique des droits et libertés de la personne accompagnée, de nouvelles réunions de travail en 2025 nous ont permis d'actualiser le plan bleu et de commencer à évaluer les risques de maltraitance et violences à partir du référentiel de l'HAS.

Un important travail de mise en conformité de la question du recueil et du traitement des Événements Indésirables (EI), ainsi que des plaintes et réclamations a été mis en œuvre. Ce process est géré intégralement sur AGEVAL.

DÉMARCHE RGPD

Un comité de pilotage associatif met en œuvre l'ensemble des modifications de nos pratiques autour du traitement des données personnelles, dans le respect de la RGPD au sein de l'association.

La démarche RGPD est renforcée par la nomination d'un référent RGPD au niveau de l'association et l'appui ressource de Covateam pour l'expertise d'un DPO.

LES EVENEMENTS INDESIRABLES

UNE DEMARCHE ASSOCIATIVE

L'association a souhaité harmoniser la procédure de recueil et de traitement des Événements indésirables pour l'ensemble de ses ESSMS. Le chargé de mission qualité a proposé une procédure, un logigramme et une fiche de recueil.

La procédure explicite les étapes, outils et acteurs permettant aux ESSMS des PEP69/ML d'assurer la gestion des événements indésirables quelles que soient leurs typologies (événement indésirable, événement indésirable grave (lié au soin ou non)).

Lors de la survenue d'un événement indésirable, deux niveaux de réponse sont apportés :

- à l'échelle de l'ESSMS, des outils doivent permettre la déclaration par les professionnels de l'événement indésirable, l'archivage dans un registre des événements indésirables, l'analyse et la mise en place d'actions correctives. Les événements indésirables sont communiqués, selon leurs typologies, aux parties prenantes et aux autorités.
- à l'échelle associative PEP69/ML, les événements indésirables doivent être reliés afin d'assurer
- un suivi, une analyse et la mise en place d'actions de prévention.

La procédure de gestion des événements indésirables est en Annexe 1 de ce rapport d'activité.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE AU CTRDV

Après une première phase de recueil des EI à partir de la fiche papier, le recueil des événements indésirables au CTRDV s'effectue directement sur le logiciel AGEVAL.

Le traitement des EI se fait au cours d'une réunion du groupe démarche qualité.

En 2025, 3 événements indésirables ont été formulés.

Événement Indésirables 2025		
Typologie	Description	Dates
Panne informatique	Impact du paramétrage de Windows 11 sur les postes de transpositeurs – problèmes avec le logiciel DBT dédié à la production de braille. Traitement du braille temporairement perturbé	13.10.2025
Panne informatique	Disjoncteur D25 HS – Accès à l'informatique temporairement coupé	25.09.2025
Nuisibles	Intervention dératiseur suite à constatation de nuisibles – protocole de sécurisation des biens – des professionnels ont été empêchés temporairement de travailler dans leur bureau	15.09.2025

SUIVI DES FICHES ACTION CPOM

SUIVI DES FICHES ACTIONS CPOM ÉTABLISSEMENTS

Les PEP69/ML ont signé un CPOM 2024-2028, à compter du 1 janvier 2024.

Les objectifs prioritaires de l'ADPEP 69/ML de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes pour les 5 ans du CPOM, sur la base du diagnostic partagé et des objectifs spécifiques du schéma régional de santé :

Les objectifs du CPOM se déclinent comme suit :

- Mettre en place une politique de prévention en faveur des personnes en situation de handicap,
- Faciliter l'accès aux soins des personnes,
- Améliorer le repérage, le dépistage et le diagnostic des troubles du développement et favoriser une plus grande précocité des accompagnements,
- Favoriser la scolarisation en milieu ordinaire des enfants,
- Favoriser l'accès à une qualification et à l'emploi, assurer le maintien dans l'emploi des personnes,
- Favoriser l'accès à l'habitat inclusif,
- Renforcer l'offre d'accueil et d'accompagnement spécialisée aux handicaps nécessitant un étayage renforcé,
- Accompagner l'avancée en âge des personnes,
- Adapter les modes d'intervention aux évolutions des besoins des personnes.

Ils se déclinent en 35 objectifs, et sont articulés autour des axes structurants suivants :

- Axe 1 : Prestations d'accompagnement des personnes
- Axe 2 : Pilotage de la démarche d'amélioration continue de la qualité
- Axe 3 : Mise en place d'une organisation efficiente
- Axe 4 : Inscription des ESMS dans la dynamique territoriale

Pour le CTRDV, il s'agira prioritairement :

- De développer la cotation dans mediateam des prestations selon la nomenclature SERAFIN PH pour l'ensemble des actions menées, y compris pour la fonction ressource très développée au CTRDV.
- De développer des groupes d'expression des familles et des jeunes accompagnés, comme modalité de participation, en plus des enquêtes de satisfaction.
- De favoriser la pair-aidance entre familles et entre jeunes concernés.
- De systématiser le recueil et l'analyse des événements indésirables, aidé en cela du cadre et des procédures associatives organisés par le chargé qualité associatif.
- De déployer une démarche QVCT au sein du CTRDV, autour d'un ambassadeur formé à l'animation en intelligence collective et par la participation de la directrice de dispositif au cercle de décision QVCT associatif.

DEMARCHE QVCT

UNE DEMARCHE ASSOCIATIVE

L'accord relatif à la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) signé en 2024 vise à améliorer durablement les conditions de travail des professionnels en intégrant les enjeux de santé, d'organisation et de reconnaissance au sein de l'association. Il s'inscrit dans un contexte d'évolution du secteur social et médico-social, marqué par des transformations organisationnelles et des exigences accrues en matière de prévention des risques professionnels.

L'accord structure les actions autour de plusieurs axes prioritaires : le développement d'une gouvernance QVCT avec un cercle de décision dédié et des ambassadeurs de terrain, la prévention de l'usure professionnelle et des risques psychosociaux, ainsi que le renforcement de la communication interne. Des dispositifs spécifiques visent notamment l'identification des situations individuelles de souffrance, la promotion d'une culture santé-sécurité et la prévention des situations de surcharge mentale.

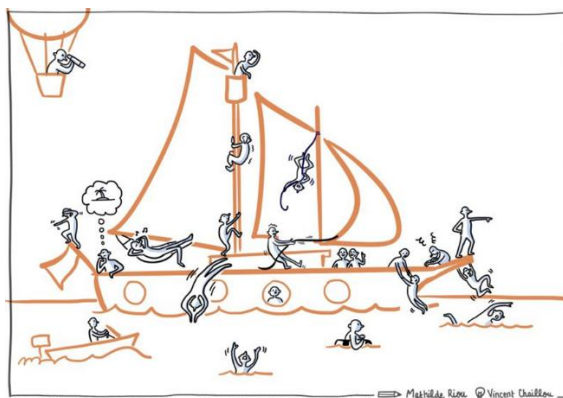
Le cercle de décision QVCT est composé de la référente santé handicap, de la DRH, de plusieurs directeurs de dispositifs et adjoints dont la directrice du CTRDV, d'une salariée du siège, de professionnelles de terrain et d'un représentant du CSE. Depuis 2025, chaque structure des PEP a un ambassadeur de la QVCT, appelé « abeille QVCT ».

Une formation en intelligence collective, animée par « éléphant et intention » les 27 et 28 mars 2025 a été proposée à 40 professionnels des PEP69/ML pour poser ensemble les bases de la QVCT aux PEP69/ML et nourrir la réflexion du cercle de décision QVCT.

Le 11 Juin 2025, un temps de travail COPIL QVCT/Abeilles s'est tenue au siège de l'association. L'objectif était de créer une dynamique autour de la QVCT dans chaque établissement ou dispositif et de fournir des outils aux abeilles QVCT pour faire vivre la QVCT localement.

Un travail sur une définition partagée de la QVCT a pu aboutir à la définition suivante :

« Par une démarche d'engagement commun de l'ensemble des acteurs de l'association, la QVCT agit en faveur du bien-être des salariés en soutenant une dynamique porteuse de sens et en permettant ainsi d'aboutir à un travail de qualité dans l'intérêt de tous (usagers, salariés, association). »



MODALITE DE MISE EN ŒUVRE AU CTRDV

Au CTRDV, c'est l'informaticien en informatique adaptée qui fait fonction d'abeille.

Il a proposé une boîte à idées invitant les professionnels du CTRDV à donner leur avis sur des axes d'amélioration souhaitées dans leur quotidien professionnel.

A partir des éléments recueillis, il a proposé un questionnaire en ligne anonyme, pour affiner les axes nécessitant pour l'équipe un traitement collectif dans une démarche QVCT.

Parmi les différents points abordés, deux sujets sont ressortis comme prioritaires et ont fait l'objet d'un travail collectif en intelligence collective lors de la première réunion institutionnelle du mois de janvier 2026 :

- Améliorer l'ergonomie des postes de travail
- Organiser des activités physiques ou ludiques en collectif.

Une restitution aura lieu après analyse de la production collective pour mise en place d'actions concrètes.

Ce processus de travail en intelligence collective sera proposé régulièrement pour décliner progressivement des actions concrètes faisant QVCT pour les professionnels du CTRDV.

MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENTS

Tableau récapitulatif des opérations de maintenance réalisées dans l'année		
Type de contrôles	Entreprise intervenante	Dates du contrôle
Installations électriques	VERITECH	16/01/2026
Système de lutte contre l'incendie	VERITECH	16/01/2026
Alarme incendie	VERITECH	30/01/2025
Rideaux métalliques de sécurité	COPAS Système	01/07/2025

RESSOURCES HUMAINES

De la difficulté à remplacer les professionnels rares

Le recrutement de professionnels dans le secteur médico-social devient de plus en plus difficile, par manque d'attractivité du secteur en termes de salaires. La prime Ségur n'a malheureusement pas amélioré notablement la situation.

Ce constat est encore plus marqué concernant les métiers spécifiques de la déficience visuelle, compte tenu du peu de candidats correspondant aux profils attendus, les absences souvent non remplacées ont un impact non négligeable sur l'organisation du travail afin d'assurer la continuité de service.

Le CTRDV ne fait pas exception, avec notamment le poste d'orthoptiste à pourvoir depuis avril 2024 qui a pu être pourvu seulement en novembre 2025.

Le recours à des prestataires transcripseurs extérieurs pour pallier les absences a été mis en œuvre.

ORGANIGRAMME

Organigramme – 1 ^{er} janvier 2026			
Répartition des ETP	ETP budget janvier 2026	ETP réel 2026	Commentaires
Direction	1.23	1.23	0.5 ETP Directrice de dispositif 0.5 ETP adjointe de direction 0.06 ETP Directeur supervision 0.11 ETP responsable supervision 0.056 ETP RLE
Bilan conseil	0.8	0.8	0.2 ETP Ophthalmologiste 0.5 ETP orthoptiste pourvu au 1/09/2025
Equipe mobile + informaticien	5.75	5.75	0.7 ETP Ergo 0.5 ETP ergo 0.5 ETP ergo 0.35 ETP ergo 1 ETP IL 0.8 ETP IL 0.35 ETP IL 0.5 ETP informaticien
Services administratifs et généraux	1.17	1.17	0.89 ETP secrétaire 0.04 ETP Assistante direction siège 0.13 ETP Technicien paye 0.11 ETP Agent technique
Transcription	10.25	10	10 ETP dont transcriptrice embauchée le 1.09.2025
Bibliothèque/reprographie/espace culturel partagé	1.5	1	1 ETP documentaliste

TOTAL	20.7	19.95	
--------------	------	-------	--

Au 1er Janvier 2026, l'effectif est de 24 salariés, ce qui représente 20.7 ETP au budget et 19.95 ETP pourvus. L'équipe est au complet.

Il manque 0.75 ETP de transcripteur que nous complétons en faisant appel à 2 transcriptrices en freelance selon des conventions de partenariat à hauteur de 0.5 ETP pour l'une d'elles (AcceSensoriel). Les 0.25 restant sont mobilisés pour des surcroits d'activité tout au long de l'année.

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE DU CTRDV

Elle est composée de :

- La directrice de dispositif (0.5 ETP)
- L'adjointe de direction (0.5 ETP) embauchée le 8 janvier 2024
- La secrétaire (1 ETP : 0.89 consacré au CTRDV et au Centre de formation – 0.11 consacré à l'ERHR)

A laquelle s'adjoignent des ressources du siège :

- Ressources siège : Directeur de supervision, adjoint de supervision (pas encore recruté), RLE pour un total de 0.23 ETP

ÉQUIPE BILAN CONSEIL

L'équipe est composée de :

- **L'ophtalmologiste à 0,2 ETP.** Le médecin a réduit son temps de travail de 0.3 à 0.2 ETP au 1er septembre 2025.
- **L'orthoptiste à 0.5 ETP.** Le poste d'orthoptiste vacant depuis Avril 2024 a été pourvu en septembre 2025.
- **Une ergothérapeute à 0.2 ETP** de son temps global de 0.7 ETP. Ces 0.2 ETP sont consacrés à la fonction de coordination du bilan conseil, en appui du médecin.

ÉQUIPE MOBILE

L'équipe est composée de :

- 1 ergothérapeute à 0.7 ETP (dont 0.2 ETP consacrés à la coordination du BC)
- 1 ergothérapeute à 0.5 ETP
- 1 ergothérapeute à 0.35 ETP (diminution pérenne de son ETP)
- 1 ergothérapeute à 0.5 ETP (dernier poste pourvu)
- 1 instructrice de locomotion à 1 ETP
- 1 instructrice de locomotion à 0.8 ETP (en formation IADV en 2023/2024)
- 1 instructrice de locomotion à 0.35 ETP. Cette salariée a diminué son ETP de 0.45 à 0.3 ETP à compter du 1/03/2025

L'informaticien en informatique adapté (0.5 ETP) intervient en appui de l'équipe mobile et notamment sur le développement du RECATT.

SERVICE TRANSCRIPTION

Le total des ressources humaines du service est de 10 personnes, soit 10 ETP pourvus. Le salarié qui était à mi-temps sur la transcription et mi-temps sur la reprographie/bibliothèque a basculé sur un poste de documentaliste à 1 ETP au 1^{er} septembre 2025. Une nouvelle collègue a été embauchée le 22 septembre 2025 à 1 ETP.

Sur ce total, 0,90 ETP sont consacrés à des missions spécifiques :

- Activités de formation du CTRDV (0,1 ETP),
- Développement de la mallette ressource et du projet RECOP (0,5 ETP). La transcriptrice en charge du projet depuis son origine a pris la fonction de chargée de mission du projet RECOP à 0.5 ETP sur les 4 ans de financement du projet par la Fondation Cérés.
- Participation à d'autres missions ou activités transversales : projet Luciole, participation à des groupes de travail interne - démarche qualité, groupe communication, groupe formation - (0.3 ETP).

Un transcripteur a débuté sa formation FISAF en février 2025 et devrait terminer en février 2027.

Nous avons recours à un service de prestations externalisées (AccèsSensoriel) pour assurer des transcriptions en renfort de l'équipe depuis décembre 2020. Associée avec une autre transcriptrice depuis septembre 2022, la collaboration, sous convention, se poursuit sur les périodes de surcroît d'activité liée aux absences, afin de ne pas pénaliser les jeunes.

BIBLIOTHÈQUE/LUDOTHÈQUE/ESPACE CULTUREL PARTAGE

Depuis le départ à la retraite en décembre 2025 de la salariée en charge de la bibliothèque, le poste est occupé par l'ancien professionnel qui partageait son temps entre la transcription et la bibliothèque/reprographie. C'est un poste de documentaliste à 1 ETP.

SERVICE REPROGRAPHIE

Le travail de reprographie est assuré par des intérimaires sur les périodes hautes d'activité (juin/juillet et septembre à octobre) pour tout ce qui concerne l'adaptation des manuels scolaires. Les demandes ponctuelles en cours d'année pour les manuels scolaires, ainsi que la reprographie des ouvrages de lecture sont assurées par le documentaliste.

ARRIVEES, DEPARTS - MOBILITES, RECRUTEMENTS

Embauches 2025	
Fonction	Date
Transcriptrice	22.09.2025
Orthoptiste	24.11.2025

Départ 2025	
Fonction	Date
Documentaliste	31.12.25

Arrêts longue durée 2025	
Fonction	Date
Transcriptrice	De mars au 29 mai (congé maternité) A compter du 1.09 de 1 ETP à 0.7 ETP (congé parental partiel)

Transcripteur	Du 29.07 au 1.08 (congé paternité) Du 25.08 au 21.09 (congé parental)
---------------	--

Recours à intérimaires		
Fonction	Date	Motif
Assistante administrative	02/06/2025 – 11/07/2025	Accroissement d'activité : manuels scolaires en reprographie
Assistante administrative	25/08/2025 - 08/09/2025	Accroissement d'activité : manuels scolaires en reprographie

AJUSTEMENTS DE POSTES

Evolution ETP 2025		
Fonction	Evolution	Date
Ophthalmologiste	Diminution de 0.3 à 0.2 ETP	1.09.2025
Instructrice de locomotion	Diminution de 0.45 à 0.35 ETP	1.03.2025
Transcripteur	Changement de poste : Documentaliste	1.09.2025

ACTIONS DE FORMATION

Actions de formation 2025					
Fonction	Intitulé formation	Date début	Date fin	Heures	Financement
Ergothérapeute	Approche CO-OP (Cognitive Orientation to daily Occupational Performance) : orientation cognitive au rendement occupationnel quotidien	17/04/2025	26/09/2025	21	Plan
2 transcriptrices	Développer l'autodétermination des personnes accompagnées	14/04/2025	15/04/2025	14 x 2	Plan
1 médecin ophtalmologiste	Développer l'autodétermination des personnes accompagnées	22/05/2025	22/05/2025	14	Plan
1 Instructrice de locomotion	Développer l'autodétermination des personnes accompagnées	15/09/2025	16/09/2025	14	Plan
1 transcripteur	Développer l'autodétermination des personnes accompagnées	29/09/2025	30/09/2025	14	Plan

2 transcriptrices	Journées d'étude des transcrip-teurs 2025 - Perspectives pour l'édition adaptée - Intelligence Artificielle	12/06/2025	13/06/2025	16 x 2	Hors plan
1 secrétaire	Live Digiforma (Présentation des nouveautés du logiciel)	20/11/2025	20/11/2025	7	Hors plan

PERSPECTIVES POUR 2026

FINALISER LE PROJET DE SERVICE

Le projet de service en cours s'achève en 2025, année au cours de laquelle il faudra penser les réorganisations internes nécessaires à une réponse encore plus adaptée aux besoins du public accompagné.

Ce nouveau projet viendra s'articuler aux évolutions attendues de la dynamique du réseau SARADV, suite à l'audit qui a commencé à se déployer en 2025.

Il sera également à penser avec des synergies renforcées entre le CTRDV et le dispositif sensoriel des PEP69/ML, notamment via le projet de déploiement de l'espace culturel partagé.

POURSUIVRE DE LA DYNAMIQUE PARTENARIALE

Le départ définitif du médecin ophtalmologiste à horizon d'une à deux années, l'évolution du public avec troubles associés et problématiques neurovisuelles nous obligent à penser des partenariats avec des services hospitaliers (Escale, HEH pavillon C) et des libéraux (médecins ophtalmologistes, orthoptistes).

Une organisation plus transversale de la mission de bilan conseil pour les 0-20 ans portée conjointement par le CAMSP DV et le CTRDV est également une piste à réfléchir.

Le développement de la mission Recherche, sans professionnel dédié pour piloter cette action au sein du CTRDV (ingénieure de recherche démissionnaire) nécessitera de renforcer notre partenariat avec des laboratoires de recherche.

PREPARER L'EVALUATION EXTERNE PREVUE EN 2027

Le travail d'évaluation interne entamé avec l'appui du chargé de mission qualité associatif, devra se poursuivre au-delà des critères impératifs pour préparer l'évaluation externe de 2027. Le groupe démarche qualité du CTRDV organise ses temps de travail mensuel en incluant cette dimension d'évaluation à horizon 2027.

REPENDRE AUX OBJECTIFS DU CPOM

Développer la cotation dans mediateam des prestations selon la nomenclature SERAFIN PH pour l'ensemble des actions menées, y compris pour la fonction ressource très développée au CTRDV.

Développer des groupes d'expression des familles et des jeunes accompagnés, comme modalité de participation, en plus des enquêtes de satisfaction.

Favoriser la pair-aidance entre familles et entre jeunes concernés

Systématiser le recueil et l'analyse des événements indésirables, aidé en cela du cadre et des procédures associatives organisés par le chargé de mission qualité associatif.

Déployer une démarche QVCT au sein du CTRDV, autour d'un ambassadeur formé à l'animation en intelligence collective et par la participation de la directrice de dispositif au cercle de décision QVCT associatif.

GLOSSAIRE

AESH : Accompagnement d'Elèves en Situation de Handicap
ANPEA : Association Nationale des parents d'enfants Aveugles
APRIDEV : Agir et Promouvoir l'Insertion de la personne déficiente visuelle en Rhône-Alpes
ARIBA : Association Représentative des Initiatives en Basse vision
AVH : Association Valentin Haüy
AVJ : Activités de Vie Journalière
BDEA : Base de Donnée de l'Édition Adaptée
CAA : Communication Alternative et augmentative
CAMSP : Centre d'action médico-sociale précoce
CMPP : Centre médico-Psycho-Pédagogique
CMR : Communauté Mixte de Recherche
CNL : Centre National du Livre
CREAI : Centre Régional d'Études d'Actions et d'Informations, en faveur des personnes en situation de vulnérabilité
CSRP : Cité Scolaire René Pellet
CTRDV : Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle
DER : Dessin en Relief
DIPHE : Laboratoire Développement, Individu, Processus, Handicap
DPO : Délégué à la protection des données
DV : Déficience Visuelle
EAJE : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant
EMAS : Equipe Mobile d'Appui à la scolarisation
ERHR : Equipe Relais Handicap Rare
FAF : Fédération des Aveugles de France
FEHDRA : Fédération pour la recherche sur le Handicap et l'Autonomie
FGPEP : Fédération Générale des Pupilles de l'Enseignement Public
FIDEV : Formation, Insertion et Réadaptation pour déficients Visuels
FISAF : Fédération nationale pour l'Inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et troubles DYS en France
GTRR : Groupe Technique Régional de Régulation
IADV : Instructeur pour l'Autonomie des personnes Déficiences Visuelles
IDV : Institut pour Déficients de la Vue
IEM : Institut d'Éducation Motrice
IES : Institut d'Éducation Sensorielle
IFMKDV : Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie pour Déficients Visuels
IFRATH : Institut Fédératif de Recherche sur les Aides Techniques pour personnes Handicapées
IJA : Institut des Jeunes Aveugles
IL : Instructeur de Locomotion
IME : Institut Médico Educatif
IME : Institut Médico éducatif
INJA : Institut National des Jeunes Aveugles
INSEI : Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'Éducation Inclusive
MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
MIETE : Maison des Initiatives, de l'Engagement, du Troc et de l'Echange
MPA : Matériel Pédagogique Adapté
PCPE : Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées
PIA : Projet Individuel d'Accompagnement
RECATT : Réseau Collaboratif en Aide Technique et Technologique
RECOP : Réseau Collaboratif en Outils Pédagogiques

RGPD : Règlement Général de Protection des Données

RIHV : Revue Interdisciplinaire sur le Handicap Visuel

RLE : Responsable de la logistique et des Environnements

S3AS : Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation

SARADV : Soins et Accompagnement en Rhône-Alpes pour la Déficience Visuelle

SERAFIN PH : Services et établissements : réforme pour une adéquation des financements aux parcours des personnes handicapées


SESSAD : Service d'Education et de Soins à Domicile

SIAAM : Service pour l'Intégration et l'Autonomie des Aveugles et Malvoyants

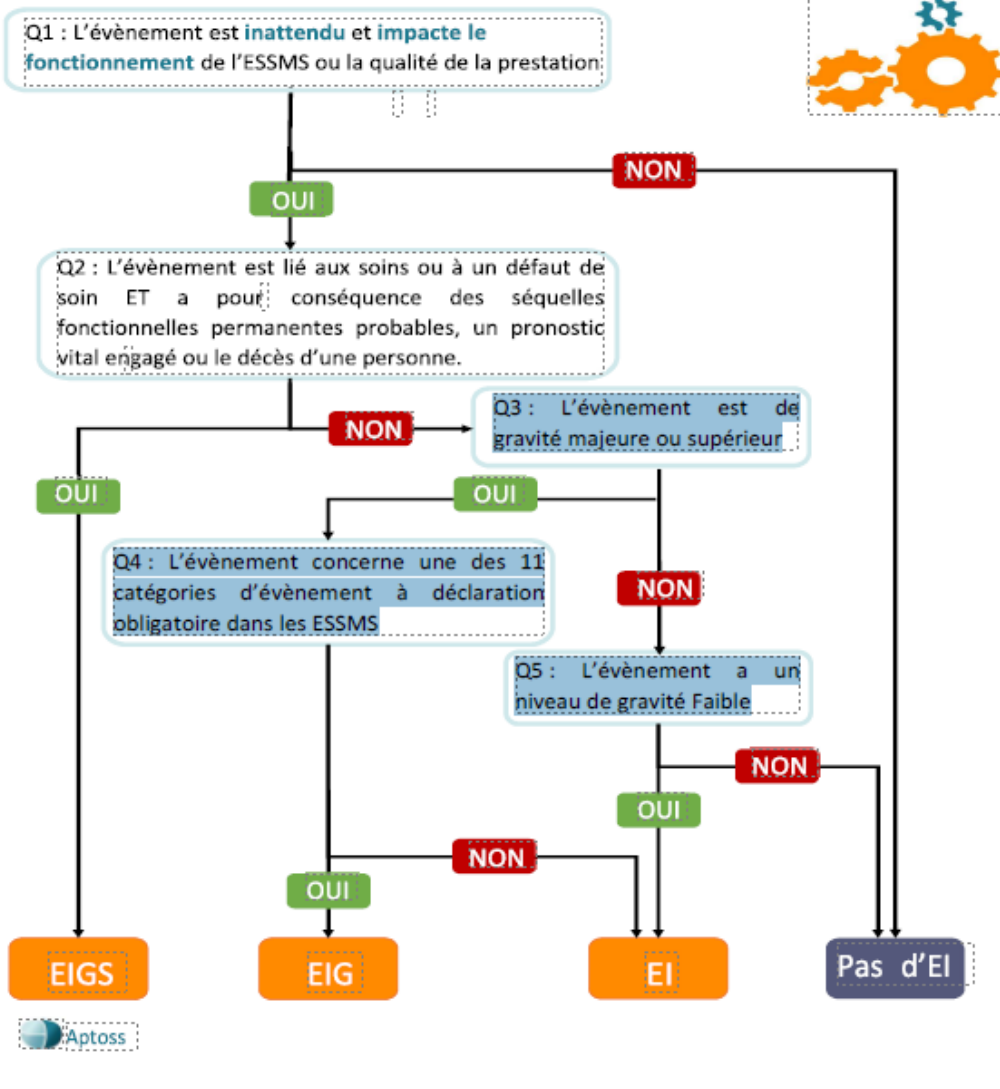
SMAS : Laboratoire du développement sensori-moteur affectif et social

ANNEXES

ANNEXE 1 : PROCEDURE DE GESTION DES EVENEMENTS INDESIRABLES

 TOUT ESSMS	PROCEDURE – GESTION DES EVENEMENTS INDESIRABLES (GRAVE) / EI – EIG – EIAS – EIGAS	V1 Créé-le : 11/2024 Actualisée en : 02/2025

Arbre de décision pour les événements indésirables



LISTE DES REDACTEURS

Ont participé à la rédaction de ce rapport :

Rédaction du rapport

Carole Malet, directrice de dispositif

Contributions

Cécile Gautier, adjointe de direction

Emmanuelle Martos, secrétaire assistante du CTRDV et du centre de formation

Florence de Saint Etienne, ophtalmologiste

Jonathan Fabreguettes, transcripateur

Laurie Marcoz, transcriptrice

Manolis Patriarche, informaticien

Marie-Laure Simon, transcriptrice

Julien Chalfoun, documentaliste